Fribourg (Suisse) 65me année. — No 209 Le numéro 10 cent. Samedi 7 septembre 1935

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. IIa 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

	1 m.	3 m.	6 m.	12 m.
Suisse	2.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	4.50	10.—	19.—	38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES PUBLICITAS S. A.
Fribourg
Rue de Romont, 2
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

Une commission d'enquête a été nommée à Genève. Le système de l'économiste Léon Blum. La politique de M. Roosevelt et la crise. Les mystères de la police soviétique.

Le Conseil de la Société des nations a nommé hier un comité de cinq membres chargé de faire rapport sur le conflit italo-éthiopien. Ce comité est formé des délégués de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Espagne, de la Pologne et de la Turquie.

Le représentant de l'Italie, M. Aloïsi, avait quitté la table du Conseil au moment où celui de l'Ethiopie venait s'y asseoir.

Le comité qui vient d'être formé va se mettre en quête d'une solution du différend. On est tout heureux, à Genève, d'être arrivé à le constituer. L'Italie boude encore, il est vrai ; mais du moins, elle n'a pas cassé les vitres ; elle a laissé faire.

Le président du comité des cinq est M. de Madariaga, représentant de l'Espagne.

***

Un ancien ministre, M. Lamoureux, avait demandé au chef socialiste français, le néfaste Léon Blum, habitué des palaces luxueux et des voitures de grand prix, ce qu'il ferait s'il était au pouvoir.

Le camarade Blum a répondu. Voici les questions de M. Lamoureux et les réponses du chef socialiste :

Tout d'abord, que ferait M. Blum des décrets-lois Laval ? Il supprimerait ceux qui constituent une économie et qui, par là-même, sont impopulaires. Il conserverait ceux qui sont agréables aux électeurs : dégrèvement des droits de mutation immobilière, réduction des baux. C'est simple et merveilleux, sauf pour le budget, qui serait du coup dans un déséquilibre pire que celui du printemps dernier. Mais M. Blum dit qu'il se moque de l'équilibre budgétaire. En temps de crise, il n'est plus question d'équilibre. Et d'abord, est-ce que les Soviets ont un budget équilibré ? Au lieu de se fatiguer à cette tâche inutile, le chef socialiste passerait à l'application de son programme : réduction de la journée de travail, grands travaux, offices publics agricoles, nationalisation du crédit et des grandes industries, « détente » fiscale, une « détente » qui évoque fâcheusement le coup de fusil.

Le moyen de faire face aux besoins d'argent créé par ces belles choses ? Il ne s'agirait pas, évidemment, de lancer un emprunt. L'emprunt suppose la confiance, et la confiance ne tiendrait pas longtemps avec des dépenses formidables et des recettes squelettiques. Mais il y a ce qu'ont appliqué avec constance et plus ou moins de bonheur les gouvernements des Soviets et du Mexique, les premiers cabinets de la République espagnole, en France, certains présidents du Conseil de la Troisième République : la confiscation, que les codes pénaux appellent d'un autre nom, beaucoup plus court, « prendre l'argent là où il est » : les dépôts des banques privées ; l'encaisse-or de la Banque de France. Il n'y aura plus, alors, qu'à élever une statue à Mandrin, à donner à de belles rues les noms des écumeurs du « milliard » des congrégations et à créer, dans chaque sous-préfecture, un square Stavisky.

M. Blum est décidément d'une candeur qui touche à l'imbécillité. Il ne lui suffisait pas de s'être toujours trompé en matière de politique étrangère, ainsi que l'a établi naguère, avec documents à l'appui, M. Pierre Gaxotte ; il lui faut maintenant exposer béatement un programme qui risque d'ouvrir les yeux au plus naïf : le socialisme, c'est le vol ! Que les jobards qui croient qu'un gouvernement socialiste ne diffère pas d'un autre gouvernement songent à ce qui arriverait si M. Blum était au pouvoir : l'argent en dépôt dans les banques ; l'or qui repose dans les caves de la Banque de France, tout cela s'enfuirait.

***

M. Jacques Bainville citait l'autre jour, dans le *Petit Parisien*, un propos que se plaisait à répéter un homme d'Etat italien, M. Di Rudini : « Ne dites jamais que c'est grave ; toute mon existence j'ai entendu dire que c'était grave. Et surtout ne donnez jamais de dates. »

Le premier de ces conseils peut paraître trop optimiste ; le second semble fort juste : il est à peu près impossible d'assigner une date aux événements qui nous paraissent les plus probables.

Durant la guerre, personne n'a été capable d'annoncer quand arriverait la paix. M. Alfred Capus, directeur du *Figaro*, disait : « Le jour où éclatera la paix ! »

Il en est de même pour la crise actuelle. Quand, comment finira-t-elle ? On sait qu'une éclaircie s'est produite dans un des pays où la dépression a été la plus forte : en Amérique. Les nouvelles des Etats-Unis marquent une amélioration des affaires. Mieux passager ? Début d'une guérison, qui demandera, d'ailleurs, une longue convalescence ? Est-ce le système du président Roosevelt qui exerce ses effets ? N'est-ce pas au contraire l'abandon de certains principes économiques de cet homme d'Etat, qui provoque ce début de soulagement ?

L'erreur des Américains, dans la période heureuse, c'était que des salaires toujours plus hauts, correspondant à des cours toujours plus élevés, devaient entretenir une prospérité éternelle. Ce n'était pas possible. Un jour ou l'autre, cette ascension devait s'arrêter. Et, ce jour-là, ce fut justement la crise.

***

M. Otmar, correspondant à Moscou de la *Gazeta Polska* et qui a été tout récemment expulsé par la police bolchéviste, vient de publier un article intitulé : « Les mystères de la justice soviétique. »

Dans cet article, M. Otmar, se basant uniquement sur les faits publiés par la presse soviétique, passe en revue les défaillances et les erreurs de la justice de Moscou.

D'après des données officielles, 70 % des cheminots ont été condamnés, au cours de trois mois derniers, en vertu de l'article qui prévoit « la négligence pendant le travail ».

La plus grande partie d'entre eux le furent, suivant l'opinion du camarade Vychinsky, procureur général, parce que les juges ne sont pas assez instruits et souvent même illettrés.

Le même camarade Vychinsky a déclaré que, ces dernières années, le vol a été pratiqué à un tel point que les ouvriers et les paysans ne pouvaient aller au travail sans laisser un gardien dans leurs demeures. Les voleurs arrêtés sont condamnés sans pitié, mais leur nombre augmente toujours. On dit que M. Otmar, qui a réussi à emporter une grande quantité de documents officiels, se prépare à publier un important volume éclairant tous les côtés de la vie soviétique.

Nouvelles diverses

Du 15 au 18 septembre le 9me corps d'armée allemand fera des manœuvres dans le Haut-Palatinat bavarois.

— Le chancelier Hitler est arrivé à Münster pour prendre part aux manœuvres d'automne du 6me corps d'armée.

— Le roi d'Italie a ouvert hier, vendredi, la foire orientale de Bari à laquelle 30 pays participent.

— Les autorités tchèques ont interdit le congrès du parti allemand des Sudètes.

— Un nouveau cabinet lithuanien a été formé par M. Tubelis, ancien président du conseil, qui a changé les titulaires de l'Intérieur et de la guerre.

Nous voterons oui demain

Les membres du pouvoir exécutif sont toujours les derniers à penser qu'il faille changer quelque chose à l'organisation de ce pouvoir. S'il y avait quelque chose à modifier, ils seraient les premiers à le savoir et s'il fallait améliorer quelque chose ils seraient les premiers à le proposer et à le faire. Ainsi pensent-ils généralement, et la conséquence, c'est qu'ils réclament qu'on ait confiance en eux pour diriger la marche des affaires.

Que cette confiance soit excessive, les révolutions le prouvent. Un gouvernement peut vivre longtemps sur cette confiance, qui le fait paraître fort. En réalité, les gouvernements ne sont forts que parce que ceux qui les critiquent sont eux-mêmes des esprits tranquilles qui répugnent à se porter aux extrémités. Mais, quand le mouvement d'opposition passe des sentiments aux paroles et des paroles aux actes, si les gouvernements n'ont pas à leur portée la force de la police et de l'armée pour agir promptement et résolument, ils risquent de s'abandonner à des actes de faiblesse qui compromettent tout, comme ce fut le cas de Louis XVI devant la Révolution de 1789 et de Louis-Philippe devant la révolution de 1848. Un acte d'énergie et d'audace les eût sauvés ; leur pusillanimité les perdit. Dès qu'un gouvernement prend peur, son prestige s'en va et il est à la merci de ceux qui savent l'intimider.

Nous craignons que la majorité du Conseil fédéral, au lieu de convenir ouvertement que la constitution de 1874 avait besoin d'une revision, n'ait voulu reculer le moment où il devait se mettre à la besogne pour travailler à l'œuvre nouvelle.

Lorsque se produisit le mouvement des Fronts, les divers conseillers fédéraux étaient probablement d'avis de leur donner satisfaction, en éliminant de notre constitution ce qu'elle avait de suranné et d'y adjoindre des articles qui combleraient des lacunes certaines.

Les Fronts se sont un peu usés par le manque de précision et l'incohérence de leurs multiples programmes. Ils ne savaient que confusément ce qu'ils voulaient, mais ils voulaient du nouveau. Le discrédit que les Fronts se sont attiré par leur initiative tumultueuse et encore mal équilibrée a profité à notre pouvoir exécutif, qui croit maintenant que l'orage est passé.

Plutôt que de se réjouir de l'échec des revisionnistes jeunes et aventureux, le Conseil fédéral eût mieux agi en reconnaissant que notre constitution était vraiment dépassée par les préoccupations de l'heure et qu'il fallait songer à la réformer. Il devait faciliter cette rénovation au lieu de l'enrayer.

La hâte qu'il a mise à fixer au 8 septembre la date de la consultation populaire sur la question préalable : Reviserons-nous ? trahit son secret désir de voir le peuple répondre *non*, ce qui éloignerait pour lui le souci de se livrer à cette colossale opération.

Si tout rentrait dans le calme, en Europe, le calcul du Conseil fédéral serait bon. Mais ce n'est pas à la réalisation de cette hypothèse que nous marchons. C'est à des éventualités terribles qu'on peut s'attendre. Un cataclysme comme celui de 1914 risque toujours plus d'éclater. Supposé même que ce ne soit pas le cas et que le danger de guerre se dissipe pour longtemps, il reste notre angoissante situation économique qui peut nous mettre en présence de graves événements intérieurs. Notre chômage national est stationnaire ; nos dettes augmentent ; nos Chemins de fer fédéraux creusent notre ruine. Rien ne sort, rien ne vient pour nous donner l'espoir de voir cesser notre détresse. Le socialisme et le communisme, qui misent sur nos malheurs et dont l'ambition s'accroît de notre inertie, ont beau jeu de gagner la faveur populaire en criant partout : « Le pays ne sera sauvé que le jour où nous serons au pouvoir. » Promesse trompeuse, mais qui produit son effet.

Il n'est pas opportun de laisser s'augmenter le nombre des gens mal intentionnés qui répandent partout la plainte : « Notre gouvernement central n'est pas à la hauteur de sa tâche. » La position de notre Conseil fédéral serait meilleure si, à côté de son administration ordinaire, il collaborait avec ceux qui ont des idées nouvelles, pour les guider au besoin et pour exploiter au profit de tous leurs aspirations généreuses.

Si les partisans de la revision étaient vaincus dans la journée de demain, on se demande sur quoi leurs vainqueurs chanteraient victoire. Les anciens partis tomberaient dans un état qui serait pire que celui d'aujourd'hui parce que nous n'aurions plus guère de perspective de l'améliorer.

L'acceptation de la revision nous permettrait, au contraire, de songer à des jours plus heureux. Ce ne serait pas un résultat déjà tangible, mais, au moins, une porte ouverte sur l'avenir.

Notre ambition n'est pas chimérique ; elle est fondée sur un double progrès réalisable : abolir des articles constitutionnels injustes et odieux ; introduire des dispositions adaptées aux temps actuels et réclamées par l'ordre économique et social.

L'interdiction jetée sur l'ordre des jésuites, la menace suspendue sur d'autres par l'équivoque d'une prétendue affiliation aux jésuites, la défense de laisser s'établir en Suisse de nouveaux ordres religieux, tout l'attirail anti-confessionnel sont un reflet des passions religieuses d'une époque où la méfiance et le soupçon étaient une maladie chez nos frères séparés, alors nos frères ennemis. Ces temps sont révolus.

Oui, ces temps sont révolus, disent les partisans d'une constitution intangible, et c'est pour ce motif qu'il ne vaut pas la peine de la changer.

Les articles dont se plaignent les catholiques à bon droit sont tombés en sommeil. Les religieux de tous ordres sont nombreux en Suisse ; on ne les inquiète pas ; on ne fait plus d'enquête sur le fait qu'un jésuite aurait prêché ici ou là, contrairement à l'article qui défend aux membres de l'ordre incriminé toute action à l'église ou à l'école.

Mais ces mœurs politiques peuvent revenir. Le sectarisme n'est pas mort chez tous et, à la faveur d'événements imprévus, il serait capable de se manifester encore. Si improbable que son retour paraisse, on doit regarder comme plus sûr de supprimer la source où il lui serait possible de s'alimenter. Tant que les lois persécutrices sont encore là, l'envie de s'en servir à l'occasion hantera l'esprit de certains admirateurs de Carteret et d'Augustin Keller. Si on avait à refaire des lois pour sévir contre les catholiques, on aurait de la peine à trouver des parlements pour les voter ; si les lois sont faites, il faut songer que des forcenés n'éprouveraient aucun scrupule à les appliquer. Ne croyons pas trop tôt que les mauvais jours sont éloignés à tout jamais. Il y a assez de Sans-Dieu au monde pour que nous ayons raison de craindre de les voir reprendre une action, en variant les moyens, pour arriver au même résultat d'enchaîner l'Eglise.

Une revision de la constitution serait urgente pour mettre aux mains du pouvoir les armes nécessaires pour garder la société. Les excitations au bouleversement de l'ordre établi ont pris un développement inouï à la faveur de la liberté souveraine que les parrains de la constitution de 1874 lui ont imprimée à son baptême. On ne jurait que par la liberté, qu'on jugeait, sous tous les rapports, bienfaisante. On ne prévoyait pas qu'elle descendrait un jour à une licence telle que les Etats deviennent à peu près ingouvernables faute de moyens pour saisir le mal à sa racine et pour refréner la rébellion et l'anarchie qui sont partout. « Nous ne sommes pas armés », ont dit les conseillers fédéraux, pour sévir contre les excitateurs tant qu'ils ne se sont pas livrés à des actes, et, quand un projet de loi allait leur donner le moyen qu'ils souhaitaient, le peuple suisse leur a refusé cet instrument légal.

Dans un autre domaine, au moment où la situation économique obligeait à des mesures immédiates pour le salut du pays, le pouvoir

central, redoutant un désaveu des Chambres et du peuple, devait faire appel aux pleins pouvoirs et violait la constitution dans l'intérêt de la Suisse. C'est bien là une démonstration irréfutable de la nécessité qu'il y a de reviser notre constitution, qui est devenue une gêne pour la réalisation du bien commun.

Des tempéraments inquiets font part du scrupule qu'ils ont de voir secouer l'arbre que la majorité de 1874 a planté. « Nous savons ce que nous avons ; nous ne savons pas ce que nous aurons quand nous aurons troublé la tranquillité de l'ordre. »

La vérité, c'est que nous avons ni ordre ni tranquillité. Le gouvernement n'a pas le pouvoir de prendre les mesures qu'il juge nécessaires, et la tranquillité a disparu depuis quelques années devant des menaces extérieures et intérieures.

Les socialistes alarment l'opinion en dénonçant comme gage donné au fascisme et à la dictature l'autorité dont une nouvelle constitution investirait le Conseil fédéral. Mais laisser notre pouvoir exécutif dans l'incapacité de se mouvoir avec l'énergie voulue, c'est l'exposer certainement au désaveu de ses administrés, c'est le vouer à une impopularité qui préparerait la place à une dictature que les socialistes redoutent et dont personne ne veut actuellement, sans qu'on puisse affirmer qu'elle ne deviendrait pas un jour la carte forcée.

Le but essentiel des socialistes, en cette affaire de revision, c'est de tuer dans l'œuf le danger qu'ils entrevoient dans une restriction de la liberté. Leur propagande serait entravée, leur funeste propagande qui ouvre le chemin à leurs successeurs inévitables, les communistes.

Ah ! les communistes et les socialistes ont peur de la revision. C'est une raison de plus pour nous de la souhaiter et de la procurer.

En examinant avec sang-froid le problème revisionniste, on se convainc qu'il ne cache aucun aspect alarmant. Le mystère qui planait sur l'idée de derrière la tête de ses promoteurs est dissipé. Nous avons vu paraître le projet dit de Fribourg, qui est l'œuvre collective de tels de nos hommes d'Etat et de nos professeurs d'université. Non seulement, il n'a causé aucun émoi ni soulevé aucune protestation, mais il a été vu avec faveur dans des cercles politiques qui ne sont point les nôtres. Un projet de Fribourg devait, selon les sentiments préconçus de quelques-uns, contenir le maximum de revendications réactionnaires. Au lieu de cela, une œuvre sereine, pondérée, bien balancée, modérée, parfaitement claire, qui nous repose des élucubrations enchevêtrées du français fédéral. La publication de ce document était nécessaire pour rassurer d'avance sur la façon dont les conservateurs entendaient le travail à faire. Ce qui nous a été servi n'est qu'un projet, une rédaction sujette à des modifications par la collaboration de tous. Rien ne pouvait être plus efficace pour orienter les esprits vers la solution désirable et nécessaire, pour gagner de nombreux électeurs à l'idée que le moment était enfin venu de mettre notre vieil habit d'Arlequin au musée des antiquités. Il serait fâcheux que ceux qui voteront *oui* ne soient pas, demain, la majorité, car la revision est en marche, et, si elle ne fait pas sa première étape décisive, elle ne manquera pas de triompher un jour, car elle a pour elle la force même de l'équité et de la justice.

Les élections judiciaires à Genève

On sait que, à Genève, demain dimanche, aura lieu, en même temps que la votation fédérale sur la revision de la Constitution, l'élection de magistrats de l'ordre judiciaire.

Trois listes sont en présence : celle des partis bourgeois, laissant deux sièges libres pour les candidats socialistes ; celle des partis socialiste et communiste, et la liste du comité des femmes. Il y a 13 candidats pour 9 sièges à repourvoir.

Le Grand Conseil genevois

Le Grand Conseil genevois se réunira mercredi prochain. A l'ordre du jour figure notamment une proposition qui demande la nomination d'une commission d'enquête sur les incidents du 1er juin (échauffourées entre la police et des membres du Front national).

Le droit de vote des Suisses à l'étranger

Le département thurgovien de l'Intérieur vient de publier un avis concernant la participation à des votations fédérales de citoyens suisses fixés à l'étranger.

Le département relève qu'il y a lieu d'observer diverses prescriptions pour l'inscription desdits citoyens sur les registres des votants, afin d'éviter que ces cas, qui ne sont pas conformes à la constitution, ne se multiplient.

L'abus des cautionnements

Demain soir, après la grande bataille revisionniste, les juristes suisses se réuniront en congrès, à Interlaken, sous la présidence de leur nouveau président, M. le professeur Théo Guhl, à Berne, qui fut longtemps directeur fédéral du registre foncier.

Un sujet des plus actuels a été choisi pour la réunion de cette année, à savoir : *La revision de la législation en matière de cautionnement.*

Tous ceux qui ont eu l'occasion de voir de près ou de loin les profonds ravages que les cautionnements prêtés sans réflexion ont causé depuis longtemps et surtout en ces temps de crise, suivront avec intérêt les délibérations sur un sujet aussi brûlant.

C'est M. Max Henry, président du tribunal du Val-de-Travers, à Môtiers, qui s'est chargé de présenter le rapport français, tandis que M. le Dr W. Stauffer, juge à la Cour suprême du canton de Berne a traité le sujet en allemand.

Voici en conclusion de son intéressant rapport les thèses établies par le jeune et sympathique magistrat neuchâtelois.

La revision des art. 492 et s. du CO est d'une urgente nécessité pour mettre fin aux abus que tolère la législation actuelle en matière de cautionnement. (Thèse commune aux deux rapporteurs.)

Cette revision doit se faire dans le sens d'une aggravation des conditions de forme du contrat de cautionnement, d'un allégement des obligations de la caution et de la reconnaissance d'un devoir de diligence du créancier plus précis et plus étendu. (Thèse commune aux deux rapporteurs.)

La capacité de conclure un contrat de cautionnement doit être limitée, pour les personnes qui ont fait subir une perte à leurs créanciers dans une faillite, un concordat ou tout autre arrangement judiciaire, pour les personnes mariées.

Le contrat de cautionnement doit être conclu en la forme authentique, — sauf pour les cautionnements inférieurs à 1000 fr. (Thèse partiellement admise par le rapporteur allemand.)

L'engagement de la caution a un caractère subsidiaire même dans le cautionnement solidaire.

Par conséquent, la caution solidaire ne peut être recherchée que lorsque le débiteur principal est en demeure.

Le cautionnement solidaire — ainsi que les engagements solidaires qui constituent un cautionnement déguisé — ne sont permis qu'aux personnes inscrites au registre du commerce. (Thèse admise par le rapporteur allemand en ce qui concerne *litt b.)*

Le bénéfice de discussion doit permettre à la caution d'imputer sur sa dette le produit de la réalisation préalable des biens du débiteur principal ; par conséquent, en cas de faillite comme en cas de saisie, le créancier ne peut s'adresser à la caution qu'après la réalisation complète des biens du débiteur.

Le créancier garanti par gage doit réaliser ses gages avant de s'adresser à la caution, même s'il s'agit d'un cautionnement solidaire.

La caution ne garantit pas d'autre risque que celui de l'insolvabilité du débiteur principal.

Le montant du cautionnement peut être réduit par le juge lorsque la caution s'est engagée pour une somme qui dépasse manifestement ses possibilités financières et cela d'une façon reconnaissable pour le créancier. (Thèse commune aux deux rapporteurs.)

Le cautionnement des dettes futures peut toujours être dénoncé ou révoqué, dans les formes et délais prévus par la loi, tant et aussi longtemps que la dette cautionnée n'a pas pris naissance. (Thèse partiellement admise par le rapporteur allemand.)

Sans être tenu d'un devoir général de diligence, le créancier est responsable envers la caution, notamment : s'il accepte de nouveaux engagements de la part d'un débiteur insolvable ; s'il omet d'informer la caution que le débiteur est en faillite, que sa situation financière s'est sensiblement aggravée ou qu'il est en retard de plus de 30 jours dans le paiement de ses prestations périodiques ; si, dans la poursuite dirigée contre le débiteur principal, il commet une faute qui le prive de la possibilité de se faire payer. (Thèse partiellement admise par le rapporteur allemand.)

La lutte contre la tuberculose

En vertu de la loi sur la tuberculose, le Conseil fédéral a le droit d'accorder aux caisses-maladie des subventions fédérales si les statuts de celles-ci prévoient des contributions financières spéciales pour le traitement de cette maladie.

Les cures des tuberculeux, bénéficiant des subventions fédérales, doivent être effectuées dans des stations climatiques convenant spécialement au traitement de la tuberculose. Etant donné qu'il n'y a pas partout de ces stations ou que le nombre des lits disponibles est parfois insuffisant, d'autres stations climatiques ont été admises, cela avec l'autorisation du Conseil fédéral.

Nombre d'autres stations demandent maintenant à être inscrites sur la liste des stations climatiques bénéficiant de ce traitement spécial. Afin de régler cette question, le Conseil fédéral a pris la décision de principe suivante :

Outre les stations climatiques désignées dans la loi, d'autres peuvent être mises au bénéfice de l'assurance sur la tuberculose. Cette admission dépend du fait que les cures ordonnées par les médecins n'ont pu être effectuées à temps à la station désignée, en raison du manque de place.

En outre, les stations climatiques reconnues ont diverses conditions à remplir en vue de garantir aux malades le succès de la convalescence.

La question de l'admission des stations est tranchée sur proposition de la commission qu'instituera à cet effet le Département de l'économie publique. Cette commission sera composée de trois représentants du monde médical et de trois délégués de l'assurance contre la tuberculose.

Un Requiem pour la reine des Belges

Hier vendredi a été célébré à l'église de Notre-Dame de Genève un office de *Requiem* pour la reine Astrid, auquel assistaient le consul de Belgique, les représentants du corps diplomatique et consulaire, les représentants de Genève aux Chambres fédérales, les délégués du Conseil d'Etat, du Grand Conseil et du Conseil administratif de Genève.

Conflit entre la ville et le canton de Genève

Le Conseil d'Etat genevois a tenu, hier, vendredi, une séance spéciale, dans laquelle il a décidé de demander au conseil administratif de la ville de Genève de signer l'acte de cession de la parcelle de la place des Nations à l'Etat de Genève.

De son côté, le conseil administratif a envoyé au Conseil d'Etat une lettre, dans laquelle il indique les raisons de la non-signature de l'acte de cession par la ville de Genève. On sait que la ville est opposée à cette cession, en raison de la construction déjà commencée d'un immeuble à cet endroit.

Le conseil administratif a tenu, hier soir, une séance extraordinaire. Il a décidé de maintenir sa décision de ne pas signer l'acte en question et de convoquer d'urgence le conseil municipal pour mardi.

LE CODE DES OBLIGATIONS

Les commissions chargées de s'occuper de la revision du code des obligations ont siégé à Vevey, les 4, 5 et 6 septembre, sous la présidence de MM. Thalmann, député au Conseil des Etats, et Scherer, conseiller national. Elles avaient à aplanir les divergences qui subsistaient à la suite de la deuxième lecture du projet du Conseil national. M. le conseiller fédéral Baumann assistait aux délibérations.

Les commissions sont parvenues, sous réserve des décisions que prendront les Conseils, à s'entendre dans une large mesure. On espère liquider au cours de la session de septembre les divergences qui restent.

Electeurs conservateurs,

En 1874, le peuple fribourgeois a repoussé la constitution qui nous régit par 21,368 voix contre 5568.

Il l'a repoussée parce qu'il ne pouvait souscrire à une législation qui traite l'Eglise en suspecte et les catholiques en citoyens de catégorie inférieure et qui tend à éliminer la religion de la vie sociale.

Ces tares de la constitution de 1874 subsistent encore à l'heure actuelle.

Citoyens conservateurs, demain, le sentiment de l'honneur commandera votre vote.

Vous exigerez la revision d'une loi incompatible avec votre dignité.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A l'hôpital de Sierre

M. l'abbé Rey, ancien curé de Sion, ancien aumônier du régiment valaisan, actuellement professeur à l'Institut du Sacré-Cœur, à Estavayer, a été nommé aumônier de l'hôpital de Sierre.

La vie économique

Des automotrices Diesel-Sulzer pour l'Amérique du sud

Sur la ligne d'Interlaken à Meiringen du chemin de fer du Brünig, s'effectuent actuellement d'intéressants essais avec une automotrice Diesel électrique, équipée d'un moteur Diesel-Sulzer de 270 chevaux et dont quatre exemplaires sont destinées à l'Amérique du sud. Ce véhicule frappe particulièrement par sa longueur, de plus de 20 mètres, et, d'autre part, par sa vitesse maximum de 80 km., inusitée sur les lignes à voie étroite.

Son équipement électrique sort de chez Brown, Boweri et Cie. L'emploi des automotrices de ce genre tend, à ce qu'il semble, à se généraliser de plus en plus, non seulement parce que, comparativement à la traction à vapeur, l'exploitation Diesel permet de réaliser des économies importantes, mais surtout parce que, au point de vue du trafic, elle présente l'avantage d'une vitesse plus élevée et d'une plus grande fréquence des trains.

Cours de vinification

Si le nombre des inscriptions est suffisant, un cours gratuit de vinification aura lieu dans les locaux de la station fédérale d'essais viticoles et arboricoles, à Lausanne (Montagibert), le mardi 24 septembre.

Le programme de ce cours comporte des exposés théoriques sur le traitement des vendanges saines et altérées, le traitement mécanique de la vendange, l'encavage, l'appréciation et l'amélioration des moûts, la fermentation alcoolique, l'emploi de l'acide sulfureux en vinification, les soins à la futaille, etc.

Une heure sera consacrée à des exercices pratiques : traitement de futailles altérées. Prière d'adresser les inscriptions d'ici au jeudi 19 septembre, à 18 heures, à la station fédérale d'essais viticoles, division de chimie, qui enverra le programme-horaire du cours.

Un deuxième cours, comportant les traitements usuels des vins, les recapages, les transvasages, la clarification, les altérations et la mise en bouteilles des vins, sera donné en décembre. Un communiqué ultérieur renseignera les intéressés sur la date fixée.

Le XVIme Comptoir suisse

Le peuple suisse commence à s'apercevoir que, si nous pouvons espérer une amélioration sensible de la situation économique actuelle, les beaux jours de l'avant-guerre sont définitivement révolus pour ceux qui sont arrivés à l'âge mûr.

L'organisation de foires régionales ou nationales constitue un des principaux moyens de stimuler la vie économique, en permettant aux consommateurs de se faire une idée d'ensemble de la production nationale, de façon à faire ses achats avec plus de discernement. Combien de fois le public sort-il à la fois ravi et émerveillé des ressources inconnues de notre production nationale, qu'il ignorait totalement et dont seule une foire pouvait lui révéler les trésors ?

Aussi constate-t-on, après chacune de nos foires nationales, à Lausanne comme à Bâle, que les affaires se raniment. Mais ces entreprises ne sont pas utiles seulement aux producteurs qui voient se remplir leurs carnets de commandes. Elles ne le sont pas moins aux consommateurs, puisqu'elles fournissent aux exposants l'occasion d'entendre leurs clients faire valoir leurs vœux, sinon leurs doléances, dont ils ne manqueront pas de tenir compte en vue de l'année suivante.

Enfin, les consommateurs apprennent à acheter, art qui n'est peut-être pas aussi répandu que quelques-uns se l'imaginent, et qui permet à la fois de vivre mieux et meilleur marché.

Aussi est-ce avec une entière conviction que l'Association de propagande « Semaine suisse » engage tous les citoyens à se rendre en foule au XVIme Comptoir suisse, à Lausanne, qui dépasse en intérêt les précédents, et contribuera à remettre en marche les affaires.

L'almanach « L'ami des aveugles »

Nous voici de nouveau à l'époque où de nombreux almanachs nous annoncent déjà une nouvelle année. Les publications poursuivent différents buts, dont certainement le plus noble et le plus utile est la philanthropie. C'est le but de *L'ami des aveugles*. Huit cents aveugles en Suisse vivent du produit de leur travail. Ils sont plus facilement atteints par la maladie et plus durement éprouvés par la crise que leurs collègues voyants. Il leur faut une garantie contre les risques de la vie qu'aucune société d'assurance n'a pu leur donner. Pourtant, cette garantie existe ; elle leur est donnée par *L'ami des aveugles*, qui seul alimente les deux caisses maladie de la Fédération suisse des aveugles. Sans cette publication, des centaines de travailleurs infirmes, fiers de gagner leur vie, risqueraient de tomber à la charge de l'assistance publique. (Prix 1 fr. 20 ; éditeur : Fédération suisse des aveugles, Victoriarain, 16, Berne.)

L'Europe sur le qui-vive

L'intransigeance italienne

Rome, 6 septembre.

Le *Giornale d'Italia* déclare que l'Italie n'acceptera pas la proposition formulée par le *Temps* portant sur la conclusion d'un traité à quatre, lequel, approuvé par la Société des nations, unirait l'Italie, la France, l'Angleterre et l'Ethiopie pour assurer à cette dernière une assistance collective des trois grandes nations européennes.

En vertu de ce traité, ajoute le *Giornale d'Italia,* l'Angleterre et la France, qui ont déjà de vastes possessions et exercent une grande influence coloniale dans le monde, obtiendraient en Ethiopie une position ayant pour effet de limiter celle qui a déjà été reconnue à l'Italie par les accords de 1891, de 1894 et par le traité de 1906.

La solution du conflit italo-abyssin équivaudrait, en effet, à accorder de nouveaux avantages à l'Angleterre et à la France. L'Italie veut des conditions claires, nettes et définitives ; elle veut une position analogue à celle que la France et l'Angleterre possèdent déjà dans leurs colonies.

Des troupes britanniques à Addis-Abéba

Addis-Abéba, 7 septembre.

Des troupes britanniques sont arrivées secrètement de nuit à quelques kilomètres d'Addis-Abéba. A la demande du gouvernement éthiopien, elles se rendront à pied, à la faveur de l'obscurité, à la légation d'Angleterre, de manière à être dérobées à la vue de la population pour ménager sa susceptibilité (?).

Bruit de mobilisation anglaise

Londres, 6 septembre.

Le gouvernement envisagerait de faire appel, au cas où les circonstances l'exigeraient, à la réserve navale royale. Il n'a pas été possible d'obtenir confirmation ou démenti de ce bruit. La *Royal naval Reserve* est composée d'hommes et de cadres employés dans les arsenaux, ports, docks, dépôts militaires, etc., qui font chaque année une période de quinze jours à bord d'un bâtiment de la flotte de guerre.

La Valette (Malte), 7 septembre.

Des réseaux de fils barbelés sont tendus sur divers points de la côte maltaise.

Un voyage de l'ambassadeur d'Italie à Londres

Londres, 7 septembre.

M. Grandi, ambassadeur d'Italie à Londres, est parti pour l'Italie.

Le *Daily Telegraph* qui donne cette information précise que l'ambassadeur se rend au chevet de son père, gravement malade à Bologne. M. Grandi sera de retour à Londres dimanche soir.

Le cabinet de Londres

Londres, 7 septembre.

Sir Samuel Hoare quittera Londres demain matin en avion pour Genève. Il a eu, dans la journée d'hier, vendredi, un entretien avec l'ambassadeur de France.

M. Baldwin, premier ministre, a reçu diverses personnalités afin d'examiner avec elles la situation à Genève. Sir John Simon a notamment été reçu par le premier ministre.

L'Internationale socialiste

Genève, 7 septembre.

Hier, vendredi, la commission mixte de l'Internationale ouvrière socialiste et de la Fédération syndicale internationale contre la guerre a tenu une séance à Genève, pour préparer une réunion commune du Conseil général de la Fédération syndicale internationale et de l'Exécutif de l'Internationale ouvrière socialiste.

A cette conférence, convoquée en vue d'examiner le problème du conflit italo-éthiopien, assistaient 52 délégués. Au cours de la première séance, présidée par M. Louis de Brouckère, sénateur de Belgique, la conférence a entendu deux exposés introductifs de MM. George Hicks, de Grande-Bretagne, et Léon Jouhaux (France).

Une résolution a été votée, confirmant l'attachement des deux Internationales à la paix, condamnant l'attitude agressive de l'Italie fasciste à l'égard de l'Ethiopie, faisant un suprême appel à la Société des nations pour qu'elle remplisse sa mission et affirmant que les deux Internationales, prêtes à remplir intégralement leur devoir envers la paix, assurent la Société des nations de l'appui effectif des travailleurs qu'elles représentent pour la mise en œuvre de toutes les sanctions qui pourraient s'imposer contre l'agresseur.

Cette résolution sera communiquée au président du Conseil, ainsi qu'au secrétaire général de la Société des nations.

LES MANŒUVRES MILITAIRES FRANÇAISES

Reims, 7 septembre.

M. Lebrun, président de la République, est arrivé à Reims pour assister aux manœuvres. Il a eu un entretien avec le ministre de l'Air, qui l'a mis au courant des circonstances de l'accident d'aviation de Saint-Jean-aux-Bois. Puis, il s'est rendu à l'hôpital, où une chapelle ardente a été dressée.

Dans la soirée, il a reçu à l'hôtel de la sous-préfecture le maréchal italien Badoglio et le général Gamelin, le ministre de la guerre et des généraux qui dirigent la manœuvre.

Les drapeaux de la monarchie en Autriche

Vienne, 6 septembre.

Le ministère autrichien de la défense nationale a prescrit que les drapeaux des régiments de l'époque de la monarchie devront être remis aux troupes. Ces étendards, généralement aux couleurs impériales, se trouvent actuellement dans des musées.

Automobilisme

Le grand-prix d'Italie

Les organisateurs du grand-prix d'Italie, qui aura lieu demain, dimanche, à Monza (Milan), viennent de procéder au tirage au sort de l'ordre des départs, qui sont établis comme suit :

Premier rang. — De gauche à droite : 2. Farina (Maserati) ; 4. Taruffi (Bugatti) ; 6. Caracciola (Mercédès).

Deuxième rang. — 8. Trossi (Trossi-Monaco) ; 10. Nuvolari (Alfa-Roméo).

Troisième rang. — 12. Stuck (Auto-Union) ; 14. Etancelin (Maserati) ; 16. Wimille (Bugatti).

Quatrième rang. — 18. Fagioli (Mercédès) ; 20. Chiron (Alfa-Roméo).

Cinquième rang. — 22. Varzi (Auto-Union) ; 24. Zehender (Maserati) ; 26. von Brauchitsch (Mercédès).

Sixième rang. — 28. Marinoni (Alfa-Roméo) ; 30. Rosemeyer (Auto-Union).

Septième rang. — 32. Siena (Maserati) ; 34. Lang (Mercédès) ; 36. Pietsch (Auto-Union).

Le grand-prix automobile d'Italie sera couru sur un circuit de 6 km. 890 tracé sur la piste de Monza ; il promet d'être un des plus intéressants de l'année. En effet, les Allemands ont engagé leurs meilleures voitures avec l'intention de venger l'échec que leur fit subir, au grand-prix d'Allemagne, l'Italien Nuvolari. Les Italiens ont mis au point, en vue de la course de dimanche, de nouvelles monoplaces dont les essais auraient été remarquables. Le Français Etancelin pilotera la nouvelle Maserati, tandis que Trossi essayera un « bolide » de conception nouvelle.

La production américaine

Le dernier numéro du périodique américain *Automotive Industries* apporte, quant à la marche de l'industrie d'outre-Océan depuis quelque quinze ans, des chiffres intéressants.

Les Américains, un moment, ont connu jusqu'à 140 marques différentes. Progressivement, ce nombre s'est considérablement abaissé. En outre, il s'est créé des consortiums qui ont permis d'abaisser les prix de revient.

Ford comprend Ford et Lincoln. Le groupe « General Motors » réunit les maisons Buick, Cadillac, Chevrolet, La Salle, Oldsmobile et Pontiac (plus Opel en Allemagne et Vauxhall en Angleterre).

Walter Chrysler, qui avait créé sa marque en 1924, quand il quitta la direction générale de Buick, groupe aujourd'hui les maisons Chrysler, de Soto, Dodge et Plymouth.

Le groupe Hudson comprend Terraplane et Hudson. Le groupe Nash contrôle La Fayette et Nash.

Il n'y a plus guère qu'une douzaine de maisons indépendantes qui sont Auburn, Graham, Hupmobile, Packard, Pierce-Arrow, Reo, Studebaker, Willys, etc. Studebaker a la plus forte proportion de production dans ce groupe qui, pour son ensemble, n'atteint guère qu'à 5 pour cent de la production totale.

Dans les six premiers mois de 1934, il avait été vendu, aux Etats-Unis, 995,121 voitures ; pour la même période de 1935, on arrive à 1,461,940 voitures, soit un accroissement de 50 % — ou presque.

En ce qui concerne la période janvier-juin 1935, on relève les chiffres que voici :

General Motors	510,117 voitures
Groupe Ford	489,402 voitures
Groupe Chrysler	348,292 voitures
Groupe Hudson	40,488 voitures
Groupe Nash	16,075 voitures
Studebaker	21,076 voitures

En ce qui concerne les marques individuelles, on trouve l'ordre suivant :

Ford	488,468 voitures
Chevrolet	312,164 voitures
Plymouth	213,057 voitures
Dodge	96,923 voitures
Oldsmobile	80,440 voitures
Pontiac	75,124 voitures
Buick	34,076 voitures

Parallèlement à ce développement de la production, on enregistre, d'après les bilans publiés, une progression sensible des bénéfices : pour la première période de 1935, ils atteignent en six mois 125 millions de dollars contre 85 millions pour la période correspondante de 1934.

SOMMAIRES DES REVUES

La Patrie suisse du 7 septembre (N° 36) : De toutes les rivières de notre pays, le Doubs est la plus pittoresque et peut-être la moins connue. Ce numéro lui consacre un intéressant article illustré. — Au sommaire également : *Le tableau,* nouvelle inédite par W. Thomi. — *François Barraud,* par H. Genetti. — Le joueur d'échecs. — Actualités : l'accident de Küssnacht ; le Congrès catholique suisse à Fribourg ; le Tour de Suisse ; les championnats internationaux de tennis, etc.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Le vol du trésor de la cathédrale de Pampelune

La police parisienne a arrêté hier matin José de la Motta et Ferdinand Papaléo, antiquaires. Ces deux étrangers font l'objet d'un mandat d'arrêt du juge d'instruction de Pampelune (Navarre) pour le vol du trésor de la cathédrale de cette ville, commis en juillet dernier.

La direction de la Sûreté de Madrid annonce que le reliquaire hispano-arabe volé à la cathédrale a été retrouvé par un agriculteur de Barrio Plano, près de Pampelune. C'était le seul joyau du trésor volé qui n'avait pas été encore retrouvé.

C'est près de San-Cristobal, à six km. de Pampelune, qu'a été retrouvé le reliquaire.

Enveloppé de papier, il était dissimulé dans un fourré.

Un cambrioleur arrêté

Le nommé Max Sass, qui est soupçonné d'avoir trempé dans le cambriolage de la succursale de la « Diskontobank », à la Wittenbergplatz, à Berlin, a été arrêté, hier, vendredi, au moment où il cambriolait une pharmacie, à Berlin-Wilmersdorf.

Max Sass et ses frères, Eric et Franz, furent longtemps détenus, à la suite du cambriolage de la « Diskontobank », cambriolage qui rapporta plusieurs millions de marcs à ses auteurs. Ils avaient cependant été relâchés faute de preuves.

Abordage dans les Dardanelles

Le navire *Carnero,* de Trieste, qui traversait les Dardanelles, a abordé le bateau turc *Midili,* qui a coulé en quelques minutes.

Le *Carnero* a sauvé tous les membres de l'équipage et tous les passagers, à l'exception d'un seul.

Accident d'aviation

Un avion militaire turc, qui effectuait un vol de nuit, s'est écrasé sur le sol près d'Izmir. Le lieutenant qui le pilotait a été tué.

Grand incendie en Silésie

A Hindorf (Silésie), le feu a complètement détruit une grande ferme ainsi que les récoltes. Une femme de 70 ans a péri carbonisée. Une autre a été si grièvement brûlée qu'on désespère de la sauver.

Cinq personnes tuées par une bombe

Cinq personnes, dont trois Anglais, ont été tuées et trente autres, blessées, jeudi, par l'explosion d'une bombe, au moment où on procédait au déchargement de l'engin d'un avion, à Abbotabad (Indes britanniques).

Collision en Pologne

Jeudi, un train de marchandises est allé se jeter, à Bromberg (près de Posen), contre un train militaire. Sept wagons du train militaire ont été détruits ; 18 soldats ont été grièvement blessés.

Nouveaux désastres en vue en Chine

Des nouvelles du Chantoung laissent craindre que le Fleuve jaune ne rentre dans le lit qu'il suivait vers la moitié du siècle dernier. L'embouchure de l'ancien lit est située entre Tsingtau et Changhaï.

Les conséquences de ce phénomène seraient la destruction de terrains extraordinairement fertiles situés dans la partie nord du Kiang-Sou.

Un voilier coule dans la Baltique

Le voilier *Flottbeck,* de Hambourg, qui faisait route de Dantzig à Riga, a été pris dans une tourmente et a coulé. L'équipage était composé de onze hommes. Le capitaine et deux hommes ont pu se sauver en canot ; les autres ont disparus.

SUISSE

A la recherche d'une automobile

La police cantonale de Berne communique : Jeudi 5 septembre, peu après 19 heures, un cycliste se rendant de Longeau à Perles, Adolphe Kocher, né en 1909, portier d'hôtel, actuellement chez sa mère à Perles, a été renversé par une automobile circulant à très vive allure, à l'entrée est du village de Perles. Il subit diverses contusions qui ne mettent toutefois pas sa vie en danger. Quant à l'automobiliste, il poursuivit sa route dans la direction de Bienne. Il s'agit d'une limousine sombre, dont le pareboue de droite, avant, doit être endommagé.

Les renseignements peuvent être adressés au juge d'instruction de Büren-sur-Aar, téléphone N° 71, ou au poste de police le plus proche.

Le cambrioleur de villas

La police genevoise a identifié l'individu arrêté à Bienne et qui avait complètement mis à sac la villa de M. Otto Graf, à Grange-Canal. Il s'agit d'un certain Estermann, de Muri (Argovie), habitant depuis plusieurs mois à Genève, où il travaillait comme maœuvre.

La police a établi que cet individu avait déposé dans un hôtel de Lucerne 93 titres de 1000 fr.

Echos de partout

Un souvenir de Messimy

M. Messimy, l'homme d'Etat français qui vient de mourir, était ministre de la guerre en août 1914, dans le cabinet Viviani. Il eut la lourde charge de la mobilisation et tout le monde a reconnu alors que cette opération avait été beaucoup mieux réussie qu'on n'osait s'y attendre.

M. Messimy s'était placé sous l'égide du général Marceau, dont le buste ornait la cheminée de son cabinet et il cherchait toutes les innovations propres à frapper l'esprit public et à pousser l'exaltation patriotique au plus haut degré.

Il paraît qu'il avait eu l'idée de mobiliser les hommes d'Etat représentatifs que leur âge n'appelait pas à la frontière.

Aristide Briand racontait qu'il l'avait prié de venir le voir et lui avait déclaré :

— Vous et Barthou, qui avez fait la loi de trois ans, vous ne pouvez pas rester à l'arrière. Je vais vous nommer tous les deux sous-lieutenants et vous faire porte-drapeau.

Et comme Briand semblait un peu étonné de cette proposition, le ministre lui avait montré le buste de Marceau, disant :

— Il nous regarde.

A quoi Briand avait répondu :

— Mais voyez comme il est calme.

La France accueillante

C'était à la fin du mois de décembre de 1934. Un taxi stoppa devant l'hôtel de ville de Paris et un homme en descendit. Il avait l'autorité calme et ferme de ceux qui sont habitués à commander. Après s'être renseigné auprès d'un agent, il monta le grand escalier qui mène aux bureaux du préfet de la Seine.

Il avait le crâne rasé, son élégance était sobre. Il tira de son portefeuille une carte, la fit passer au préfet et, aussitôt, fut introduit.

— Monsieur le préfet, dit-il, je viens vous faire une proposition...

Le préfet de la Seine était alors M. Edouard Renard ; il eut un geste courtois pour montrer à son visiteur qu'il l'écoutait avec attention ; et celui-ci prononça exactement les phrases suivantes :

— Monsieur le préfet de la Seine, je suis l'ancien chef de la propagande de la municipalité de Berlin, je vous demande de créer un bureau de propagande et de publicité du conseil municipal de Paris... J'ai été expulsé d'Allemagne par Hitler. Je n'ai plus de situation : vous me donnerez la direction de ce bureau de propagande de la municipalité de Paris...

— Voilà où nous en sommes ! disait plus tard M. Renard en contant cette anecdote. Un citoyen allemand arrive en France et réclame le poste de chef de propagande de la capitale. Pour l'aider dans ce projet insensé, il trouve trois députés, un ancien ministre, un régent de la Banque de France et un fonctionnaire de l'Intérieur. J'ai là leurs lettres... J'ai vu beaucoup de choses étonnantes, mais celle-là, c'est le record !...

L'attendrisseur

Le public ne reconnaît pas les bienfaits qu'on lui prodigue.

Il existe depuis des années, dans nombre de boucheries parisiennes, un appareil admirable et qui, par surcroît, porte un nom séduisant : l'attendrisseur. Admirable ! Vous introduisez dans cet appareil un morceau pris dans la « macreuse » ou dans la « tranche » : il ressort à l'état de faux-filet à tendreté certaine. Un peu plus d'audace encore : le gîte-à-la-noix fournira des biftecks.

Ce qu'est l'attendrisseur ? Deux rangées de nombreuses, longues et fines aiguilles s'y affrontent. On place la viande à attendrir entre les deux rangées, on presse : les aiguilles traversent de toutes parts le morceau coriace, y déchiquètent les fibres qui seraient rebelles à la dent. Vous avez alors de la viande tendre.

Le garçon de boucherie qui en montre le fonctionnement ajoute, avec la fierté qu'inspire aux tehniciens le progrès :

— Epatant... Vous mettez de la vieille vache et il en ressort du bœuf de première qualité.

L'île heureuse

A ceux que hantent les larges horizons et auxquels un voyage en mer ne fait pas peur, on peut signaler une villégiature exceptionnelle.

Ils peuvent, en effet, se rendre acquéreurs d'une des îles Fanning et Washington, situées à soixante-dix kilomètres l'une de l'autre et à environ mille kilomètres de Honolulu. La compagnie anglaise dont elles sont la propriété a décidé de s'en défaire.

C'est là une occasion d'autant plus tentante que l'île Fanning jouit d'une température toujours égale. On n'y enregistre guère d'écarts supérieurs à quelques degrés.

Et puis on a toujours la perspective de se faire couronner roi !

Mot de la fin

— L'ortie est une plante merveilleuse par tous les emplois auxquels elle se prête ; elle peut être une source de richesse...

— Alors, fondez une école d'ortie-culture.

Pourquoi nous voulons la revision de la constitution

L'aboutissement des erreurs du siècle dernier, les conséquences néfastes des régimes qu'elles ont inspirés et l'insuffisance des constitutions qui les ont consacrées révèlent à tous les yeux la nécessité urgente des redressements spirituels, intellectuels et politiques que de nouvelles constitutions consacreront et favoriseront.

Notre constitution n'échappe pas à cette critique ; la Suisse ne pourra se soustraire aux mêmes redressements, qui devront aboutir à une nouvelle constitution.

Ces erreurs, en effet, introduisirent dans notre constitution des textes qui imposèrent à nos traditions politiques un certain nombre de déformations et donnèrent entrée chez nous à un certain nombre de mouvements d'idées et de masses qui désorganisèrent notre vie économique et sociale et détruisirent notre unité morale.

Ces erreurs, ce furent celles que la Révolution française cristallisa dans sa déclaration des droits de l'homme, opposée aux droits de Dieu ; ce furent aussi les principes d'un libéralisme économique destructeur de toute discipline professionnelle, livrant les classes économiques faibles au bon plaisir des classes économiques fortes, instaurant ainsi l'autorité de l'homme sur l'homme, non plus au nom de ses valeurs morales ou de son dévouement au bien commun, mais au nom, simplement, de la puissance financière qu'il détient. Ce matérialisme pratique des libéraux a engendré le matérialisme doctrinaire des marxistes, les opposant l'un à l'autre dans une lutte violente, destructrice de toute collaboration, ruineuse pour l'économie et dangereuse pour l'unité morale du pays.

Entraîné par la nécessité de jouer entre ces classes ennemies le rôle d'arbitre, l'Etat y a perdu peu à peu son autorité, et s'est finalement ruiné à vouloir combler lui-même les déficits matériels de ce régime libéral de division, de haine et d'oppositions stériles.

Nos gouvernants crurent fortifier leur pouvoir en multipliant les centralisations économiques, les monopoles, et par conséquent leurs fonctionnaires, et ne firent qu'accroître le nombre des appétits et l'armée des électeurs dressant contre l'intérêt de l'Etat la force de leurs intérêts particuliers coalisés.

L'affirmation des droits et des libertés individuelles d'un côté, l'omnipotence de l'Etat et la souveraineté inconditionnée des majorités électorales, de l'autre côté, affaiblirent progressivement les corps intermédiaires entre l'individu et l'Etat et firent retomber sur l'Etat toutes les charges que cet individualisme outrancier laissait sans organe pour les assumer ; de là, une augmentation croissante des compétences de l'Etat et un appétit sans cesse croissant, lui aussi, des individus, qui surent se coaliser, non plus pour s'entr'aider, mais pour revendiquer et exiger la satisfaction de leurs appétits.

Les difficultés économiques exploitées par des meneurs conduisent des masses du peuple de plus en plus grandes dans les rangs des Sans-Dieu, des internationalistes, des partisans de la lutte des classes, des ennemis de la propriété, des destructeurs de la famille et des adversaires de la pensée chrétienne.

Les parlements sont envahis par des partis représentant des coalitions d'intérêts matériels, qui se livrent à une basse démagogie électorale et qui transforment les conseils de la nation en conseils économiques dont l'activité mène l'Etat à la ruine et met en péril l'économie privée.

L'Etat, absorbé par ces préoccupations économiques, ébranlé par ces agitations insatiables, se voit réduit à l'impuissance et ne peut plus gouverner politiquement le pays. Les partis traditionnels, menacés par ces agitateurs communistes, socialistes, agraires, se voient réduits à une défensive de plus en plus difficile et deviennent de jour en jour de plus en plus incapables de sauvegarder les valeurs spirituelles, morales et sociales traditionnelles.

Un régime politique qui voit la presque totalité de ses fonctionnaires se coaliser contre l'Etat et contre le peuple qui les entretient largement est réduit à l'impuissance et à la stérilité.

Tout cela oblige les citoyens sérieux et réfléchis à conclure et ce sont ceux là qui font appel au peuple et lui disent :

Nous voulons une revision totale :

Parce que la Constitution fédérale actuelle nous a conduits à une situation intolérable, financièrement, économiquement, moralement, politiquement.

Parce que la Constitution actuelle consacre un état de fait dont les inspirations sont celles que la Révolution française imposa à la France et qui rayonnèrent sur tous les pays d'Europe, inspirations contraires, pour une large part, au droit naturel, aux principes chrétiens, à nos traditions nationales.

Parce que tous les pays qui ont souffert des mêmes erreurs et des mêmes formules ont dû les renier et chercher dans des formules et des idées nouvelles des constitutions nouvelles qui leur permettent de vivre ; les unes allèrent au bolchévisme matérialiste, d'autres aux dictatures raciste ou impérialiste, d'autres encore à l'Etat corporatif ou tout au moins à l'ordre social corporatif.

Parce que la Suisse est à son tour contrainte, pour sortir d'une situation intenable, de chercher, elle aussi, une formule de renouvellement et de rajeunissement. La seule formule qui paraît compatible avec nos traditions politiques, économiques, morales et spirituelles, est celle qui s'exprime par ces mots : Une Suisse chrétienne, une Suisse fédéraliste, une Suisse à économie familiale et corporative, marquant ainsi un retour aux principes, à la fois démocratiques et chrétiens, qui inspirèrent les fondateurs de la Confédération et qui firent durant des siècles la Suisse invincible et prospère.

Les forces de renouvellement national voient dans une Suisse plus chrétienne, plus librement et plus activement fédéraliste, dans une économie plus largement familiale et corporative, l'aboutissement de leurs efforts.

Votons OUI

PETITE GAZETTE

Une baronne alsacienne a fêté son 103me anniversaire

Mercredi, au château de Hirtzbach, près d'Altkirch, la baronne Hessau de Reinach, née Anne de Gohr, a fêté son 103me anniversaire.

La baronne fait chaque jour des promenades dans le parc du château.

Le « Courrier d'Ethiopie »

Il y a un journal français à Addis-Abéba, le *Courrier d'Ethiopie ;* quatre pages de quatre colonnes, imprimées sur un excellent papier, avec la traduction du titre en caractères amhariques *(Ethiopia Meleketegnia),* et ces mentions : « Le seul journal français d'informations, renseignements commerciaux du carrefour de la mer Rouge : Ethiopie et pays limitrophes, Côte française des Somalis, Erythrée, Soudan anglais, Somalie italienne, Est-Africain, Somaliland britannique, Arabie, Suez, Aden. »

Ce journal français d'Ethiopie a été fondé en 1913 par l'imprimeur M. Alexis Desvages, actuellement établi à Rouen, et dont l'imprimerie, créée en 1919 à Addis-Abéba, avec le concours d'une douzaine d'apprentis indigènes, qui étaient des *deftera,* sortes de jeunes clercs élevés par des prêtres éthiopiens, a publié notamment le premier catéchisme éthiopien, pour le compte de l'*Abouna,* ou pontife du royaume, la première arithmétique et une grammaire indigène, ainsi qu'une édition éthiopienne, à 25,000 exemplaires, des Psaumes de David.

Un poisson rare

L'Institut de zoologie de Zurich vient de procéder à l'étude d'un poisson très rare capturé dans le cours de l'ancienne Limmat, près d'Unterengstringen. Ce poisson, qui a environ 20 cm. de longueur, porte à la tête deux antennes longues de 5 cm. environ.

Conseils aux cyclistes !

Du bulletin hebdomadaire du Touring Club suisse :

Cyclistes ! Rappelez-vous que, de tous les usagers de la route, vous êtes les plus souples, les plus mobiles, les plus sveltes, les plus rapides au départ ou à l'arrêt et aussi les plus imprévus. Vos devoirs dérivent de ces qualités et de ces défauts.

Ayez de bons freins, un timbre avertisseur, une plaque d'identité et de contrôle et des feux de police.

Sur route, et plus encore dans la traversée des agglomérations, vous devez vous tenir exactement à droite, tout au bord, toutes les fois que l'état de la chaussée le permettra.

Quand vous dépassez une voiture ou une charrette, assurez-vous d'abord qu'il ne vient rien en sens inverse ; il est inutile et dangereux de décrire à distance une large ondulation ; passez non loin du véhicule dépassé et reprenez tout de suite votre droite.

Plus dangereux encore est le dandinement inopiné qui porte brusquement au milieu de la chaussée le cycliste distrait. Inutile de se retourner, en oscillant sur la gauche, à l'avertissement d'un klaxon. Cette dérive de 50 centimètres, non prévue par le chauffeur qui passe, est suffisante pour vous faire enlever une pédale ou même un pied ou un bras.

Ridicule est celui qui part à toute allure, tête baissée, dès qu'il entend le bruit d'une auto, comme s'il voulait lutter de vitesse. Un dérapage, résultat d'une vitesse excessive, peut le projeter sous les roues de la voiture.

Abordez toujours les croisements et toutes les routes à l'extrême ralenti : un chauffeur peut prévoir une route, ou même un chemin ; il ne peut deviner le sentier, d'où vous allez surgir trop vite pour qu'il puisse vous éviter. Des centaines de cyclistes morts sont là pour certifier la nécessité de cette précaution. Soyez seul sur votre bicyclette : un petit enfant qui peut bouger ou avoir peur est une lourde responsabilité.

Quand vous êtes en bande, roulez en file indienne sur le bord droit, en tout cas pas plus de deux de front, la disposition transversale oblige à des déplacements continuels.

LES SPORTS

Les championnats de la Fédération catholique de gymnastique et de sport, à Baden

Malgré un temps très incertain et quelques averses, la fête s'est déroulée dans de très bonnes conditions de température et de terrain, tel que l'athlète le désire. Les concours individuels ont commencé à quatre endroits différents. Au début des courses, il y eut trois surprises : Oscar Geisinger, de *Saint-Joseph,* Bâle, le champion de l'année dernière, a amélioré son résultat de la course de 100 m. à 10,9 secondes. Georges Meyer, de *Sainte-Marie,* Bâle, un as à la course de 200 m., a de nouveau été champion avec 23 secondes. La course de 400 m. a été une victoire tessinoise, comme on s'y attendait. Oswaldo Pedretti, de *Virtus,* Locarno, a parcouru cette distance en 52,7 secondes. Le 800 m. a été gagné par Arnold Schiesser de *Sainte-Marie,* Bâle, avec 2 min. 8, 4 sec. et de 3000 m. par Aloïs Novic, de *Sainte-Claire,* Bâle, avec un nouveau meilleur temps de 9 min. 48 sec. La course aux haies a été gagnée par Walter Diezinger, *Saint-Antoine,* Bâle, avec 16 secondes à peine, avant Max Wohler, de Dietikon.

Les meilleurs résultats des sauts enregistrés jusqu'ici n'ont pas été dépassés. Edoardo Romerio, Locarno, sauta 1,75 m. en hauteur et 6,57 m. en longueur. De même, les lancements auraient été meilleurs si les athlètes n'avaient pas été gênés par une forte pluie. Fritz Wipfler, de *Saint-Joseph,* Zurich, est resté depuis plusieurs années champion au lancement du boulet ; son meilleur jet est de 13 m. Hans Gsell, de *Saints-Pierre et Paul,* Zurich, a amélioré son lancement du javelot à 49,75 m. Fritz Wipfler est champion au lancement du disque avec 36,80 m. Max Metzger, Olten, à la balle à lancière, avec 54,24 m. Au saut à la perche, Oscar Geisinger a atteint 3 m. de hauteur, alors que, l'année dernière, il avait obtenu un résultat de 3,40 m.

La messe a été célébrée à la chapelle de Saint-Sébastien par le doyen de Baden, M. Hæfeli, et un sermon de circonstance a été prononcé.

Après la messe, tous les participants se sont rassemblés sur le stade Aue et les courses préliminaires de 4×100m. cat. *B,* auxquelles ont pris part 24 sections, ont commencé. La course a été courue avec beaucoup de style par *Virtus,* Locarno, qui a obtenu un meilleur temps de 47,1 secondes, suivi des sections *Saint-Pierre et Paul,* Zurich, Rebstein et Baden. La course préliminaire de 4×100 m. cat. *A,* a été gagnée brillamment par Locarno I, en 45,4 secondes, suivi de *Saint-Joseph,* Bâle et Zurich-Wiedikon. Entre temps, les vétérans ont exécuté leurs jeux de ballon au poing.

Au début de l'après-midi, le temps s'est encore amélioré et l'on a pu continuer les concours et jeux de vétérans à 14 h., après la tournée d'honneur des athlètes. On a commencé par la course finale de 4×100 m. cat. *A,* qui a de nouveau été gagnée par *Virtus,* Locarno, améliorant son record de l'année passée avec un temps de 45 secondes.

La lutte finale des 4×100 m. cat. *B,* a été chaudement disputée car les sociétés ont fait un grand effort pour arriver avant Locarno II. Mais malgré tout, Locarno est resté vainqueur avec un temps de 47 secondes. La course suédoise (100, 200, 300, 400 m.) était d'avance assurée à Locarno, qui l'a gagnée avec son excellente équipe en un temps de 2 min. 5 sec.

Vint ensuite la course olympique (800, 400, 200, 100 m.). La section *Saint-Antoine,* Zurich, le vainqueur de l'année passée, fut battue par *Virtus,* Locarno avec un temps de 3 min. 34 sec. Après cette surprise, on s'attendait à voir cette société sortir également victorieuse à la course aux fanions, ce qui a été le cas avec un temps de 3 min. 28 sec.

M. Furegatti, Zurich, a proclamé les résultats, applaudis avec enthousiasme par le public.

Cette belle journée a été une preuve nouvelle de la noble mission qu'a à remplir aujourd'hui la jeunesse sportive catholique et nous espérons que nombreux seront ceux qui viendront encore se grouper sous le drapeau victorieux de la Fédération catholique suisse de gymnastique et sports.

LES PREMIERS RANGS

Course de relais 4×100 m. catégorie « A »

1. Locarno, *Virtus :* 45 sec.
2. Bâle, Saint-Joseph : 45,4 sec.
3. Zurich-Wiedikon, Société catholique de gym. : 45,6 sec.

Course de relais 4×100 m. catégorie « B »

1. Locarno, *Virtus :* 47 sec.
2. Zurich, Saints Pierre et Paul : 47,4 sec.
3. Baden, Soc. cath. de gym. *Stein :* 47,9 sec.

Course suédoise

1. Locarno, *Virtus :* 2 min. 5 sec.
2. Bâle, Sainte-Marie : 2 min. 8 sec.
3. Berne, Soc. cath. de gym. : 2 min. 11, 2 sec.

Course olympique

1. Locarno, *Virtus :* 3 min. 34 sec.
2. Berne, Soc. cath. de gym. : 3 min. 38, 9 sec.
3. Bâle, Saint-Joseph : 3 min. 38, 9 sec.

Course aux fanions

1. Locarno, *Virtus :* 3 min. 28 sec.
2. Bâle, Saint-Joseph : 3 min. 29, 1 sec.
3. Bâle, Sainte-Claire : 3 min. 30, 8 sec.

Résultats des jeux de vétérans (24 sections)

Ballon au poing (Faustball)

1. Bâle, Soc. cath. de gym. : I.
2. Zurich, Saint-Antoine.
3. Bâle, Soc. cath. de gym. : III.

Ballon corbeille (Basketball)

1. Berne, Soc. cath. de gym.
2. Bâle, Soc. cath. de gym.
3. Zurich, Mænnerturn-Club Liebfrauen.

Le championnat suisse de football

Voici les matches de demain, dimanche : en ligue nationale, Bâle-Grasshoppers, Young-Fellows contre Aarau, Saint-Gall contre Locarno, Lugano-Nordstern, Berne contre Young-Boys, Servette contre Chaux-de-Fonds et Bienne contre Lausanne-Sports.

En première ligue, groupe *I* : Racing-Lausanne contre Cantonal-Neuchâtel, Montreux-Monthey, Fribourg-Vevey, Soleure contre Urania-Genève, Olten-Granges, Porrentruy contre Etoile-Carouge. Groupe *II* : Blue-Stars contre Zurich, Seebach-Winterthour, Juventus-Brühl, Schaffhouse-Oerlikon, Kreuzlingen contre Concordia-Bâle, Lucerne-Chiasso.

Le championnat d'Europe de lutte

Hier, vendredi, a commencé, à Bruxelles, le championnat d'Europe de lutte libre, auquel prennent part les représentants de quatorze nations : Allemagne, Esthonie, Pologne, Angleterre, Finlande, Suède, Autriche, France, Suisse, Belgique, Hongrie, Tchéco-Slovaquie, Danemark et Italie.

Le 30me Tour de France

Le règlement du Tour de France de 1936 vient d'être établi, dans ses grandes lignes, par M. Desgrange. Les équipes nationales subsistent ; elles comprendront 12 unités au moins, et les individuels sont supprimés. Les touristes-routiers seront maintenus. Les étapes seront au nombre de 21 et six journées de repos sont prévues. Cinq étapes comporteront des demi-étapes avec départs séparés. Enfin la caravane des suiveurs sera surveillée de telle sorte que les accidents enregistrés cette année ne se reproduisent pas.

Six jours en patins-skis

Les Chamoniards Robert Hartung, Georges Démarchi et Georges Herba, qui ont décidé d'effectuer sur patins-skis (espèces de trottinettes fixées à chaque pied, le coureur se servant de bâtons de ski) le trajet Chamonix-Paris-Bruxelles, soit 950 km., sont partis, jeudi matin, à 7 heures, de Chamonix. Ils ont passé à Genève à 16 heures.

Souhaitons bon voyage aux trois Chamoniards. Mais il semble qu'ils auront besoin de plus de six jours pour effectuer ce trajet.

BIBLIOGRAPHIE

Annuaire téléphonique suisse

Cet ouvrage, édité par Hallwag, S. A., à Berne, pour le prix de 15 fr., dont l'édition 1935/36 vient de paraître, se distingue par sa présentation pratique des listes d'abonnés en un seul volume dans lequel les listes des grandes villes forment une rubrique spéciale et sont séparées les unes des autres par des cartons. La recherche rapide d'une localité désignée s'effectue donc facilement et l'orientation en est facilitée. Mais cet annuaire ne sert pas seulement à l'établissement des communications téléphoniques, il représente en même temps un livre suisse d'adresses de premier ordre, car il est actuellement rare que des commerçants ou des bureaux n'aient pas le téléphone. Ce volume contient plus de 300,000 inscriptions avec indication des professions et des adresses et peut ainsi rendre d'excellents services aussi bien pour l'écoulement de la marchandise que pour la correspondance. Lors de recherches, la collection d'adresse de chaque localité représente une source pour ainsi dire inépuisable de renseignements pour les fabriques, les maisons d'expédition, les hôpitaux, les hôtels et restaurants, les entreprises commerciales et de transports, les secrétariats et les chancelleries, bref, pour toute exploitation ou administration ayant un service intense de bureau. Les indications pour chaque localité de la commune, du canton, de la population et de l'altitude, de même que de la situation quant aux communications (postes, télégraphes et gares) sont très pratiques. La possibilité d'emploi de ce volume est encore augmentée par les plans de villes avec listes des rues, ainsi qu'une carte mentionnant les lignes de chemins de fer et d'automobiles sur lesquelles il est facile de situer chaque localité au moyen d'un système de cases et d'un code. L'annuaire téléphonique est donc un aide-mémoire universel et pratique.

SOMMAIRES DES REVUES

Succès, la revue d'organisation commerciale et industrielle. (Bureau, finance, droit, fabrication, vente, publicité, étalage.) Rédaction et administration : E. Ruckstuhl-Bonanomi, Métropole-Passage des Jumelles, Lausanne.

Juillet-août : Avant tout, ranimer les affaires. — Ce que sera le XVIme Comptoir suisse. — Buvons du vin suisse. — La lettre, symbole parlant. — Les feuilles qui tombent. — Quelques imprimés de tourisme. — Pour faire rentrer ses fonds. — L'honnêteté en affaires. — L'art de la vente. — Une habile propagande. — Une maison qui sait faire sa publicité. — Des économies en publicité. — Aimez-vous vos marchandises ? — Une méthode moderne de comptabilité. — Nous avons reçu... — A travers les publications.

FRIBOURG

Dernier appel

Nous sommes dans une année politique par excellence, qui fera date dans les annales de notre démocratie, puisqu'elle fournit à notre peuple l'occasion de choisir l'orientation qu'il entend donner à ses destinées.

Les positions sont claires.

D'un côté, le parti socialiste, le grand bénéficiaire du désarroi et du désordre actuel, qui spécule sur la misère générale afin d'arriver plus facilement à ses fins ; avec lui, un certain nombre de radicaux attardés qui en sont réduits à agiter le spectre confessionnel pour masquer l'absence de programme constructeur qui les caractérise. De l'autre côté, toutes les forces de régénération et de rénovation, la jeunesse avant tout, qui entendent non pas renverser pour détruire, mais consolider notre vieille maison helvétique, et l'aménager mieux que jusqu'ici, afin que notre peuple puisse y vivre plus humainement dans la paix, dans l'ordre et dans sa traditionnelle simplicité.

Le 2 juin, nous avons repoussé une initiative néfaste qui eût conduit notre pays à la ruine ; nous resterons logiques avec nous-mêmes en affirmant, le 8 septembre, qu'une revision est nécessaire afin d'adapter aux besoins nouveaux notre édifice constitutionnel et en donnant mandat à nos autorités d'élaborer le plan de ces améliorations et de ces transformations, plan qui devra ensuite nous être soumis, afin que nous puissions nous prononcer en connaissance de cause.

Notre parti, qui doit, aujourd'hui plus que jamais, être le champion des idées justes et saines, se doit à lui-même et à la cause qu'il représente d'affirmer nettement la volonté qui l'anime de travailler efficacement à cet ordre meilleur et par là au bien du peuple et du pays.

Notre peuple fribourgeois a un rôle tout spécial à tenir : il doit, une fois de plus, apparaître comme le gardien des principes féconds de régénération sociale et politique.

En attendant de désigner, le 27 octobre, ceux qui devront préparer cet ordre nouveau, il s'affirmera, le 8 septembre, comme un peuple compact et uni, qui sait ce qu'il veut ; se souvenant du 2 juin, il fera confiance à ses chefs et à ses guides et suivra leur mot d'ordre.

Il s'agit donc de ne pas céder à une lassitude en partie compréhensible, si l'on songe aux nombreuses consultations populaires intervenues et à celles qui doivent encore avoir lieu, mais qui serait coupable de la part de ceux qui ont la tâche lourde de responsabilités de conserver l'héritage de nos traditions patriotiques.

Le légitime besoin de repos que nous ressentons tous ne saurait nous dispenser de l'accomplissement de notre devoir civique.

Le 8 septembre, nous irons tous aux urnes pour affirmer que nous voulons un ordre constitutionnel meilleur, plus humain, plus chrétien, plus vraiment suisse et nous voterons :

OUI

Romain Chatton,
vice-président du Conseil d'Etat.
Marcel Vonderweid, conseiller d'Etat.
Bernard Weck, conseiller d'Etat.
Jules Bovet, conseiller d'Etat.
Joseph Piller, conseiller d'Etat.
Maxime Quartenoud, conseiller d'Etat.

Une maladresse

La presse confédérée critique l'empêchement mis à la vente des journaux du dehors dans les rues de Fribourg, le dimanche du Congrès catholique.

Nous ne faisons pas difficulté de convenir que ce fut là une mesure malencontreuse, qui a fourni inopportunément prétexte à rééditer toute espèce de sottises sur le compte de Fribourg.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Concordia, Chœur mixte de Saint-Nicolas, Contingent des grenadiers. — Les membres de ces trois sociétés qui désirent prendre part à la Journée fribourgeoise, au Comptoir suisse, à Lausanne, mercredi, 11 septembre, sont priés de s'inscrire respectivement auprès de MM. Cotting, tailleur ; Steinauer, place de la gare, et Daler, Route-Neuve, jusqu'à lundi à midi.

Nouvelles de la dernière heure

La commission du mémorandum italien

Paris, 7 septembre.

(Havas.) — Le *Petit Parisien écrit :*

La commission constituée à Genève, c'est un bon point. On peut supposer que les propositions faites à Mussolini lors de la conférence de Paris seront reprises et probablement complétées. Il faut souhaiter que l'Italie manifeste de son côté une réelle intention de profiter des bons offices de la Société des nations, ne lui refuse pas le concours de sa bonne volonté et ne persiste pas dans la conviction qu'elle ne pourra obtenir des résultats que par la force des armes.

Le *Petit Parisien* termine ainsi sa dépêche : « La délégation italienne a dû se rendre compte, durant cette dernière journée, à Genève, que la Société des nations existe et que, plus que jamais, toutes les puissances, grandes et petites, sont vraiment décidées à faire respecter, coûte que coûte, la loi internationale. Cet accord général, sous le signe du Covenant, à mesure que les heures passent, devient toujours plus complet et c'est un facteur d'une énorme puissance qui devrait faire réfléchir les plus audacieux. »

Le *Matin* écrit :

« Naturellement, le conflit est encore bien loin d'être réglé, si jamais il doit l'être. Mais, dans l'atmosphère de Genève, où les moindres faits ont leur importance, on apprécie que l'attitude de l'Italie a subi une légère transformation et que la position prise par M. Aloïsi consentant à la présence des représentants de la France et de l'Angleterre à la commission autorise certains espoirs.

Le *Petit Journal* constate que Rome demeure dans l'expectative et constitue à se réserver. Une possibilité de solution subsiste. Tout dépendra, évidemment, des travaux de commission.

L'*Echo de Paris* estime que les positions des uns et des autres n'ont pas changé. La question abyssine se pose désormais entre Rome et le Conseil. Le journal pense que la conciliation ne réussira probablement pas. Au fond que désire le Conseil ? Sauver les formes et empêcher la conquête de s'accomplir brutalement. »

Le *Figaro* est d'avis qu'il s'agit d'une trêve qui durera plus ou moins longtemps, mais d'une simple trêve. « Le conflit italo-éthiopien reste aussi grave. Il s'aggrave même de jour en jour si l'on considère que la nature a imparti un délai aux négociateurs. Chacun sait bien qu'il faut se hâter si l'on veut aboutir. »

L'impression en Angleterre

Londres, 7 septembre.

(Havas.) — Commentant la siuation à Genève, le *Times* écrit : « Après les réunions orageuses de mercredi et de jeudi, les événements d'hier vendredi, tout en n'offrant pas une promesse certaine de succès, sont relativement encourageants. Le mécanisme de la Société des nations est toujours en mouvement, et il est possible d'espérer, en conséquence, une solution pacifique. L'enquête et le rapport du comité, qui devront être menés vivement, offrent la dernière chance de conduire avec succès l'effort de conciliation qui a échoué à Paris. »

Le *News-Chronicle* attend pour sa part que M. Mussolini revienne sur son attitude.

Le *Daily Telegraph* fait confiance à la commission de conciliation et à la compréhension italienne.

« On est heureusement sorti de l'impasse et du chaos qui pouvaient en résulter. L'Italie peut attendre de la part du comité un examen impartial de toute l'affaire. Ses conclusions seront acceptées par l'opinion mondiale à laquelle l'Italie a fait appel. Bien que les chances d'éviter les hostilités apparaissent bien minces, les perspectives sont meilleures par la concession que l'Italie a faite à l'opinion pratiquement unanime qui s'est manifestée au sein de la Société des nations, à savoir que le jour est passé des conquêtes à la manière dont Rome les envisage. »

La presse italienne

Milan, 7 septembre.

La nomination par le Conseil de la Société des nations d'une commission de cinq membres, chargés d'étudier le mémorandum italien sur l'Ethiopie, est accueillie avec scepticisme par les journaux italiens.

Le *Corriere dela Sera* relève que, à l'occasion du vote relatif à la constitution de la commission, il y eut de la part de la délégation italienne une abstention nette et catégorique.

« Cela signifie, écrit cet organe, que l'Italie se réserve encore une fois complète liberté d'action. Une acceptation courageuse des points de vue italiens pourrait encore sauver l'autorité du Conseil et les fonctions de la Ligue. Mais, si on en juge par les précédents de celle-ci, nous ne saurions nourrir aucune illusion à ce propos. La Société des nations n'est pas un tribunal « super-international » et impartial. C'est simplement un milieu diplomatique, ingénieusement organisé, où prévalent les intérêts de certains pays possédant jusqu'ici l'hégémonie au préjudice des autres. Il s'agit donc d'un instrument de domination et non de justice. Or, l'Italie n'admet pas cette domination. Elle veut la justice, même si elle est obligée de la trouver hors de Genève ou, comme M. Mussolini l'a dit, contre Genève. »

Démenti d'Addis-Abéba

Addis-Abéba, 7 septembre.

(Havas.) — On dément officiellement la nouvelle publiée à Londres et selon laquelle la mobilisation générale aurait été ordonnée en Ethiopie.

Le Canada dans l'hypothèse d'une guerre

Ottawa, 7 septembre.

(Reuter.) — M. Bennett, premier ministre, après avoir critiqué comme insoutenable l'attitude de M. Mackenzie King, chef libéral, en faveur d'une participation dans une guerre européenne, a déclaré avec force que le parti conservateur se prononçait contre toute agression économique et militaire contre un pays étranger. Il a affirmé qu'il ne permettrait pas au Canada d'être entraîné dans une querelle étrangère où les droits des citoyens canadiens n'étaient pas engagés.

Démenti grec

Athènes, 7 septembre.

Interrogé sur des rumeurs concernant une prétendue agitation dans certains milieux, relatives à un changement imminent de régime, le vice-président du Conseil, le général Condylis, a qualifié ces rumeurs de pure invention.

Un prochain discours de M. Hitler

Berlin, 7 septembre.

Le chancelier Hitler prononcera, le 14 septembre, à Nuremberg, un grand discours sur la politique extérieure du Reich. Le chancelier résumera, entre autres, les raisons qui ont déterminé l'Allemagne à quitter la Société des nations et déclarera que, depuis, rien n'est intervenu qui soit de nature à le faire changer d'opinion à l'égard de l'institution de Genève.

Tentatives d'emprunt allemand

Prague, 7 septembre.

On mande d'un journal berlinois :

« Dans les milieux financiers, on assure que le Dr Schacht, président de la Reichsbank, envisage un emprunt important auprès d'un groupe de banquiers anglais et hollandais, ce n'est pas la première démarche de ce genre, mais, jusqu'à présent, ses tentatives ont échoué. Ces crédits seraient, paraît-il, indispensables en raison du manque de matières premières. »

Le Komintern et la France

Paris, 7 septembre.

L'organe officiel du Komintern russe, l'*Internationale communiste,* publie une proclamation qui montre la vraie attitude du gouvernement soviétique envers ses engagements vis-à-vis de la France. Cette proclamation déclare que « quoique la France et certains petits pays collaborent dans une certaine mesure à l'heure actuelle avec la Russie, l'essentiel est d'organiser partout les transformations de masses pour la révolution prolétarisme... pour la transformation de la guerre impérialiste en guerre civile... pour la défaite de leur propre bourgeoisie... pour la victoire de l'armée rouge ».

Les Anciens combattants chez le Pape

Rome, 7 septembre.

Les Anciens combattants catholiques, venus en pèlerinage à Rome, ont inauguré, hier, vendredi, le Congrès international dans la basilique de Sainte-Marie Majeure. A cette occasion, sont arrivés à Rome quinze mille Anciens combattants, représentant au total seize nations. La France est la plus largement représentée. Les quinze mille participants, après avoir défilé, hier, sur la Via dell'Impero et après avoir rendu hommage au soldat inconnu, ont abordé les travaux du Congrès. La bienvenue leur fut souhaitée par Mgr Giordano, aumônier militaire.

Par ailleurs, trente aumôniers français, tous Anciens combattants, ont été reçus par le Pape auquel ils ont remis, à titre d'hommage, un calice en ivoire, œuvre du sculpteur Denis-Ferdinand Py. Aujourd'hui, samedi, le Souverain Pontife célèbre une messe à la mémoire des morts de la grande guerre, dans la basilique de Saint-Paul.

Mgr Di Maria va quitter la nonciature de Berne

Cité du Vatican, 7 septembre.

Mgr Pietro Di Maria, nonce du Pape à Berne, dont l'état de santé est précaire, sur le conseil de ses médecins, a demandé au Souverain Pontife à être relevé de ses fonctions. Le Pape lui a envoyé une lettre dans laquelle, après avoir accepté cette démission, il évoque ses longues années de travail et les services qu'il a rendus à l'Eglise.

Mgr Di Maria est âgé de soixante-dix ans.

Arrestations en Pologne

Varsovie, 7 septembre.

A la veille des élections générales du 8 septembre, de nombreuses arrestations ont été opérées parmi les membres de l'opposition. Dans plusieurs villes, les communistes essayent de déclencher un mouvement de grève générale pour aujourd'hui et demain.

Une affaire d'escroquerie de vingt millions

Lille, 7 septembre.

(Havas.) — Une affaire d'escroquerie qui traînait depuis deux ans à Saint-Omer vient de rebondir. Un négociant en chicorée, Alexandre Hubert, ayant mis en circulation en 1933 des effets de commerce faux, qu'il avait fait escompter à la Banque Cammas-Masset ; celle-ci les avait réescomptés à la Banque de France, où l'escroquerie fut découverte.

Hubert fut poursuivi, et il accusa son fondé de pouvoirs, M. Ducrocq, d'avoir mené toute l'affaire à son insu, mais, comme Ducrocq était en fuite à la suite d'une condamnation, l'instruction resta en suspens.

Un fait nouveau vient de se produire à la suite de la mise en faillite de la banque Cammas-Masset qui entraîna pour les deux banquiers associés une condamnation à trois ans de prison. On s'est aperçu que les fausses traites découvertes en 1933 ne constituaient qu'une faible partie de l'escroquerie. Plus de cent effets de commerce faux ont été mis en circulation en 1932, 1933, et leur montant atteint 20 millions.

M. Hubert a été arrêté. Cammas et Masset vont être interrogés, mais d'autres personnes encore se trouveraient impliquées dans cette affaire.

SUISSE

Décès d'un industriel tessinois

Milan, 7 septembre.

L'industriel tessinois Pietro Soldini, de Chiasso, frère de l'ancien conseiller aux Etats Adolfo Soldini, est mort à Milan à l'âge de soixante-dix ans. Le défunt dirigeait les grands établissements textiles Cantone, de Milan, et appartenait à divers conseils d'administration de nombreuses entreprises commerciales. Il présidait, en outre, la Banca di Legnano.

LAROUSSE MENSUEL

Septembre. — Alexandre Ier, roi de Yougoslavie, par Albert Mousset. — La vie du prince Sixte de Bourbon, par B. Combes de Patris. — Louis-Félix-Marie-François Franchet d'Esperey, par le général A. Niessel. — Emile de Girardin, par Léon Abensour. — Victor Jacquemont, par Emile Magne. — Le kapok. Les arbres producteurs de kapok, par Hegelbacher. — Pavillon de la Muette, par Robert Laulan. — Ostéosynthèse, par le Dr Henri Bouquet. — Le relief dans la photographie et la cinématographie, par Jean Hesse. — Production de la quinine, par Camille Meillac. — Le mois littéraire, scientifique, historique et juridique, cinématographique, théâtral, musical et artistique, 57 gravures et 1 carte. Mots croisés. Le numéro, 4 fr. ; chez tous les libraires et Librairie Larousse, 13 à 21, rue Montparnasse, Paris (6me).

Changes à vue

7 septembre, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 23	20 33
Londres (1 livre st.)	15 13	15 23
Allemagne (100 marcs or)	123 50	124 —
Italie (100 lires)	25 —	25 20
Autriche (100 schillings)	— —	— —
Prague (100 couronnes)	12 60	12 80
New-York (1 dollar)	3 05	3 10
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belges)	51 55	51 85
Madrid (100 pesetas)	41 80	42 20
Amsterdam (100 florins)	207 65	208 05
Budapest (100 pengö)	— —	— —

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

7 septembre

BAROMÈTRE

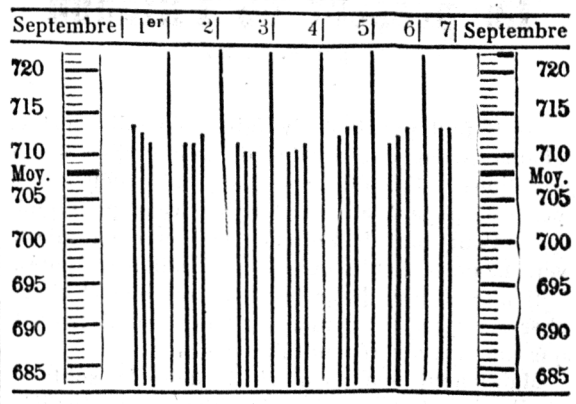

THERMOMÈTRE

Septembre	1er	2	3	4	5	6	7	Septembre
7 h. m.	13	12	14	14	13	14	10	7 h. m.
11 h. m	18	19	20	16	13	16	18	11 h. m.
7 h. soir	19	19	19	18	16	14		7 h. soir

Zurich, 7 septembre, 8 heures du matin.

Ce matin samedi, le ciel est encore assez nuageux sur toute la région des Alpes, spécialement dans l'est ; on note une tendance aux éclaircies au sud-ouest de la Suisse.

La situation atmosphérique s'améliore du fait qu'une nouvelle zone de haute pression étendue s'est formée à l'ouest du continent européen, bien qu'elle soit suivie d'une dépression qui, pour le moment, reste sans influence.

On ne signale pas de nouvelle neige jusqu'à ce matin, samedi.

Temps probable

Zurich, 7 septembre, 11 h. du matin.

Légèrement nuageux. Bise.

FRIBOURG

Pèlerinage fribourgeois à Notre-Dame des Marches

Mardi, 10 septembre, aura lieu le pèlerinage traditionnel à Notre-Dame des Marches.

Mgr Besson prononcera le sermon de circonstance, à l'office du matin. L'après-midi, se déroulera la magnifique procession avec la statue miraculeuse.

Les prières de la journée seront offertes pour la sanctification des familles et pour remercier Notre-Dame des Marches des guérisons miraculeuses de Thomasine Favre, du Crêt, et d'Albertine Plancherel, de Bussy, survenues le 20 mai et le 24 avril 1885. Ces deux privilégiées de la Sainte Vierge sont actuellement religieuses, l'une à la Fille-Dieu, et l'autre au couvent des Dominicaines, à Estavayer-le-Lac.

Les chanteurs sont instamment priés de se grouper, pour l'office, le matin, près de l'harmonium. M. le chanoine Bovet dirigera les chants.

Les Enfants de Marie porteront leurs insignes, et, si possible, leurs bannières, pour la procession.

Les malades auront une place spéciale, près de l'autel, et une infirmière en prendra soin.

Il est interdit de vendre quoi que ce soit et de faire du bruit pendant les cérémonies religieuses.

Voici l'horaire du pèlerinage :

7 h., Confessions, messes, communions.

9 h. 15, Départ de la gare de Broc, en procession, pour les Marches.

10 h., Office solennel, sermon de Mgr Besson, consécration au Sacré Cœur, cantique *Fribourg au Sacré Cœur,* angélus.

13 h. 25, Rassemblement des groupes pour la procession, devant la chapelle.

13 h. 30, Départ de la procession.

Au retour de la procession, bénédiction des objets de piété, sermon, bénédiction du Saint Sacrement, consécration des familles à la Sainte Vierge, cantique : *Nous voulons Dieu.*

15 h. 20 et 15 h. 30, départ des trains de Broc.

16 h., à Bulle, à la chapelle des Capucins, allocution et bénédiction.

Pour le retour, les trains partent de Bulle, pour Châtel-Saint-Denis, à 17 h. 45 (spécial) ; pour Montbovon, à 18 h. 28 ; pour Romont, à 18 h. 43.

Les autobus partent de Bulle : pour La Roche, à 18 h. 38 ; pour Farvagny, à 16 h. 48.

L'autobus spécial Charmey-Bellegarde partira de Broc à 16 heures.

Les chemins de fer (Bulle-Romont, Chemins de fer gruyériens, Fribourg-Morat) et les autobus accordent la faveur du billet simple course valable pour le retour, moyennant timbrage des billets aux Marches.

Il y aura des autocars spéciaux Fribourg-Broc (prix : 3 fr. 50.) Fribourg, départ : Pérolles, 8 h. Retour : Broc, départ, 15 h. 40 ; Bulle, 17 h. ; Fribourg, arrivée, 18 heures.

Prendre les billets à l'avance, aux bureaux de la Cie Fribourg-Morat-Anet, Pérolles, 3.

Pour la ligne Fribourg-Morat-Anet, on utilisera le train arrivant à Fribourg à 7 h. 39. Les pèlerins continueront par cars spéciaux. Départ de Fribourg, 8 heures.

Les stations délivrent le billet direct jusqu'aux Marches.

Les Chemins de fer fédéraux délivrent un billet spécial Fribourg-Broc et retour (prix : 3 fr. 50). Départ de Fribourg, 7 h. 46 ; retour : départ de Broc, 15 h. 20, 15 h. 30, 16 h. 08 ; départ de Bulle, 18 h. 43 ; arrivée à Fribourg, 20 h. 7.

Les billets collectifs (six personnes), pour les stations intermédiaires Fribourg-Romont et Estavayer-Fribourg, seront délivrés dans les gares.

Pour les pèlerins de la Broye, le prix des cars Fribourg-Broc et retour sera réduit à 3 fr. Les pèlerins de la région d'Avenches, Domdidier, Dompierre, en prenant le train de 6 h., arrivent assez tôt à Fribourg pour le train de 7 h. 46 ou les cars spéciaux de 8 heures.

Requiem solennel pour la reine des Belges

Vendredi 13 septembre, à 9 heures, à la cathédrale de Saint-Nicolas, aura lieu un office pontifical de *requiem* célébré par Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, pour le repos de l'âme de S. M. Astrid, reine des Belges.

Hospice de Billens

On nous écrit :

On a appris avec une vive satisfaction que la commission de l'hospice de Billens, dont M. Grand, conseiller national, est président, faisait des démarches et des études pour son agrandissement et son amélioration.

Cet hospice, situé dans un emplacement remarquable par sa beauté, avec une vue superbe sur les Alpes gruyériennes, en pleine campagne, à proximité de forêts et non loin de la gare de Romont, méritait la décision de la commission. Le projet prévoit non seulement l'augmentation des locaux, mais l'introduction de toutes les nouveautés modernes en fait de salles d'opération, de radioscopie, de rayons X, d'héliothérapie, etc., de telle sorte que le district de la Glâne sera doté d'un hospice modèle, répondant entièrement aux progrès de la chirurgie et de la médecine.

Ce sera un immense bienfait pour la pauvre humanité souffrante, d'autant plus qu'on admire le dévouement à toute épreuve des bonnes Sœurs de charité, et, par conséquent, on est assuré que les malades seront entourés des soins les plus minutieux et les plus assidus.

Cet hospice rappelle le souvenir de personnages illustres qui l'ont habité, ce qui prouve que l'endroit où il est construit était recherché et déjà estimé depuis longtemps.

M. l'abbé Mazenod, ayant dû quitter la France par suite de la révolution de 1830, acheta d'une famille Gottrau cette propriété. Il reçut la visite de Mgr Forbin-Janson, évêque de Nancy, réfugié à Fribourg.

M. Mazenod, qui devint plus tard évêque de Marseille et dont la canonisation est commencée, installa à Billens le noviciat des Oblats de Marie Immaculée, congrégation fondée par lui et très répandue en Amérique, surtout dans le Canada.

Au Sonderbund, les religieux durent quitter Billens et la propriété passa aux mains d'une famille Badoud, et plus tard, de M. Jean Pache, de Gillarens, lequel, en 1864, fonda l'hospice, d'entente avec M. le doyen Raboud.

Femmes qui souffrez
vous améliorerez votre état d'une façon rapide et inespérée par notre traitement physico-diététique. Prospectus gratuit N° E 24
Sennrüti
KURANSTALT DEGERSHEIM (St.G.) 900 m. ü/M.

Adaptation rapide à tous les programmes
Maturité Bac. Poly.
Ecole supérieure de commerce
Ecole Lémania
LAUSANNE

† M. Romain de Schaller

M. Romain de Schaller, dont nous avons annoncé hier la mort, était issu d'une vieille famille de notre canton connue par ses vertus militaires et civiques. Trois de ses oncles avaient fait la campagne de Russie et son cousin Henri de Schaller a occupé les plus hautes charges. Son souvenir est resté dans les annales du pays.

M. Romain de Schaller était né le 8 décembre 1848, de Philippe de Schaller, colonel au service du Saint-Siège, et d'Hélène de Chollet-Wild. Il fut élève de l'Ecole polytechnique fédérale de 1868 à 1871, sous la direction de Gottfried Semper, architecte réputé. Il travailla ensuite à Vienne dans les ateliers d'architecture du célèbre architecte Hausen. En 1885, il fut rappelé à Fribourg pour occuper les postes de professeur de géométrie et de dessin technique au collège Saint-Michel et à l'Ecole secondaire professionnelle de la ville de Fribourg, poste qu'il occupa avec distinction durant cinquante ans. La fête du cinquantenaire de l'Ecole secondaire professionnelle qui eut lieu à la fin de la dernière année scolaire a prouvé en quelle estime le tenaient ses collègues et ses élèves, anciens et actuels.

Comme architecte, M. Romain de Schaller se distingua à différents concours. En 1875, il obtint la première mention honorable, avec achat du projet, dans le concours pour la construction du musée des Beaux-Arts de Berne. Il se distingua aussi dans diverses restaurations, comme celle du château de Villars-les-Moines ; en 1907, il modifia, en la transformant, la vieille maison de sa famille, à l'avenue des Alpes, à Fribourg.

Comme aquarelliste, il avait su se faire une réputation enviable par l'agrément de son pinceau et le charme de son dessin.

Là ne s'arrêta pas son activité ; il fut par excellence le citoyen dévoué au bien public. Il présida plusieurs sociétés d'arts, notamment la société des Amis des Beaux-Arts. Il fut l'un des fondateurs et des collaborateurs de la remarquable publication du *Fribourg artistique.*

Nombreux sont ceux qui eurent recours à sa serviabilité, jamais prise en défaut, et à la sûreté de son jugement en matière artistique. L'Etat l'avait nommé président de la commission des monuments et édifices publics. Lors du Congrès marial de Fribourg, il dirigea l'exposition d'art marial et reçut du Souverain Pontife la croix *Pro Ecclesia et Pontifice.*

Son heureux caractère, sa grande courtoisie et sa bienveillance le faisaient aimer de tous, et il restera comme un exemple de chrétien convaincu et pratiquant.

Office du travail

On nous écrit :

Dans le courant du mois d'août, 585 ordres sont parvenus à l'Office du travail pour hommes.

Demandes de travail inscrites : 407, dont 233 de célibataires et 184 de personnes mariées ; 401 de Suisses et 6 d'étrangers. Il y a lieu d'ajouter à ce chiffre les demandes de 32 ouvriers de passage, qui ne purent être inscrits, faute d'occasions de travail immédiates.

Offres d'emplois : 178, se répartissant entre 104 patrons, dont 98 habitent le canton.

Placement effectués : 163, dont 45 dans l'agriculture.

Dans l'agriculture, les offres de places ont fortement diminué, car, après les travaux des moissons, la main-d'œuvre agricole n'est plus que très peu demandée. Les placements effectués dans l'alimentation ont aussi été peu nombreux, mais, d'autre part, les cordonniers et les selliers connaissant l'article militaire ont été davantage demandés. Dans l'industrie du bâtiment, la situation est mauvaise et les engagements ont été insignifiants. Un certain nombre de chômeurs ont été engagés dans la ville de Fribourg et dans d'autres parties du canton, sur des chantiers de chômage ouverts par la commune ou par le canton.

Notons encore une amélioration dans l'industrie hôtelière où on a enregistré, durant le mois passé, le plus haut chiffre de placements de l'année. Cette amélioration ne subsistera toutefois que jusqu'à la fin de la saison.

368 ordres sont parvenus à l'Office pour femmes ; demandes de places : 209, dont 207 Suissesses et 2 étrangères ; offres de places : 159, dont 131 dans le canton ; placements : 75 de stables et 40 de personnes travaillant à l'heure ou à la journée ; total : 115.

Retraites pour dames et pour jeunes filles

On nous prie d'insérer :

En ce mois de septembre, où les diverses sociétés paroissiales et œuvres d'action catholique se préparent à une nouvelle période d'activité, il est sans doute bien des personnes qui désirent passer quelques jours dans le silence de la retraite, afin de pouvoir se mettre au travail avec une âme renouvelée et des énergies surnaturelles fortifiées.

C'est à leur intention que la maison de Montbarry organise les deux retraites suivantes :

1. une retraite pour jeunes filles, qui aura lieu du jeudi soir 19 septembre au lundi matin 23, et sera prêchée par un Père rédemptoriste ;

2. une retraite pour dames, qui aura lieu du lundi soir 23 septembre au vendredi matin 27, et sera prêchée par le R. Père Calixte, capucin.

Nous souhaitons que le besoin des exercices spirituels et l'attrait du cadre idéal de tranquillité que fournit la maison de Montbarry, amènent à ces deux retraites de nombreuses participantes. Elles voudront bien s'inscrire au plus tôt auprès de la Sœur Supérieure de Montbarry *(tél. 35.01).*

Ecole de la Providence

Contrairement aux dates annoncées lors de la séance de clôture, la reprise des cours est fixée comme suit :

Mardi, 17 septembre, 8 heures : les classes enfantines et primaires.

Jeudi, 19 septembre : rentrée du Pensionnat.

Vendredi, 20 septembre, 8 heures : les classes secondaires et normales.

CALENDRIER

Dimanche 8 septembre

XIIIme DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE
Nativité de la Sainte Vierge

La Nativité de Marie mérite notre dévotion à un titre tout spécial, parce que c'est la première apparition de Celle qui devait apporter, en nous donnant le Sauveur, le salut du monde.

Lundi 9 septembre

Saint GORGON, martyr

Saint Gorgon, officier de Dioclétien, fut mis à mort à Nicomédie, en 303, en même temps que saint Théodore.

Hygiène de l'été

En été, l'alcool de menthe de Ricqlès rafraîchit délicieusement. Quelques gouttes de Ricqlès dans un verre d'eau sucrée suffisent pour provoquer une sensation de fraîcheur qui persiste longtemps. Exigez du Ricqlès. La menthe forte qui réconforte.

70 *Feuilleton de LA LBERTÉ*

Le présent de l'Hindou

par **P. SAMY**

— Il faut pourtant s'y faire, répondit Berthe. M'auriez-vous cru capable de m'intéresser à ces questions ? J'ai dû cependant, m'y mettre. La perte de papa a été une terrible leçon pour moi.

— Pour tout le monde, fit Pierre en allant vers la porte tandis qu'elle marchait à ses côtés.

Il n'osait plus lever les yeux sur elle et chercher ses regards, comme au temps où il croyait que son amour répondrait au sien.

Maintenant son cœur vivait dans la solitude et il n'avait plus l'espoir que rien éveillât jamais celui de la jeune fille.

Il ne s'était même point surpris à être jaloux des attentions de Naritch vis-à-vis d'elle. Des intérêts communs les rapprochaient à défaut de sentiments que lui, Pierre, n'avait pas su faire naître en elle.

Il s'était trompé. Son ami Laissac l'en avait prévenu, mais Larcher était de ceux dont le cœur ne se guérit pas facilement.

Ils étaient arrivés sur le seuil de l'hôtel.

— Quand vous reverra-t-on ? demanda-t-elle.

— Je n'aurai pas toujours, répondit Pierre, des motifs comme ceux d'aujourd'hui.

— Cependant, répliqua-t-elle, il y a ceux de l'amitié.

— Mais l'amitié, ce n'est pas comme l'amour ; elle n'a pas besoin de la présence, fit-il en franchissant la porte du perron.

Elle le regarda partir derrière les vitres en frappant le sol de son pied dans un mouvement de contrariété ou de déception, redevenant l'enfant volontaire et capricieuse qu'elle avait été jadis.

Qu'attendait-elle donc de lui ?

Voulait-elle qu'il manifestât, comme autrefois, la chaleur de son affection et qu'il ne se souvînt plus d'avoir été le prétendant doublement évincé ?

Si elle avait eu cette pensée, elle devait se convaincre que sa tentative n'avait pas réussi, pas plus que n'avait abouti le sentiment de jalousie qu'elle avait essayé d'éveiller en lui en vantant les qualités de l'ingénieur Naritch.

Larcher en avait seulement déduit que Berthe, si elle avait mis plus de mesure dans son allure extérieure, était restée au fond l'esclave d'une coquetterie qui donnait l'illusion d'une inclination dont il connaissait toute l'inanité.

XVIII

L'instruction du crime de la rue Bassano restait ouverte comme celle de plusieurs autres affaires des plus importantes que semblait recouvrir un mystère impénétrable.

Cependant l'enquête à laquelle on avait procédé demeurait entière dans tous les détails. On s'était simplement trompé de coupable.

Restait à appliquer à un autre personnage l'accusation dont Pierre Larcher s'était heureusement tiré.

Or, un point venait mettre une petite lumière dans la mort tragique de M. Barnier.

Qu'avait fait l'industriel durant la soirée du crime ? A quelle heure avait-il quitté son cercle, où il avait dîné, pour rentrer à son domicile ? Comment s'y était-il rendu ? A pied ? En auto ?

La rapidité des conclusions de l'enquête, les preuves irréfutables qui accablaient Larcher n'avaient pas retenu l'attention du juge et de l'inspecteur principal Verdy sur ces questions qui avaient pourtant leur importance.

Peut-être ne s'y serait-on pas arrêté de nouveau sans la relation que le directeur de l'*Universelle* avait faite à Laissac, au restaurant de la rue Royale, de la soirée qu'il avait passé avec son ami Barnier au Cercle du Commerce, quelques heures avant le moment supposé du crime.

Le récit n'était pas tombé dans l'oreille d'un sourd.

Laissac l'avait rapporté à son ami qui en avait eu confirmation de la bouche même de M. Radonet, dont il était devenu l'intime collaborateur.

Ses occupations professionnelles n'avaient pas permis à André d'éclaircir ce point intéressant, mais Larcher, au cours d'une de ses visites à la Sûreté, où l'on cherchait toujours son paquet et le taxi où il avait été volé, en avait parlé à l'inspecteur Verdy.

Ce dernier ne se pardonnait pas d'avoir omis ce détail dans ses premières recherches.

Il s'empressa d'aller recueillir de la bouche de M. Radonet des précisions sur la présence de M. Barnier au Cercle.

M. Radonet répéta à l'inspecteur que son ami paraissait préoccupé et ne fut point étonné quand, vers 10 heures, on vint le prévenir que quelqu'un le demandait.

Qui était ce quelqu'un ? L'inspecteur alla s'en informer auprès du personnel du Cercle. Mais comment se souvenir, après cinq mois bientôt, d'un fait aussi ordinaire ?

Tous les soirs il arrivait qu'on vînt demander ou chercher quelque membre du Cercle sans qu'on y prêtât grande attention.

Le garçon de salle qui aida M. Barnier à passer son pardessus n'avait rien remarqué d'insolite chez ce dernier.

L'huissier qui, au haut de l'escalier, avait reçu le désir du visiteur de voir M. Barnier, ne se souvenait pas de son visage, à moitié caché par le col relevé de son pardessus, la soirée étant très fraîche. Il ne s'attarda pas, d'ailleurs, à attendre l'industriel et redescendit dans la rue.

Une seule déposition parut intéressante à l'inspecteur et devait, plus tard, donner raison à l'hypothèse émise par Laissac d'après le récit du directeur de l'*Universelle.*

Cette déposition émanait du chasseur du Cercle, un jeune garçon d'une quinzaine d'années.

C'était lui qui, dans la rue, avait ouvert à M. Barnier la portière de l'automobile où il était monté.

— Etait-ce un taxi ? demanda l'inspecteur.

— Non, car il n'avait pas de compteur. Mais il en avait tout l'air avec sa vieille carrosserie et son chauffeur coiffé d'une casquette ordinaire.

— Et l'homme ? Celui qui était venu demander M. Barnier ?

— Il avait fait le tour de l'automobile pour y entrer, de sorte que je n'ai pas pu le dévisager. Je sais seulement que, quand il eut fermé la portière de son côté, M. Barnier dit : « Vous avez ce qu'il faut ? Alors, finissons-en. » Il s'assit à son tour et la voiture partit.

— C'est bien ce qu'a dit M. Barnier ? demanda l'inspecteur au jeune chasseur.

— Ma foi, monsieur, je ne peux pas certifier que c'est mot pour mot, mais c'est bien ce que j'ai compris.

— M. Barnier avait-il l'air fâché ou étonné ?

— Mais non. Il paraissait être attendu et, quant à être fâché, avec lui on ne savait pas ; il était un peu brusque, mais bon et très généreux. Je ne sais pas autre chose, monsieur.

Ce fut, en effet, tout ce que l'inspecteur apprit du personnel du Cercle.

Le « Mystère »

Eclairage et microphones

On nous écrit :

A mesure que se déroulent les représentations du *Mystère* on comprend le tour de force déployé pour sa réalisation. Quand on regarde toute cette installation de projecteurs, de microphones, de haut-parleurs, on mesure le travail fantastique fourni, on s'incline devant l'imagination qui a poussé à faire vivre l'œuvre qui nous est donnée, et dont la parfaite mise au point et la beauté appellent notre admiration la plus vive.

Ce sont les Entreprises électriques qui ont bien voulu se charger d'installer une quarantaine de projecteurs, réalisant un effet total de soixante-quinze mille bougies ; ces projecteurs sont dotés de la possibilité de donner la lumière jaune et la lumière bleue. Mais plusieurs difficultés se sont élevées au sujet de l'éclairage, difficultés qui, toutes, ont été vaincues par un travail d'une complexité inouïe, après les essais nombreux auxquels se sont prêtés M. Riesen et ces messieurs des Entreprises. Ces derniers ont fait leur possible pour donner pleine satisfaction à l'auteur, au metteur en scène et au public, tout en ne disposant que d'un budget extrêmement réduit.

Il y a le sol à éclairer, car il est très sombre, alors que dans un théâtre ordinaire le plancher de la scène rejette la lumière. Cette lumière projetée sur le sol fait voir certains objets qu'on aurait voulu laisser dans l'ombre, par exemple la cheminée de l'usine à gaz.

C'est encore l'impossibilité de se servir de la caserne comme surface réflectrice, car elle est trop grande, trop crue. Il fallait alors la supprimer, ne pas l'éclairer, en tenant compte pourtant qu'elle tient lieu d'une sorte de toile de fond. On a réussi à faire de cette façade trop blanche une espèce de maison-fantôme, dont l'effet un peu fantastique n'est pas déplaisant et surtout ne diminue en rien la beauté du décor dans cette nuit où tout semble magique et presque irréel. Le Théâtre du Monde, à Einsiedeln, et *Jedermann* joué devant la cathédrale de Berne, ont comme fond des surfaces de réfraction bien plus avantageuses que celle de la place Saint-Jean.

Lors de certains épisodes se passant en plein jour : les semailles, la moisson, la sortie d'école, le matin de la Première Communion, il faut inonder la scène de lumière. Mais qui dit lumière forte, dit aussi ombre forte, ombre environnante et ombres projetées par les acteurs allant et venant. Ces ombres ont été tuées par des projecteurs de côté ; il n'est aucun passage du *Mystère,* en effet, où on voie les ombres agrandies des personnages se silhouetter sur le sol ou contre les maisons. Tout est net.

D'autre part, l'immensité de la scène impose de l'éclairer parfois sur certains points seulement, là où se passe l'action, afin de capter l'attention des assistants et de ne pas laisser un grand espace vide. C'est, par exemple, la façade de la chapelle, le crucifix, la maison de Théophile, le pommier ; chacun forme une sorte de petite scène intime dont l'effet serait manqué si tout était éclairé. Même avec un budget si restreint, tous ces jeux de lumière créent des effets particuliers, un peu mystérieux, qui n'échappent pas aux spectateurs attentifs. Avec plus d'argent et des sécurités atmosphériques, on aurait pu faire encore mieux.

Qu'on imagine la quantité de fils nécessaires pour faire travailler tous ces projecteurs, placés le mieux qu'on pouvait, dans les lucarnes des maisons voisines, et qu'il n'a pas été possible de faire marcher avec un tableau unifié, par souci de la dépense. C'est tout un réseau de fils électriques avec fort courant qu'il s'agit de manœuvrer ; cela réclame une attention d'autant plus soutenue que l'installation n'est qu'une installation improvisée, exposée aux caprices du temps non seulement pendant les représentations, mais continuellement.

Il était impossible de monter une pièce de ce genre, en plein air et dans un espace aussi grand, sans réaliser une audition amplifiée, et sans pour autant que la sonorité en fût amoindrie. Ainsi les voix d'enfants qui doivent donner l'impression auditive de ce qu'elles sont, des voix fluettes au timbre fragile, n'ont pas à être amplifiées de façon à devenir énormes. Rien n'est perdu dans les voix des solistes, qu'ils chantent non accompagnés comme l'ange des blés, soutenus seulement par un clavecin, ou accompagnés par toute une fanfare. Jamais les voix n'ont été couvertes, et c'est prodigieux, si on pense qu'en certains passages la fanfare joue en fortissimo. C'est un des mérites des appareils Telefunken d'avoir gardé l'entière pureté du son. On sent que les opérateurs sont attentifs aux moindres fluctuations car, sitôt qu'une chose est tant soit peu amplifiée, immédiatement le correctif arrive. Il y a neuf micros et un téléphone de commande qui aboutit à leur foyer de maniement.

De temps en temps, des perturbations entrent dans les micros : le vent, les instruments aratoires, les conversations. C'est pourquoi le plus grand silence est demandé aux auditeurs. C'est pourquoi, dimanche, l'arrivée après huit heures de trois mille personnes marchant sur les pavés, a été enregistrée par le micro Concordia. Combien, qui avaient suivi de près les répétitions et les exécutions précédentes du *Mystère,* ont été peinés de constater que, à cause de cela, l'audition de dimanche soir ne pouvait donner une idée ni une impression justes de ce qu'est cette belle œuvre ! C'est aussi la poussée de la foule contre un poteau qui a causé la rupture du fil du micro des récitants, et non une défectuosité d'installation.

Dans le *Mystère,* la science moderne, on le voit, a été appliquée fort heureusement à un sujet traité un peu à l'ancienne, et dans un cadre où tout rappelle le passé.

Ce mystère à la Ghéon, où le fantastique coudoie le réel, où les costumes d'autrefois sont en contact avec les procédés modernes, a trouvé la plus grande faveur auprès de nombre de personnes de goût qui se sont succédé aux diverses auditions, et même à celle de dimanche. Nous espérons que le public continuera à aller nombreux témoigner sa sympathie et sa compréhension à cette belle œuvre qui laisse au cœur une impression si profonde.

* * *

Nous rappelons la représentation du *Mystère* de ce soir, qui commencera à 8 h. précises.

Toutes les personnes stationnant devant les maisons de la place de la Caserne devront être munies d'un billet d'entrée.

Ce soir et demain soir, à la fin de la représentation, course d'autobus spéciale pour Bulle, via La Roche et Farvagny. Départ de la gare à 23 h.

Pour venir au festival, on peut utiliser les courses ordinaires Bulle-La Roche (départ de Bulle, 18 h. 38) et Farvagny-Fribourg (départ de Farvagny, à 19 h.).

Retour gratuit par la course de 23 h. avec billet simple course (minimum, 2 fr.).

Courses spéciales au rabais par groupes de quinze personnes.

S'annoncer au service des autobus, à Bulle, tél. 85, ou à Fribourg, tél. 12.63.

La « Pédagogie du cours supérieur » de M. l'abbé Dévaud

A propos de ce petit livre, M. Georges Goyau, de l'Académie française, vient d'écrire à l'auteur l'appréciation que voici : « Vos pages sur la formation paysanne dressent en face du matérialisme bolchéviste un fort beau programme à la fois spiritualiste et réaliste, moral et concret, susceptible de réagir efficacement contre ce divorce entre l'école et le réel dont en France nous souffrons. Toutes mes vives félicitations. »

Et M. Georges Chevallaz, directeur de l'Ecole normale de Lausanne, déclare à son tour : « J'ai lu votre dernière publication avec un intérêt passionné. Tandis que je dois me contenter de signaler le défaut d'adaptation de l'école à la vie, votre compétence vous permet d'aborder le problème pratique et vous suggère la solution simple, claire, qui ne désorganise ni ne révolutionne rien — qui ne propose aucune dépense nouvelle, ce qui a son prix aujourd'hui ! — et qui néanmoins tient compte de toutes les données du problème et me paraît réaliser la réforme la mieux adaptée. »

Noces d'or

A Saint-Aubin, M. et Mme François Ballaman ont fêté, jeudi, leurs noces d'or, entourés de leurs neuf enfants et vingt petits-enfants. En même temps, M. et Mme Louis Ballaman, fils et belle-fille des jubilaires, ont célébré leurs noces d'argent.

L'une des filles du julibaire, M. François Ballaman, en religion Sœur Hélène, a fêté également les vingt ans de sa profession religieuse.

Ce fut une belle fête de famille.

Les écoles enfantines de la Providence et de Beauregard

Les aimables quêteuses préposées à la collecte annuelle vont, avec leur dévouement coutumier, commencer leurs courses à domicile dans les différents quartiers de la ville. Puisse notre population. leur réserver bon accueil et, en dépit des temps difficiles, témoigner de sa générosité à l'égard d'institutions dont elle est à même d'apprécier toute l'utilité !

Les accidents de la route

Un représentant de commerce de Châtel-Saint-Denis, M. Paul Pache, qui allait de Remaufens à Palézieux, a vu sa machine prendre feu, à la suite d'un retour de flamme. M. Pache put sortir à temps de sa machine, qui a été complètement détruite.

* * *

M. Crausaz, domicilié à Domdidier (Broye), circulait en automobile sur la route de Grandcour à Estavayer. A la suite d'un dérapage, la machine faucha deux bouteroues, puis dévala sur le talus pour s'arrêter dans un pré. M. Crausaz est sorti indemne de l'accident, mais sa machine est dans un piteux état.

Du lait sur la rue

Hier matin, vendredi, à 8 heures, à la suite d'une fausse manœuvre, le cheval de M. Hochstettler, laitier, s'emballa. Le char heurta l'angle d'une maison et six boilles de lait furent renversées. Le char est hors d'usage. Les dégâts sont évalués à 300 francs.

La « Liberté » ne ment pas mais l' « Indépendant » patauge

L'*Indépendant* se défend bien mal ! Il a publié, hier, en tête de ses colonnes, un articulet intitulé : « La *Liberté* ment », en réponse aux quelques lignes dans lesquelles nous avons relevé la concision et la froideur de son compte rendu sur le congrès des catholiques suisses.

Nous avons dit que l'*Indépendant* avait consacré, lundi, 25 lignes à ces fêtes grandioses.

L'*Indépendant* dit que nous mentons. Tous ceux qui l'ont lu savent que nous avons dit l'exacte vérité.

Et l'*Indépendant* lui-même va corroborer ce que nous avons dit de son laconisme sur le congrès par une confidence où il nous livre la raison de son attitude.

En voulant nous réfuter, il se prévaut, en effet, de la publicité qu'il a faite au congrès pendant sa préparation. « Sans avoir, dit-il, aucune espèce d'obligation en l'occurrence, avant la tenue du *Katholikentag,* et au titre de propagande commerciale pour ce dernier, nous avons publié plusieurs centaines de lignes relatives à cette manifestation religieuse. Cela nous a valu des reproches justifiés de la part de certains de nos amis politiques. »

Voilà l'aveu sans fard de la froideur avec laquelle, dans les sphères influentes de l'*Indépendant,* dans celles où se détermine l'attitude du journal, on a regardé le congrès catholique, et, du même coup, l'explication du laconisme glacial de l'*Indépendant* au sujet de cette belle manifestation religieuse.

La rédaction de l'*Indépendant* avait donc eu conscience du devoir que lui imposaient d'élémentaires convenances. Mais ce bon propos s'est évanoui sous l'effet des observations qui lui sont venues des farouches gardiens de l'orthodoxie radicale.

La rédaction de l'*Indépendant* a pris ces réprimandes tellement à cœur qu'elle se désavoue elle-même en déclarant que les reproches de ses amis politiques étaient justifiés !

On n'a jamais vu un journal avoir une attitude aussi incohérente et se contredire d'une façon aussi humiliante !

D'une part, il se vante de sa largeur d'idées ; de l'autre, il en demande pardon.

Pour obtenir son absolution, l'*Indépendant* descend aussi bas qu'il peut. Il dit que nous n'avons parlé avec tant de chaleur du congrès catholique que par intérêt mercantile. Cette basse insinuation peint l'homme !

Cours de répétition pour instituteurs

Les instituteurs de la Broye et de la Sarine qui prendront part au cours de répétition du 10 au 14 septembre, à Hauterive, sont priés de prendre avec eux le nouveau livre de lecture pour le cours supérieur, *Mes lectures.*

Cyclisme

Le Vélo-Club de Fribourg fera disputer demain, dimanche, sa dernière course de classement interne de la saison. Cette épreuve, une course de vitesse, compte pour le challenge des cigarettes *Stella* et se courra sur la route du Jura. Le départ aura lieu à 8 h. 30, par série de trois. Le public qui aime ce genre de course assistera à de superbes luttes sur la belle route du Jura.

Cuénod
le chauffage au mazout parfait
OLEO
ATELIERS
H. CUENOD à Châtelaine-GENEVE

Pour l'instant, ces données restaient vagues. Mais qui peut dire si, dès le début de l'instruction, on ne se fût point trouvé devant des mémoires plus fraîches et des précisions plus utiles ?

Ce qui était certain, c'est qu'il y avait là une piste d'autant plus intéressante qu'elle semblait marquer le premier acte du drame qui allait se jouer quelques instants plus tard.

Il en ressortait que le rendez-vous de M. Barnier et de son meurtrier était convenu d'avance, que l'industriel en connaissait l'heure et, bien entendu, le motif, d'après le propos retenu par le chasseur du Cercle.

Il apparut à l'inspecteur Verdy que le motif de cette rencontre nocturne devait être un règlement d'affaires et un règlement urgent, pour que M. Barnier n'en voulût point remettre au lendemain le soin d'en finir.

C'était donc du côté des agents commerciaux ou financiers qu'il fallait faire porter les nouvelles recherches, du moins de ceux qui étaient plus habituellement en affaires avec la victime.

Sur ce point, l'inspecteur se rencontrait avec les déductions de Laissac et peut-être en aurait-il tiré un parti plus immédiat, s'il avait connu les recherches du journaliste dans les registres de M. Barnier et surtout la disparition inexplicable de plusieurs feuilles, disparition qui constituait de véritables aveux.

Il fallait, en effet, que ce fût le point le plus délictueux de l'affaire, le côté le plus névralgique du drame pour que son auteur eût pris soin de s'enquérir du sort des registres du mort et d'exercer un véritable cambriolage afin d'effacer de ces témoignages écrits les preuves qui révélaient les causes du crime et, par elles, la personnalité même du criminel.

Il était regrettable que, à défaut de Laissac absent, l'inspecteur, n'eût pas été mis au courant de ce fait important par Larcher, car lui possédait les chiffres disparus du registre.

Mais Pierre, par une sorte de convention tacite, gardait par devers lui tout ce que, avec son ami, ils entreprenaient pour savoir la vérité.

Une chose l'intéressait plus particulièrement, c'était l'enquête que poursuivait la Sûreté sur ce mystérieux taxi qui avait emporté le paquet contenant les sept cent mille francs que le greffe lui avait restitués.

Du taxi on n'avait pas encore trouvé la trace, mais un fait d'apparence insignifiante, un de ces petits incidents qui donnent parfois naissance à des événements importants, s'était produit au lendemain du jour où Larcher avait demandé à la Sûreté des nouvelles de son paquet.

Du paquet lui-même il n'était pas question. Il eût été trop beau qu'on l'eût découvert.

Mais le commissaire de police de la rue d'Amboise avait fait venir à la Sûreté une étrange trouvaille.

Un des chargeurs de la voiture à ordures faisant les numéros impairs de la rue Réaumur s'était arrêté avant de s'emparer de la poubelle déposée sur le trottoir.

Un objet l'avait intrigué. C'étaient des papiers déchirés mais que retenaient encore en partie des bouts de ficelle.

Ce qui l'étonnait, c'était que les croisements de cette ficelle étaient retenus par de larges cachets rouges.

Sur l'un, il lut : « Parquet de la Seine. Greffe de la Cour. »

L'homme tira entièrement à lui ces bribes de papier et de ficelle, les regarda, et puis, méfiant, appela un gardien de la paix qui faisait les cent pas non loin de lui.

— Dis donc, lui cria-t-il, avance par ici. Tiens, prends ces chiffons, porte-les à ton patron, ça pourra peut-être l'intéresser... Oui, ponctua-t-il, c'est des choses de la justice... Regarde les cachets. Tu diras qu'on les a trouvés dans une poubelle, celle du numéro 17.

Il enleva la lourde boîte à bout de bras, en vida le contenu dans la voiture et alla continuer plus loin sa même besogne.

Pendant ce temps, l'agent tournait entre ses mains ces morceaux de papier et de ficelle. Finalement, il se décida à aller jusqu'au commissariat voisin, où il expliqua comment on avait fait l'étrange découverte.

On rédigea un rapport établissant l'emplacement de la poubelle, la maison qu'elle desservait, et le tout fut envoyé à la Sûreté à fin d'enquête.

A la Sûreté comme au greffe, on n'eut pas le moindre doute sur l'origine des cachets. C'étaient ceux qui avaient scellé l'énorme somme d'argent trouvée dans la malle de cabine de Larcher et que le juge d'instruction lui avait remise sur une fausse convocation, sans doute de celui qui devait voler le paquet quelques instants plus tard.

Tout cela avait été si bien combiné que l'inspecteur Verdy se demandait par quelle aberration le voleur n'avait pas fait disparaître, en les brûlant dans une cheminée, des traces aussi compromettantes.

Il n'y avait qu'une explication à cet imprudent oubli, c'est que l'appartement où le voleur avait défait le paquet pour en tirer le trésor qu'il contenait ne possédait pas de cheminée ayant le chauffage central.

En attendant d'emporter ailleurs ces papiers et les ficelles qui y étaient attachées par les cachets, on avait plongé le tout dans un panier à papier à portée de la main.

— Seulement, se disait l'inspecteur, cette opération est des plus récentes. On ne garde pas durant plusieurs mois des traces aussi compromettantes. Ce ne peut être qu'hier ou avant-hier que les paniers ont été vidés dans la poubelle commune du numéro 17 de la rue Réaumur. Jusque-là on avait gardé le paquet intact.

Il réfléchit un instant en regardant les bouts de ficelle qui pendaient.

— Sans aucun doute, se dit-il, les coupures à coups de ciseaux sont fraîches. Ce n'est donc que tout récemment qu'on s'est décidé à puiser dans ce trésor. Très prudemment on a laissé s'écouler du temps avant de mettre en circulation des billets dont le propriétaire méticuleux avait pu conserver les numéros.

La nouvelle parut assez intéressante pour que l'inspecteur la communiquât à Larcher, auquel il téléphona à son bureau de la rue de Trévise de passer au quai des Orfèvres dès qu'il aurait un instant.

C'était d'autant plus facile pour Pierre que la station du quai des Augustins, où il descendait pour aller rue Suger, le mettait à quelques pas du Palais de Justice.

Il trouva le commissaire des recherches et l'inspecteur Verdy en conférence devant la trouvaille que le hasard mettait sous leurs yeux.

— Qu'en pensez-vous ? demandèrent-ils à l'arrivant.

— Que c'est la plus grossière des maladresses, répondit Larcher, ou la plus habile des ruses.

— C'est une appréciation qui ne risque pas de vous compromettre, fit le commissaire.

— Ah ! répondit Pierre, gouailleur, je sais trop, pour en avoir été victime, combien il est imprudent d'émettre des jugements préconçus. Vous dites que vous avez trouvé ces morceaux de papier et de ficelle rue Réaumur ?

(A suivre.)

Le marché-concours de taureaux de Bulle

On nous écrit de Bulle :

Le marché de taureaux s'est ouvert, mercredi, 4 septembre, à Bulle. Près de 850 sujets y ont été amenés.

On note avec satisfaction que les taureaux présentés au concours se rapprochent toujours davantage du type « standard » qui répond parfaitement aux exigences des acheteurs de l'intérieur et à celles des acheteurs étrangers. Il faut que les éleveurs continuent à faire de sérieux efforts et les sacrifices nécessaires pour que notre bétail fribourgeois réponde pleinement aux désirs des acheteurs de toute catégorie, devienne d'une constitution plus homogène, qui aura pour première conséquence de provoquer une certaine stabilisation des prix.

Les seules qualités esthétiques n'ont plus aujourd'hui l'importance qu'elles revêtaient jadis. Autres temps, autres nécessités. Dans ce domaine comme dans d'autres, l'évolution a été profonde ; elle conduit l'art de l'élevage par de nouvelles données vers de nouveaux besoins.

Plusieurs commissions étrangères ont procédé à de nombreux achats de taurillons. On notait la présence de M. Aegerter, directeur des stations d'élevage de bétail suisse en Tchéco-Slovaquie et en Yougoslavie, d'une commission yougoslave, de nombreux éleveurs de Savoie, de l'Ain, de l'Isère et de la Côte d'Or.

Les prix n'ont pas toujours atteint la limite rêvée par les éleveurs. Ceux des taurillons oscillaient entre 550 et 1000 fr. Des taureaux adultes ont été vendus à des prix allant de 1000 à 1600 francs. Un syndicat acheta même pour 2500 fr. un taureau sorti premier de sa catégorie.

Les transactions ne semblaient pas se poursuivre avec le même entrain que ces années dernières. Si les taureaux de tout premier choix ont trouvé très aisément acquéreurs, par contre, le nombre trop considérable de sujets a certainement nui au maintien de prix suffisamment rémunérateurs pour l'éleveur.

Ce concours laisse aux visiteurs une excellente impression. En contemplant la beauté de la plupart des taureaux exposés, chacun se rend compte que l'élevage a franchi une étape considérable dans l'amélioration de la race bovine fribourgeoise. Que les autorités cantonales, les fédérations agricoles et nos vaillants paysans en soient largement félicités !

Au banquet, présidé par M. Pierre Benninger, conseiller national, président de la commission du marché-concours, assistaient, notamment : M. Maxime Quartenoud, conseiller d'Etat ; M. Jaggi, délégué du Département fédéral de l'Intérieur, un vieil ami des Fribourgeois ; M. Léopold Delabays, préfet de la Gruyère ; MM. Delatena, Chassot et Boschung, conseillers nationaux ; MM. Ernest Barras et Allemann, délégués du Conseil communal de Bulle ; M. le vicomte du Parc Locmaria, grand éleveur en Isère (France) ; M. Aegerter, directeur des stations d'élevage de bétail suisse en Tchéco-Slovaquie et en Yougoslavie.

M. Benninger, président, salua les autorités qui honorent le repas de leur présence et dit sa joie de constater que ce marché-concours permet un contact heureux entre les paysans de la plaine et ceux de la montagne. Il eut des mots cordiaux à l'adresse du nouveau chef du Département de l'agriculture, M. Quartenoud, de M. Jaggi, représentant de l'autorité fédérale, de M. L. Delabays, préfet, et des invités étrangers.

Il parla du rôle important du jury. Le jury tient en ses mains l'avenir de l'élevage. Les conceptions techniques de ses membres et leurs conseils engageront les paysans à ne garder pour l'élevage que du bétail robuste et sain.

M. Benninger a déclaré qu'une légère reprise des affaires se faisait sentir. Si les artisans s'efforcent de vivre par leurs propres forces, les agriculteurs ont encore, eux, besoin de l'appui des deniers de l'Etat qui leur sont distribués sous forme de subsides. M. Benninger a dit espérer que les primes d'encouragement à l'élevage ne subiraient pas de nouvelle amputation. L'avenir économique de notre canton repose aussi bien sur la prospérité des étables que sur celle de l'industrie et du commerce.

M. Quartenoud, directeur du Département de l'agriculture, a dit avoir éprouvé une très grande satisfaction au cours de sa visite au marché-concours. Il vouera tout son temps et toutes ses peines au progrès de l'agriculture fribourgeoise. Il écoutera avec plaisir toutes les suggestions intéressantes, qu'il s'efforcera de faire siennes pour mieux faire aboutir un nouvel effort. M. Quartenoud a remercié les acheteurs du dehors et leur a demandé de rester toujours fidèles à nos éleveurs ; il a vivement recommandé à nos populations de soutenir de tout leur pouvoir le commerce intérieur. Au dernier concours d'Ostermundigen, il a remarqué que plusieurs syndicats et paysans fribourgeois y avaient acheté des pièces de bétail d'élevage à de hauts prix. Ils avaient des raisons pour agir ainsi. Mais que nos voisins visitent aussi plus volontiers nos marchés pour y faire des achats. Il y aurait alors un échange de bons procédés confédéraux.

Le chef du Département de l'agriculture a relevé les mérites de M. Benninger et de ses collaborateurs. Il s'est plu à féliciter les éleveurs pour les brillants résultats obtenus.

M. le colonel Jaggi a transmis le salut du Département fédéral de l'Intérieur au gouvernement de Fribourg, aux éleveurs et au peuple fribourgeois. Il a fait l'historique de notre race bovine et donné d'intéressants détails sur les efforts tentés au siècle passé pour l'amélioration de l'agriculture et de l'élevage en terre fribourgeoise. Il a eu un mot de reconnaissance à l'adresse de M. Béat Collaud, chef de service au Département de l'agriculture, et de M. Jules Collaud, directeur de l'Ecole d'agriculture de Grangeneuve, pour le travail fructueux qu'ils ont accompli.

M. Allemann a parlé au nom de la commune de Bulle, qui offrait les vins d'honneur. Il a salué avec une vive satisfaction l'idée d'une régénération des foires, qui permettent un contact plus direct entre l'éleveur et le consommateur.

M. Antoine Morard, président de l'Union des paysans, et M. le directeur Jules Collaud, ont souligné les caractéristiques de ce marché-concours. Le fait d'amener les taureaux la veille du jour de classement est une excellente innovation qui permet de présenter au jury, tout en facilitant sa tâche, un bétail calme et reposé. Une amélioration sensible a été notée dans les résultats obtenus. M. Morard a insisté sur la nécessité d'obtenir une plus grande homogénéité dans les formes et dans la constitution de notre race bovine. C'est ce qui a fait le succès de la race brune.

Prirent encore la parole M. le vicomte du Parc et M. Aegerter, qui déclare que les pays étrangers ont fait de sérieux progrès dans l'élevage. Les éleveurs tchéco-slovaques et yougoslaves sont pour les éleveurs suisses de très redoutables concurrents. Nous devons nous rendre compte que nous ne sommes pas seuls à fournir d'excellent bétail. Si nous voulons garder nos débouchés à l'étranger, nous devons viser de toutes nos forces à fournir des produits de qualité irréprochable. Pour atteindre ce but, il faut encore réaliser bien des améliorations.

Enfin, le sympathique et spirituel président termina la partie officielle en donnant rendez-vous aux invités pour le prochain concours.

* * *

Sur les 769 taureaux amenés au marché, 554 ont été primés.

Voici la liste des deux premiers taureaux primés de chaque catégorie :

A. Race tachetée noire

1re catégorie : Institut Saint-Nicolas, Drognens, *Samson,* 85 points ; M. Alex. Chollet, Vaulruz, *Japonais,* 83 p.

2me catégorie : MM. Dupasquier frères, Bulle, *Frantz,* 85 p. ; Oberson l'Hoirie, Epagny, *Raton,* 84 points.

3me catégorie : MM. Joseph Yerly, Treyvaux, *Eclaireur,* 88 p. ; Joseph Moennat, Vuisternens-devant-Romont, *Clairon,* 85 p.

4me catégorie : Syndicat d'élevage, Charmey, *Vénus,* 88 p. ; Syndicat d'élevage Sommentier, *Poilu,* 87 p.

5me catégorie : Syndicat d'élevage Givisiez, *Clairon,* 90 p. ; M. Pierre Joye, Mannens, *Arius,* 90 points.

6me catégorie : M. Gaspard Joillet, La Tour-de-Trême, *Iris,* 95 p. ; Hoirie Bérard, Châtel-Saint-Denis, *Vainqueur,* 93 p.

B. Race tachetée rouge

1re catégorie : MM. Christian Dauwalder, Bellegarde, *Ueli,* 87 p. ; Louis Rossier, Hautefin, *Tœdi,* 86 p.

2me catégorie : MM. Léopold Dupasquier, Vuadens, *Flotte,* 88 p. ; Hermann Nussbaumm, *Hans,* 86 p.

3me catégorie : MM. Alfred Blaser, Barberêche, *Roland,* 87 p. ; Auguste Rey, Massonnens, *Foker,* 87 p.

4me catégorie : MM. Jean Binggeli, Ueberstorf, *Humor,* 86 p. ; Constant Bongard, Villars-sur-Glâne, *Clairon,* 86 p.

5me catégorie : MM. Rodolphe Schyder, Uttwil, *Mœster,* 90 p. ; Bæriswyl Frères, Alterswyl, *Milord,* 87 p.

6me catégorie : Gutswerwaltung Ober-Angstorf, *Oasis,* 87 p. ; M. Jacob Fankhauser, Greng, *Munster,* 87 p.

7me catégorie : Hoirie Uldry, Berlens, *Oris,* 90 p. ; Syndicat d'élevage Schmitten I, *Muguet,* 89 points.

8me catégorie : M. Oscar Romanens, Bulle, *Lion,* 91 p. ; Etablissements de Bellechasse, *Nazir,* 91 p.

9me catégorie : Syndicat d'élevage Gruyères, *Atlas,* 93 p. ; Syndicat d'élevage d'Ueberstorf, *Pomeau,* 92 p.

10me catégorie : Syndicat d'élevage Chiètres, *Léon,* 93 p. ; M. Fritz Marbach, Grossried, *Saturne,* 92 p.

Le nombre des ventes enregistrées à la clôture du marché s'élève à 347, soit environ 100 de plus que l'année précédente.

Athlétisme

A Fribourg s'est fondée récemment une association d'athlétisme, groupant les sections des gyms athlètes, le Club athlétique et le Club des marcheurs.

Le Comité est formé comme suit :

Président : M. J. Limat, des Gyms athlètes ; vice-président : M. Hefti, du Club athlétique ; secrétaire-caissier : M. Ph. Schaller, du Club des marcheurs ; membres : MM. Stempfel, Andrist, Michel et Weber.

Tombé d'un arbre

Jeudi, en faisant la cueillette des pruneaux, M. Albert Sansonnens, de Portalban, âgé de 54 ans, est tombé de l'échelle sur laquelle il se trouvait. M. le docteur Graf a constaté une fracture de la jambe droite.

La journée fribourgeoise au Comptoir suisse de Lausanne

Ce sera mercredi 11 septembre la journée officielle fribourgeoise de Lausanne. Deux membres du gouvernement y participeront, MM. les conseillers d'Etat Weck et Quartenoud. Y prendront également part la *Concordia,* le contingent des Grenadiers, le Chœur mixte de Saint-Nicolas, ainsi que l'Union chorale et le chœur mixte de Grandvillard. Un grand concert, comprenant notamment des extraits du festival *Mon Pays* et du festival *Chante, Grandvillard !* sera donné dans la halle des fêtes du Comptoir.

Un train spécial (coût du billet 4 fr. 30) transportera les participants à Lausanne. Une carte à 1 fr. donnant droit à l'entrée au Comptoir peut être obtenue dès maintenant auprès des comités des sociétés ci-dessus.

Voici l'horaire du train pour l'aller :

Fribourg, départ, 7 h. 52 ; Villars, 7 h. 57 ; Matran, 8 h. 1 ; Rosé, 8 h. 6 ; Neyruz, 8 h. 10 ; Cottens, 8 h. 15 ; Chénens, 8 h. 19 ; Villaz-Saint-Pierre, 8 h. 25 ; Romont, 8 h. 31 ; Siviriez, 8 h. 37 ; Vauderens, 8 h. 43 ; Oron, 8 h. 50 ; Palézieux, 8 h. 57 ; Lausanne, 9 h. 19.

Pour le retour, départ de Lausanne à 21 h. 43.

Horaire des Chemins de fer gruyériens :

Grandvillard, 7 h. 20 ; Bulle, 7 h. 48 ; Châtel, 8 h. 34 ; Palézieux, 8 h. 49.

Retour : départ de Lausanne à 22 h. 18.

Si des voyageurs se présentaient aux stations intermédiaires, le train spécial les prendra.

Football

Un programme de choix se déroulera demain, dimanche, au stade de Saint-Léonard. Dès 1 h. 15, le champion cantonal, Romont I, fera ses débuts en championnat suisse contre Fribourg II. Cette rencontre permettra aux nombreux spectateurs de la partie qui suivra de prendre patience.

Dès 3 heures, Vevey I et Fribourg I se mesureront pour le championnat suisse de première ligue. Vevey est une équipe sympathique, alignant actuellement la meilleure formation du groupe. De leur côté, les Fribourgeois mettront toute leur énergie en œuvre pour enlever une victoire qui réjouirait leurs nombreux amis.

A titre de propagande, les dames accompagnées bénéficieront de l'entrée gratuite.

Arrestation

La Sûreté de Bulle a réussi à mettre la main sur l'auteur de vols commis dans un magasin d'Avry-devant-Pont. Depuis plusieurs années, le dimanche, pendant l'office, des sommes étaient dérobées dans la caisse du magasin. Après une surveillance très longue, l'auteur de ces méfaits, F. U., âgé de 32 ans, a été arrêté.

SERVICES RELIGIEUX

DIMANCHE, 8 SEPTEMBRE

Fête de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie, patronne du diocèse

Saint-Nicolas : 5 h. ½, 6 h., 6 h. ½, 7 h., 8 h., messes basses. — 9 h., messe basse, sermon. — 9 h. 50, entrée solennelle de S. Exc. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. — 10 h., grand'messe pontificale. — 11 h. ¼, messe basse, sermon. — 3 h., vêpres solennelles, bénédiction.

Saint-Jean : 6 h. ½, messe basse. — 7 h. ½, communions. — 8 h., messe des enfants, instruction. — 9 h., messe et instruction pour les fidèles de langue allemande. — 10 h., office, sermon. — 6 h. du soir, chapelet, prière du soir.

Saint-Maurice : 6 h. ½, messe basse. — 7 h. ½, communion des enfants. — 8 h. ½, messe chantée, sermon allemand. — 10 h., messe basse, sermon français. — 1 h. ½, vêpres et bénédiction.

Saint-Pierre : 6 h. et 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants avec instruction. — 9 h., messe avec sermon en allemand. — 10 h., grand'messe avec sermon. — 11 h. ¼, messe avec sermon. — 8 h. ¼ du soir, chant des complies et bénédiction.

Notre-Dame : 6 h. et 7 h., messes basses. — 9 h., grand'messe avec sermon allemand. — 10 h. ½, service italien. (En raison de la représentation du *Mystère* il n'y aura pas de complies. A 8 h., récitation du chapelet.)

Collège Saint-Michel : 6 h. ½, 7 h., messes basses. — 8 h., messe basse et sermon.

R. Pères Cordeliers : 6 h., 6 h. ½, 7 h., 7 h. ½, messes basses. — 8 h., messe basse et sermon allemand. — 9 h., messe chantée solennelle. — 10 h. ½, messe basse et sermon allemand. — 2 h. ½, vêpres, bénédiction et procession à la chapelle de Notre-Dame des Ermites.

R. Pères Capucins : 5 h. 15, 5 h. 45, 6 h. 25, messes. — 10 h., messe basse avec allocution.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Tribunal de la Sarine

Le tribunal de la Sarine s'est occupé, dans sa dernière séance, de nombreuses affaires. Les juges, après audition de très nombreux témoins, ont acquitté M. J. B. du délit d'abandon de famille. Cependant, les frais pénaux sont mis à sa charge. M. l'avocat Lorson défendait M. B.

* * *

Durant le Tir fédéral, R. avait acheté de petites clochettes, qu'il avait l'intention de revendre. Un stock lui resta pour compte. Il ne put payer son fournisseur, qui porta plainte. Le tribunal a estimé que cette affaire était du domaine civil et acquitta R., qui payera toutefois les frais pénaux.

* * *

Un Italien nommé A. S. avait, durant un mois, touché des indemnités de chômage, alors qu'il travaillait régulièrement. La supercherie ayant été découverte, une plainte fut déposée par le Bureau cantonal du chômage. L'accusé ne s'est pas présenté. Il a été condamné par défaut à un mois de prison et à la restitution des sommes indûment perçues.

* * *

Enfin, ont défilé devant le tribunal trois citoyens qui n'ont pas acquitté leurs taxes militaires. Ils sont condamnés à des peines variant de cinq à dix jours d'arrêts.

Variétés

ELOGE DES GENDARMES DE SUISSE

D'un journal de Paris :

Vous entendez souvent des automobilistes parler du tourisme en Suisse sur le ton le plus décourageant :

« N'allez pas rouler par là. Les routes sont infestées de gendarmes. A chaque tournant, vous êtes arrêté par un coup de sifflet. Pandore surgit et vous annonce que vous dépassé la vitesse réglementaire. Un chronométreur invisible, correspondant par téléphone avec un autre invisible chronométreur caché 500 m. plus loin, a pu calculer rigoureusement votre temps ; de telle sorte que, sans hésitation ni murmure, il vous faut payer sur-le-champ 10 fr. suisses, ce qui correspond à 50 fr. de notre monnaie ; et ce qui ne vous dispense aucunement de remettre ça, à la prochaine paire de gendarmes reliés par fil téléphonique... Où sont nos bonnes routes de France qui laissent au lièvre et à la tortue une égale liberté d'allures ! »

Or, je vous ai déjà parlé d'un jeune homme qui est parti il y a une quinzaine de jours à bord d'une vieille petite bagnole, avec la touchante illusion qu'il irait comme ça jusqu'à Constantinople.

Je reçois aujourd'hui du jeune homme une lettre datée d'Andermatt (Suisse) :

« Mon cher papa, il faut aimer les gendarmes ; ou, si tu ne peux pas, leur rendre au moins justice.

« Je roulais hier, régulièrement sur ma droite, dans un col de montagne, lorsque j'ai été chargé par un énorme bolide qui tenait sa gauche et qui, avec aisance et facilité, a mis en accordéon le capot de ma petite voiture.

« J'ai aussitôt usé du téléphone. Six minutes plus tard, un gendarme arrivait à motocyclette, avec un appareil photographique, et prenait un cliché de l'accident. Séance tenante, le conducteur du bolide devait payer 100 francs suisses à titre d'amende ; il n'a pu repartir d'Andermatt qu'après avoir versé un cautionnement correspondant largement au montant des réparations.

« Je suis évidemment immobilisé pour une semaine et les Turcs m'attendent... Mais je n'ai pas à m'occuper de me faire rendre complète justice. La police de Suisse s'en est chargée.

« Le gendarme en Suisse est une providence dont l'activité bienfaisante dépasse les possibilités du bon Samaritain... On ne saurait trop conseiller la Suisse aux usagers passifs de la route. »

Essayez, maintenant, de vous représenter, d'après vos souvenirs, un accident d'automobile sur une de nos belles routes de France.

Vous êtes arrêté par des gens éplorés qui lèvent au ciel des bras dramatiques ; vous voyez ce qui reste d'une voiture, les roues en l'air ; peut-être aussi un ou deux corps allongés sur l'herbe. L'accident s'est produit il y a vingt minutes ; l'auteur de l'accident a pu s'enfuir. Courez après ; même avec une motocyclette !

On vous demande seulement, car l'entreprise des secours, en France, est presque toujours laissée à l'initiative privée, de vous charger du transfert des blessés, et de donner un coup de téléphone du village voisin. Mais c'est dimanche, ou bien il est plus de 6 heures du soir ; le téléphone est fermé. Il vous faut aller jusqu'à la grande ville et vous ne savez pas à quelle porte frapper, ou à quelle autorité vous adresser, au risque de subir une déclinatoire d'incompétence.

Il arrive fréquemment que des voyageurs victimes de l'automobile attendent le secours pendant des heures, surtout s'ils ont eu la maladresse d'avoir l'accident pendant la nuit. Et, lorsque le secours arrive enfin, c'est sous la forme impuissante d'un gendarme bien intentionné, qui réconforte les victimes par un procès verbal dirigé contre auteur inconnu.

RADIO

Dimanche, 8 septembre

Radio-Suisse romande

11 h., concert d'orgue. 11 h. 30, musique symphonique et musique de chambre. 18 h., chant et violon par disques. 19 h., *L'espoir de demain,* causerie catholique par M. l'abbé Glasson, à Colombier. 19 h. 25, soli de piano. 19 h. 40, nouvelles sportives. 20 h., musique ancienne par Mlle Irène Gschwend. 20 h. 30, concert vocal, par la Mélodie pastorale de Gruyères, sous la direction de M. Nydegger ; l'audition sera présentée et commentée par M. Risse, Fribourg.

Radio-Suisse allemande

10 h. 45, matinée de musique de chambre. 12 h., concert vocal. 12 h. 40, musique viennoise. 13 h. 30, l'heure de la campagne. 18 h. 20, chants anciens et populaires. 19 h. 45, concert par le petit Orchestre Radio-Suisse allemande. 21 h. 40, musique de Meyerbeer et de Guiraud.

Radio-Suisse italienne

12 h. 33, concert par le Radio-Orchestre. 20 h., soirée populaire par le Radio-Orchestre.

Stations étrangères

Radio-Paris, 11 h. 15, concert d'orgue. 11 h. 45, causerie religieuse par le R. Père Carré, dominicain. 12 h. 15, concert. 19 h., cirque Radio-Paris. 20 h., mélodies. 20 h. 45, théâtre : *Le roman d'un jeune homme pauvre,* comédie en cinq actes, d'Octave Feuillet. Poste parisien, 10 h. 45, concert. Strasbourg, 13 h., concert. 18 h. 30, concert populaire. 20 h. 30, soirée théâtrale. Bruxelles, 20 h., concert. Radio-Luxembourg, 11 h., la demi-heure de chansons populaires anglaises anciennes et modernes. 11 h. 30, causerie religieuse dominicale par M. l'abbé Zundel. Kœnigswusterhausen, 14 h. 30, concert. Langenberg, 18 h. 30, musique de chambre. Munich, 18 h., concert d'orgue. Berlin-Tegel, 12 h., concert. Londres national, 17 h. 20, musique de chambre. 21 h., concert par l'orchestre municipal de Bournemouth. Varsovie, 20 h., concert d'orchestre.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. à 7 h. 15, Hambourg, concert du port. 7 h. 15 à 8 h., Radio-Paris, revue de la presse. 8 h. 45, Paris P. T. T., concert d'orgue. 15 h. à 16 h., Paris P. T. T., orchestre-jazz symphonique. 16 h. à 17 h., Paris P. T T., concert de musique enregistrée. 17 h. à 18 h., Paris P. T. T., *Rose d'automne,* comédie ; *La grammaire,* comédie de Labiche.

Lundi, 9 septembre

Radio-Suisse romande

12 h. 40, gramo-concert. 16 h. 30 (de Bâle), concert ; émission commune. 18 h. 30, musique champêtre. 19 h., *Vient de paraître.* 20 h., sonate pour violon et violoncelle. 20 h. 20, concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 21 h. 20, dernières nouvelles. 22 h. 35, *Les travaux de la Société des nations.*

Radio-Suisse allemande

16 h. 30, émission commune ; concert de musique de chambre et de solistes. 20 h. 25, cycle « Ancienne musique classique pour violon et musique de chambre pour chant, orchestre à cordes et cembalo ». 21 h. 20, une heure populaire.

Radio-Suisse italienne

12 h. 33, musique brillante. 16 h. 30, émission commune du studio de Bâle.

Stations étrangères

Radio-Paris, 12 h. 15, concert de musique symphonique. 20 h. 45, concert symphonique donné au Casino de Vichy. Poste parisien, 12 h. 5, concert. 21 h. 50, concert. Radio-Luxembourg, 12 h., concert varié. 20 h. 10, concert varié par l'Orchestre Radio-Luxembourg. 21 h. 15, récital de piano. Kœnigswusterhausen, 12 h. 30, concert par le petit orchestre de la station. Stuttgart, 24 h., musique du soir. Langenberg, 19 h., concert du soir. 20 h. 10, musique récréative. Berlin-Tegel, 22 h. 45, concert du soir. Londres national, 16 h. 15, concert d'orchestre. 20 h., promenade-concert, relayée du Queen's Hall, Londres. 22 h. 15, concert par l'Orchestre de la B. B. C. Vienne, 21 h., une heure consacrée à Richard Wagner, par l'Orchestre symphonique de Vienne. Varsovie, 21 h., concert par un petit orchestre. Ostrava, 15 h., concert par l'orchestre de la station. 20 h. 40, concert d'orchestre. 21 h. 50, récital de piano.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. 30, Stuttgart-Francfort, concert matinal. 10 h. 30 à 12 h. 25, Lyon-Montpellier, concert d'orchestre. 14 h. à 14 h. 30, Lyon-la-Doua, le quart d'heure musical. 16 h. à 16 h. 29, Francfort, petit concert. 22 h. 55 à 24 h., Francfort, nouvelle musique allemande.

Les émetteurs clandestins

En France, les amateurs-émetteurs doivent avoir satisfait à un examen officiel, prouvant leurs connaissances en tant qu'opérateurs de radio ; ils sont pourvus d'une licence d'émission, et ils payent chaque année une redevance à l'Etat.

Ces amateurs ont aidé considérablement par leurs recherches et leurs expériences au développement de la technique radiophonique. C'est à leurs travaux qu'on doit notamment la mise en pratique des communications à grandes distances sur ondes courtes et sur ondes très courtes.

Au surplus, les émissions de ces amateurs ne peuvent gêner personne ; elles ont lieu à des heures déterminées, sur des longueurs d'ondes établies et contrôlées, et leur puissance est très faible.

Mais, à côté de ces émetteurs autorisés, il en est qui se passent de permission et qui prétendent lancer des émissions à leur guise sans en référer à personne.

Ceux-là, au contraire des amateurs en règle, sont fort gênants pour les auditeurs dans l'entourage desquels ils opèrent. Ils ne prennent généralement aucune précaution, et leurs émissions causent des troubles qui empêchent d'entendre les postes officiels. Leur présence couvre tous les postes plus éloignés.

D'où de nombreuses plaintes de la part des sans-filistes, qui ne savent à quoi attribuer leurs mauvaises auditions. Il va de soi, en outre, que ces émetteurs non contrôlés ne peuvent être tolérés, sous peine d'arriver rapidement à une anarchie complète dans les émissions.

Depuis quelque temps, nous apprend l'*Echo du Nord,* un de ces « pirates » sévissait dans les environs de la frontière franco-belge. On avait fini par le connaître sous le nom de « Radio-Mouscrons ». Pour donner le change, il laissait croire qu'il était installé à Mouscrons, petite ville belge ; il n'en était rien, comme on put s'en assurer ; mais, grâce à ce subterfuge, l'amateur clandestin a réussi à dépister longtemps les recherches. On a fini par le repérer, et se rendre compte qu'il était installé en France à quelques centaines de mètres de la frontière.

L'émetteur de Radio-Mouscrons bornait son activité à la reproduction de quelques disques et à quelques formules publicitaires. Il y a quelque temps, on put repérer à Halluin un poste clandestin qui se livrait à un véritable trafic de messages télégraphiques pour les Etats-Unis.

La recherche de ces émetteurs en fraude est laborieuse et difficile. Elle exige une écoute régulière et des travaux de repérage longs et minutieux.

AVIATION

Des avions énormes sont en construction

Après la *Croix-du-Sud,* après le *Lieutenant-de-vaisseau-Paris,* les usines Latécoère, de Toulouse-Montaudran, travaillent à la construction de nouveaux gros appareils destinés au service des voies aériennes reliant la France à l'Amérique du sud. Ces nouveaux appareils sont au nombre de six. En même temps, le bureau d'étude des usines est occupé à établir le projet de deux avions monstres. Il s'agirait d'avions de 80 et de 100 tonnes.

La réalisation de ce projet demandera au moins deux ans. Elle sera une preuve nouvelle en faveur de la formule du gros avion.

Le règlement de la coupe Deutsch pour 1936

La nouvelle coupe Deutsch de la Meurthe sera disputée le 13 septembre 1936, à Etampes.

La compétition comprendra deux parcours de 1000 kilomètres, au-dessus d'un circuit de 100 kilomètres. Les avions seront actionnés par un ou plusieurs moteurs d'une cylindrée totale de 8 litres.

Qualification : entre le 1er juillet et le 31 août 1936, les concurrents devront avoir couvert 500 kilomètres à au moins 350 km.-heure ; décollage en moins de 500 mètres devant un obstacle constitué par deux fils parallèles distants de 50 mètres et placés à un mètre du sol ; atterrissage : avion arrêté à moins de 500 mètres du dernier fil franchi.

Le premier prix est de 100,000 francs, sans compter les primes du ministère de l'air.

Le secrétaire de la Rédaction : Armand Spicher

Les personnes qui nous envoient l'avis d'un changement d'adresse sont priées d'y joindre 20 centimes en timbres.

L'ADMINISTRATION.

Maigrir sans regime

n'est possible que si vous employez le thé amaigrissant LEOBAL du Dr. Weinreich. Les stars d'Hollywood l'emploient régulièrement. Echantillons gratuits par le fabricant: Pharmacie du Lion à Bâle 5.

Pour une cure: 1 paquet Fr.8.—, ½ paquet Fr.4.25; 1 paquet pour une semaine Fr. 1.50. Dans toutes les pharmacies.

Demandez exclusivement le thé LEOBAL du Dr. Weinreich

Se vend aussi sous la forme de dragées nommées « Dragées Leobal du Dr Weinreich », Fr. 4.-, Fr 6.50, cure entière 12.50

A VENDRE

gros chien croisé St-Bernard, 18 mois, excellent pour le trait et la garde. 14328

S'adresser : M. Michel Jomini, Primeurs, Payerne.

BANDAGES HERNIAIRES

élastiques, dernière nouveauté et à ressorts, à très bas prix, chez *E. Germond, sellerie, Payerne.*

A LOUER

au centre de la ville

APPARTEMENT

de 3 chambres et dépendances. 174-3

S'adresser : rue du Temple, 15.

Imprimerie St-Paul, Fribourg Grand atelier de reliure

vaut encore la peine qu'on le ménage!

Par conséquent, on ne lave pas indifféremment de telle ou telle manière et avec tel ou tel produit. Votre linge, finalement, représente une valeur très appréciable, vous lui destinez ce qu'il y a de meilleur sur le marché, et, tout naturellement, vous pensez au **Persil** et à l'**Henco.**

D'ailleurs, ce n'est pas uniquement la facilité du lavage et le bon marché qui vous décident dans votre choix. C'est avant tout la certitude de ne courir aucun risque, cette sécurité dont vous parlait déjà maman. Songez-y donc, il y a bientôt 30 ans (toute une génération!) qu'on emploie le **Persil** et l'**Henco.** Croyez-vous que ce soit un effet du hasard que les ménagères aient toujours racheté du **Persil** et de l'**Henco?** Certes, non! Cela est dû à la qualité du produit, à son efficacité et à son emploi plus que facile. On aime et on apprécie **Persil** dans tous les ménages.

Henco, la soude à blanchir pour tremper le linge, adoucit l'eau et permet d'économiser du savon. **Persil** sert au lavage du linge blanc et une seule cuisson suffit, en solution froide, il lave les lainages et les soieries.

Que chaque ménage utilise et Persil et Henco!

Henkel & Cie S.A., Bâle

ORION RADIO

Une bonne réception sur ondes courtes aussi en été avec cette GRANDE MARQUE

ORION RADIO

Demandez une démonstration gratuite par tout marchand de T. S. F. concessionné. Prospectus et liste des dépositaires par :

J. KASTL - DIETIKON/Zurich. Tél. 918118

ORION RADIO

PUBLICATIONS NOUVELLES

L'*Annuaire téléphonique suisse*, édité par Hallwag S. A., à Berne, pour le prix de 15 fr., se présente sous la forme d'un magnifique volume de 1300 pages. Il en est à sa 24me édition.

L'*Annuaire téléphonique suisse* est revisé chaque année d'après les listes officielles.

L'*Annuaire téléphonique suisse* simplifie le travail dans chaque bureau, car : 1° Il permet de trouver rapidement n'importe quel numéro d'abonné en Suisse, grâce à un alphabet unique et à la classification distincte des principales villes. 2° Il indique exactement les raisons sociales, les titres des autorités et les adresses postales. 3° Il mentionne l'importance de chaque localité du point de vue économique en indiquant la profession de ses abonnés, le nombre de ses habitants et son altitude. 4° Il renseigne quant à l'appartenance cantonale et communale, cite le bureau de poste, la station ferroviaire et l'office téléphonique et ses heures d'ouverture de quelque 9000 localités. 5° Une carte synoptique divisée en cases correspondant au registre des localités de l'annuaire indique les lignes de chemins de fer ou de services postaux.

L'*Annuaire téléphonique suisse* est indispensable et de grande utilité pour la propagande et le service de la clientèle, l'achat et la vente, la correspondance et l'expédition, toutes les recherches qu'exige le travail de bureau et surtout pour trouver rapidement le numéro de téléphone des abonnés du dehors.

Un geste, un coup d'œil et chaque localité, chaque numéro de téléphone et chaque adresse sont trouvés.

L'*Annuaire* contient 300,000 adresses d'établissements industriels et commerciaux, d'entreprises de transport, d'hôtels, auberges, restaurants, hôpitaux ou sanatoria, d'autorités ou de services publics.

Romans pour la Jeunesse

« Collection Finn »

Tom Playfair. — Percy Wynn. — Claude Lightfoot. — Oh ! ce match ! — Lucky Bob. — Sa plus heureuse année. — Ce petit garçon de bureau ! — Le cupidon de Campion Colleye. — Ethelred Preston. — Harry Dee. — Figures amies. — Une seule fois. — La petite fée des neiges. — Bobby au pays du cinéma. — Seulement votre amour et votre grâce. — Lord Bountiful. — Joe chez les Sinn-Feiners.

Le volume broché : **Fr. 1.75**

EN VENTE AUX LIBRAIRIES ST-PAUL

Place St-Nicolas 130, et avenue de Pérolles, 38

Docteur

Lincio

PAYERNE

absent

du 8 septembre au 6 octobre

Occasion

A vendre une **voiture à pincette.** 14439
Otto Berger, maréchal, rue de Morat, Fribourg.

On demande une

femme

pour tenir ménage d'agriculteur 3 personnes.

Offres avec indication du salaire à *François Comte, Lully-Bernex* (Genève).

Agriculteurs

Pour vendre ou pour acheter un domaine, confiez vos intérêts à une maison sérieusement outillée et compétente. La centrale de remise immobilière **René ISCHER,** Simplon 10, Lausanne, est celle qui vous donnera rapidement toutes satisfactions. 11206

Coffres-forts

2 beaux coffres-forts, convenant particulièrement pr communes, paroisses ou sociétés, à vendre à bas prix, au **Magasin Prince, Meubles** *Rue des Bouchers, 116* FRIBOURG.

Ecole de langues
Dr FUCHS, Lenzburg
(Argovie)
prend des jeunes gens pour apprendre **rapidement l'allemand** et d'autres langues étrangères. Par mois, Fr. 125.—, compris (nourriture, logement, leçons), sans autres dépenses. 2607
Meilleures références.

Chef cuisinière
Cordon bleu

de toute confiance, économe, cherche place pour tout de suite dans hôtel, restaurant, famille ou monsieur seul.

Prière d'envoyer offres écrites avec mention de salaire sous chiffres *P 14437 F, à Publicitas, Fribourg.*

ON DEMANDE
Fr. 5000.—
de particulier, sur bâtiment neuf, 1re hypothèque, intérêt 5 % à l'avance.

Demander l'adresse sous le No 231, au *Bureau d'annonces des « Freiburger Nachrichten », avenue de la Gare, 10, Fribourg.*

A LOUER

pour tout de suite ou date à convenir, deux

appartements

de 2 et 3 chambres, avec cuisine. 14432
S'adr. à **P. Fischer, Givisiez.**

†

Messieurs Jean et Henri de Schaller, Mademoiselle Marie de Schaller ;

Monsieur et Madame Joseph de Schaller de Rœmy, le marquis de Maillardoz de Rue, le comte de Ripert d'Alauzier, le R. Père Charles de Maillardoz de Rue, de la Compagnie de Jésus ;

Monsieur François de Maillardoz de Rue, Monsieur et Madame Henri de Maillardoz de Rue et leurs enfants, le baron et la baronne de Meyrignac et leurs enfants, la comtesse de Saint-Bon et sa fille, Mesdemoiselles Roselyne et Madeleine de Maillardoz de Rue, le vicomte et la vicomtesse Pierre d'Alauzier et leur fille, le vicomte et la vicomtesse Albert d'Alauzier et leurs enfants, le vicomte et la vicomtesse Charles d'Alauzier et leurs filles, le vicomte Gonzague d'Alauzier, le commandant Paret et Madame Paret et leur fille ;

Mademoiselle Madeleine de Gottrau de Granges ;

font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Romain de SCHALLER

Chevalier de l'Ordre « Pro Ecclesia et Pontifice »
Architecte E. P. Z.
Professeur à l'Ecole secondaire professionnelle de la ville de Fribourg
Ancien professeur au Collège Saint-Michel

leur père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, décédé à Corminbœuf, le 5 septembre, dans sa 87me année, muni des sacrements de l'Eglise et de la bénédiction spéciale du Saint-Père.

L'office funèbre sera célébré à l'église de Belfaux, lundi, 9 septembre, à 9 h. ¼.

†

L'Ecole secondaire professionnelle de garçons de la ville de Fribourg

fait part du décès de

Monsieur Romain de SCHALLER

professeur dans l'établissement depuis 50 ans

Tous les élèves sont priés de se réunir lundi, 9 septembre, à 8 heures, devant le bâtiment du Pensionnat, pour assister aux obsèques du défunt, qui auront lieu à Belfaux.

†

Le Technicum de Fribourg

fait part du décès de

Monsieur Romain de SCHALLER

membre de la Commission de surveillance

†

La Société d'histoire du canton de Fribourg

fait part du décès de

Monsieur Romain de SCHALLER

membre d'honneur

Ses funérailles auront lieu lundi, 9 septembre, à 9 h. ¾, à Belfaux.

†

La section « Moléson » du Club alpin suisse

fait part du décès de

Monsieur Romain de SCHALLER

membre vétéran honoraire

L'office d'enterrement aura lieu lundi, 9 septembre, à 9 h. ¾, à l'église de Belfaux.

LEURS - COURONNES

„Au Panier Fleuri"

av. de la Gare, 10 **Tél. 12.55**

POUR L'ACTION AU VILLAGE

Problèmes paysans

et

Apostolat spécialisé

par le R. P. M. de Ganay, S. J.

Prix : **Fr. 3.40**

EN VENTE AUX LIBRAIRIES ST-PAUL

130, Place St-Nicolas — Avenue de Pérolles, 38

†

La Société technique fribourgeoise et la Section de Fribourg de la Société suisse des ingénieurs et des architectes

font part du décès de

Monsieur Romain de SCHALLER

membre vétéran

Les membres sont priés d'assister à l'enterrement, qui aura lieu lundi, 9 septembre, à 9 h. ¾, à Belfaux.

†

Le collège Saint-Michel

fait part du décès de

Monsieur Romain de SCHALLER

ancien professeur de dessin technique

Les professeurs et les élèves en uniforme sont priés d'assister aux funérailles, lundi, 9 septembre, à 9 h. ¾, à l'église de Belfaux.

†

La Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, section de Fribourg

fait part du décès de

Monsieur Romain de SCHALLER

membre fondateur

et prie ses membres, actifs et passifs, d'assister à l'enterrement, qui aura lieu lundi, 9 septembre, à 9 h. ¾, à Belfaux.

†

La Société cantonale fribourgeoise d'horticulture

fait part du décès de

Monsieur Romain de SCHALLER

membre d'honneur

L'office d'enterrement aura lieu à Belfaux, lundi, 9 septembre, à 9 h. ¾.

En cas de décès, adressez-vous directement aux
Transports Funèbres ROMONT
J. Chammartin, camionneur officiel, **tél. 123**
Corbillard automobile - Formalités gratuites
Prix sans concurrence. 26-1

DEUILS
En cas de décès, adressez-vous à la
TEINTURERIE FRIBOURGEOISE
Dans un délai de 12 heures, nous pouvons vous fournir une teinture de noir-deuils de tous vêtements confectionnés prêts à être portés.
Les envois postaux reçus le matin sont retournés le même soir.
Magasins : **Rue des Epouses et Grand'places, 26, FRIBOURG.**
Téléphone 7.93.

FESTIVAL
„Le Mystère"

La compagnie du chemin de fer FRIBOURG-MORAT-ANET mettra en marche après le Festival les

samedi 7 et mardi 10 septembre

le train spécial Fribourg-Morat aux heures ci-après :

Fribourg	dép.	23.05
Givisiez	arr.	23.12
Belfaux	»	23.17
Pensier	»	23.23
Courtepin	»	23.30
Cressier	»	23.37
Courgevaux	»	23.44
Morat	»	23.47

Pour l'aller, les personnes utiliseront le train ordinaire 168 : départ de Morat 18 h. 21 ; arrivée à Fribourg, 19 h. 02.

Facilité de transport : Billet du dimanche, valable au retour par le train spécial seulement.

†

Les familles Zahnd et Rohrer, fermiers à Corminbœuf

font part du décès de leur cher maître

Monsieur Romain de SCHALLER

Professeur

L'office d'enterrement aura lieu lundi, 9 septembre, à 9 h. ¾, à l'église de Belfaux.

†

Le Cercle de la Grande Société

fait part du décès de

Monsieur Romain de SCHALLER

son président d'honneur

L'office d'enterrement sera célébré lundi, 9 septembre, à 9 h. ¾, à l'église de Belfaux.

†

La Société de tir au fusil « Les Routiers »

fait part du décès de

Monsieur Romain de SCHALLER

père du dévoué président de la Société

L'office d'enterrement aura lieu lundi, 9 septembre, à 9 h. ¾, à l'église de Belfaux.

†

La Société de chant de la ville

fait part du décès de

Monsieur Romain de SCHALLER

membre vétéran

L'office d'enterrement aura lieu lundi, 9 septembre, à 9 h. ¾, à l'église de Belfaux.

†

« Le Heimatschutz », Section de Fribourg

fait part du décès de

Monsieur Romain de SCHALLER

président honoraire

L'office d'enterrement aura lieu lundi, 9 septembre, à 9 h. ¾, à l'église de Belfaux.

†

La messe d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Madame Alice PROGIN

sera célébrée mardi, 10 septembre, à 8 heures, à l'église de Saint-Pierre.

Radio

1re marque, dernier modèle, encore sous garantie, à vendre bas prix. Ecrire *R. N. 257, Poste restante St-François, Lausanne.*

A remettre à Genève, cause décès,

Epicerie-Primeurs

de vieille renommée, clientèle fidèle, excellente affaire, loyer avantageux.
Ecrire sous chiffres *O 32943 X, Publicitas, Genève.*

EXAMENS EN DROIT

Dr en droit, anc. prof. Répétiteur prépare rapidement aux examens de **Licence** et **Docteur.**
Ecr. Case 390, Mt-Blanc, Genève. 8726

A LOUER

à Belfaux, un **appartement** de 3 chambres et dépendances. 14406
S'adr. à **M. Bæchler Joseph, huissier, à Belfaux.**

FERMIER

solvable, cherche un
DOMAINE
de 12 à 20 poses. Entrée tout de suite ou à convenir. — S'adresser sous *chiffres P 41133 F, à Publicitas, Fribourg.*

ECOLE GRATUITE DE NURSES

Stage et études en pouponnière. Situations assurées aux élèves. Ecrire : Mlle Coutelier, 64, rue du Château, Boulogne (Seine) France. Joindre affr. pour réponse. 85031

Machine à tricoter

« Dubied » jauge 32, 40 cm. état neuf, à vendre, faute d'emploi. Prix avantageux. — Offres à *Mlle B. Bourqui,* Immobilière 11, *Neuchâtel.*

A VENDRE

maison locative de 3 appartements de 3 chambres et dépendances, dans le haut de la ville.

S'adresser sous chiffres *P 41157 F, à Publicitas, Fribourg.*

AUTOCAR DIMANCHE, 8 septembre

LAUSANNE

Comptoir

Aller par Châtel-St-Denis, La Corniche
Retour par Moudon

Prix Fr. 5.—

Départ place du Baromètre, à 7 h. ½.

M. ZUMWALD Route Neuve, Fribourg
Tél. 11.45

Hôtel communal, Grandsivaz

Bénichon

les 8, 9, 10 septembre

Bonne musique cuivre de 1er ordre

PONT COUVERT — ENTRÉE LIBRE

Le plat de la jeunesse est supprimé.

INVITATION CORDIALE
M. Joye, le tenancier.

Pianos

A l'occasion de la rentrée des classes, la Maison Prince, Meubles, vous offre son assortiment en **Pianos d'étude,** de toute confiance, 1res marques, en parfait état et au plus bas prix. Faites-nous une visite sans engagement. Livraison à domicile.

Maison PRINCE, Meubles
Rue des Bouchers, 116
FRIBOURG 165-15

Spécialités du Buffet

du 7 au 13 Septembre 1935

Samedi	Le rognon de veau Buffet	**3.—**
Dimanche	Côtelette de volaille Clamart	**3.—**
Lundi	Haricots nouveaux au Saucisson de campagne Pommes nouvelles	**2.50**
Mardi	La petite marmite Henri IV	**3.—**
Mercredi	Le Risotto aux Morilles	**2.50**
Jeudi	Cervelles de Veau Grand Duc	**3.—**
Vendredi	La Sole Colbert	**3.—**

1er étage : **BUVETTE**
SALLES POUR SOCIÉTÉS

Tous les jours :
Civet de lièvre **Fr. 2.50**
Rable à la crème **Fr. 3.—**

Fribourg **Chs Mayer-Gex.**

Fribourg : Grand'Places, jusqu'au 16 septembre — Pour la 1re fois en Suisse, une attraction formidable :

LE PALAIS DES INDES

Danseuse espagnole — Danses hindoues avec des serpents vivants ! — Le même établissement présente une collection de fauves : Tigres du Cap, panthères, jaguars, léopards, hyènes et des serpents monstres, boas constrictors, pythons jaunes, bleus, roses. Vous verrez la plus petite race des singes de la brousse, la paire ne pèse que 200 grammes. — Le **Palais des Indes** est la seule entreprise de ce genre en Suisse ! **OUVERT TOUS LES JOURS.** Se recommande : LA DIRECTION.

Cinéma CAPITOLE

LE PLUS RETENTISSANT TRIOMPHE DE L'ART CINÉMATOGRAPHIQUE !

VIVA VILLA !

La plus tumultueuse... La plus vibrante... La plus colorée... La plus belle des épopées ! ! ! **Pancho Villa !** Figure légendaire... Figure d'histoire... Héros qui voua sa vie à son idéal : LA PATRIE !

avec
WALLACE BERRY

C'EST UNE PRODUCTION METRO - GOLDWYN - MAYER PARLÉE EN FRANÇAIS

Cinéma ROYAL

Ce soir, à 20 h. 30
Demain : Matinée à 15 h. Soirée à 20 h. 30
Un spectacle magnifique qui a obtenu hier soir un formidable succès.
Un film policier rapide, émouvant, imprévu.

Mystères à Londres

avec
Georges RAFT Jean PARKER Anna MAY WONG

Au même programme : PARAMOUNT présente

Les lieux d'accident et les funérailles de la

Reine Astrid

Il est prudent de retenir ses places à temps.

LAVAUX 1934

A vendre 3000 litres Lavaux 1934, clos de Chenaux, 1re qualité, encavés à l'Hôpital des Bourgeois de la ville de Fribourg.

S'adresser à **M. Dougoud, tonnelier à la cave de l'Hôpital** ou au domicile, **Varis 10, Fribourg.**

Hôtel du Bœuf

Samedi, dimanche et lundi, à l'occasion de la

Bénichon

GRAND CONCERT

par **orchestre de Berne**

Dîners, goûters et soupers de bénichon

VINS DE 1er CHOIX

Se recommande **Famille Imhof.**

Fabrique de chocolat et confiserie cherche

REPRESENTANT

visitant la clientèle des boulangers et épiciers du canton de Fribourg.

Ecrire sous chiffres **P 3232 C, à Publicitas, S. A., La Chaux-de-Fonds.**

LUGANO Maison de repos Villa Raffaele-Edelweiss — **50 chambres,** installation nouvelle, avec eau courante. Pension depuis **Fr. 7.—.** Pour les dames, logement séparé dans bâtiment voisin. — PROSPECTUS.

C'est à

l'Ancien Théâtre

Rue des Bouchers, 116

que vous trouverez le plus grand choix en **Meubles d'occasion** et aux plus bas prix. 165-14

Riche assortiment en **LITS,** 1 et 2 places, canapés, divans-canapés, fauteuils, secrétaires, commodes.

Voyez nos **Lavabos-commodes** avec ou sans glaces, tables de nuit en tous genres, etc., etc.

Maison Prince, Meubles
FRIBOURG

Nouveauté

Mon Pays

Livre populaire dans le vrai sens du terme et qui doit faire partie intégrante de la bibliothèque de chaque famille suisse.

Volume richement illustré, cartonné : **Fr. 3.—**

LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

Qui procurerait

à père de famille de 10 enfants, bon maçon-cimentier, du travail auprès d'entrepreneur ou particulier ? Prétentions modestes.

Adresser demande à *chiffres 14414, Publicitas, Fribourg.*

Dr TREYER

ABSENT

MIEL pur du TESSIN

garanti et contrôlé ; envoi contre remb. en bidons de 5 kg. à Fr. 3.50 par kg. Prix spéciaux pr grandes quantités : chez *B. Svanascini,* apiculteur à *Mendrisio.* C. P. 843. 1026

Places vacantes

dans toutes branches.

Demandez les conditions de l'*Observateur de la presse, Lucerne.* 1071

NESTOR GERBER
BUREAU FIDUCIAIRE
CRIBLET 4 TEL 1707
FRIBOURG

Maison familiale

A VENDRE jolie maison familiale, comprenant 6 chambres et cuisine, tout confort et jardin, située en plein soleil et à 5 minutes de la ville.

S'adresser par écrit sous *chiffres P 14229 F, à Publicitas, Fribourg.*

BREVETS

en tous pays
W. Moser, Ing. Cons
BERNE
Rue de l'Hôpital, 30
Téléphone 20.750

Auguste Henry, à Nîmes, Gard, France, vous offre son vin rouge

Côteaux

1er choix

à Fr. 77.— l'hectol., tous frais compris en votre gare. Vins vieux extra de bouteilles 108.- et 120.- fr. l'hectol. 14210

A LOUER

2 appartements très ensoleillés, de 5 et 6-7 chambres, dépendances, tout confort, jardin, *prix très avantageux.* 11680

S'adresser : *Route de Villars, 5, 1er étage.*

A LOUER

tout de suite
2 appart. de 5 ch.
Confort moderne.
Chauffage général.
Ascenseur. 14381

1 Magasin d'angle
avec arr. magasin 2 vitrines.
Chauffage général.
S'adr. : *L. Baudère, Garage de Pérolles. Tél. 888.*

DEMANDE DE PLACE

Un jeune homme de 20 ans, disponible immédiatement, sérieux et actif, connaissant le métier de **relieur, cherche une place** dans sa profession. Il s'engagerait également comme garçon livreur ou pour tout autre emploi, même à la campagne. Prétentions modestes.

S'adresser à *Publicitas, Bulle, sous P 2752 B.*

Représentant

avec auto, visitant depuis plusieurs années la clientèle des épiciers, canton de Fribourg, cherche bonne représentation. S'adresser par écrit sous chiffres *P 41155 F, à Publicitas, Fribourg.*

CHIEN BERGER Allemand

à vendre, à prix modéré, 8 mois, excellente constitution, bon sujet de dressage.

S'adresser sous chiffres *14427, à Publicitas, Fribourg.*

A remettre, cause double situation, superbe magasin moderne

Primeurs-Epicerie-Charcuterie

marchant le mieux dans grande ville au bord du Léman. Chiffre d'affaires prouvé. Très belle situation. Discrétion absolue.

Faire offres par écrit sous chiffres *P 3963 S, Publicitas, Sion.*

A LOUER

Boulevard de Pérolles, un **appartement** de 6 pièces tout confort, chauffage général et eau chaude par concierge. Vue imprenable sur le Schœnberg, la vallée du Gottéron et la basse-ville. Air et soleil.

Pour tous renseignements, s'adresser : *Régie d'immeubles G. de Weck, Agence immobilière Perrin et Weck, 18, rue de Romont.* 13632

AUTOCARS

Dimanche, Lundi	Lausanne Comptoir	**Fr. 4.50**
Mardi	Les Marches Pèlerinage	**Fr. 3.50**

Location au kiosque **Baromètre** et au garage **J. Rehm.** Tél. 10.96. 14443

Bénichon des Arbognes

les 8, 9, 10 septembre

Musique de Ier ordre

groupe de la Landwehr, Fribourg

Dîners et soupers de bénichon

VINS DE 1er CHOIX

Téléph. 8.84 **Le tenancier.**

A VENDRE

cause de départ, à très bas prix, solide char à pont pr un cheval, essieux patentés 38, 1 machine à battre à bras au moteur, 1 commode-secrétaire, 1 machine à laver. Le tout en très bon état. — S'adresser à **E. Zwahlen, Marly.**

Bonne à tout faire

est demandée dans ménage soigné ayant deux enfants. Préférence sera donnée à jeune fille sérieuse de la campagne.

Boucherie Molleyres
Oron-la-Ville (Vaud).

L. DUC & FILS

Office Commercial, FRIBOURG

Service de contentieux
Affaires immobilières
Assurances

Bureau : **Rue de Romont, 24, Fribourg.**
Tél. 17.38 268-1

Mesdames, Messieurs,

Grand arrivage de modèles pour l'automne

Vitrines Nos 1, 2, 3 : chasse, sport, montagne
Vitrine N° 4 : articles courants
Vitrine N° 5 : articles à des prix très avantageux
Vitrines Nos 6 et 7 : haut chic

Un coup d'œil vous convaincra

Choix énorme

Chaussures Dossenbach

Aux Arcades

„AU FRIBOURG"

PROGRAMME pour la Bénichon :

Samedi 7 septembre :

Le sympathique orchestre GÉO LANZ, dans son genre nouveau.
A l'apéritif de 11 h. 1/4 — dès 17 heures et le soir, dès 20 h. 30

Dimanche 8 septembre :

Au Café-Brasserie

Apéritif-concert dès 11 h. 1/4
Grande Matinée — Concert dès 16 heures et
Soirée spéciale dès 20 h. 30

Dès 22 h., Tartelettes au parmesan sortant du four

Au Restaurant Français

Menus spéciaux très soignés affichés à l'entrée.

A la Bonbonnière

Soirée familière dès 21 heures
A 23 heures, reprise par l'orchestre GÉO LANZ
au complet, spécialiste du jazz moderne.

Au Marché-concours de semences de céréales d'automne à GUIN

il y a grand choix en très bons lots de
Froment Mont-Calme 22 **Froment Plantahof** **Froment Alpha** (nouvelle variété)
Seigle du pays **Seigle Mont-Calme** **Seigle de Rothenbrun**
Orge Argovia

On vend seulement des semences visitées et approuvées par la Station fédérale d'essais, à Oerlikon.

Expédition par chemin de fer au tarif réduit de 50 %.
Le marché-concours commence le 16 septembre et durera pendant toute la période de semence d'automne.
La vente a déjà commencé.
Adressez vos commandes au

Syndicat des sélectionneurs de la Singine, à Guin (Tél. 45.80).

LES
TROUSSEAUX RECLAME

exposés cette année au Comptoir Suisse de Lausanne, stand 577, halle III, par les Tissages de Toiles de Langenthal S. A. à Langenthal,
sont

incomparables

par leur qualité, leur bienfacture et leur prix.
Une visite s'impose à toutes femmes soucieuses du beau linge au
STAND 577 - HALLE III

TISSAGE DE TOILE DE
LANGENTHAL S.A.

SOCIÉTÉ SUISSE
POUR L'ASSURANCE DU MOBILIER
fondée sur la mutualité en 1826

Assurances contre :
l'incendie
le chômage et la perte des loyers résultant d'incendie
le vol avec effraction
le bris des glaces
les dégâts des eaux

Assurances combinées
contre l'incendie, le vol avec effraction,
le bris des glaces et les dégâts des eaux
Indemnisation gratuite des dommages causés par les éléments naturels,
selon règlement spécial.

Agence pour les districts de la Sarine et de la Singine :

Fribourg : Xavier Thalmann, rue de Romont 2, tél. 407

Agences locales : **Posieux :** Jules Sautaux, instituteur retraité
Rossens : Fernand Ducrest, secrétaire communal
Farvagny : Marcel Jolion, gérant
Vuisternens-en-Ogoz : Victor Volery, secr. com.
Rueyres-St-Laurent : Sylvain Maillard, secr. com.
Estavayer-le-Gibloux : Arthur Chappuis, agr.

FIANCÉS

Achetez vos alliances à la Maison spéciale
H. Vollichard - Egger
Pont-Muré, 155
Grand choix alliances or contrôlé, sans soudure, depuis Fr. 12.—, gravées gratuitement tout de suite.

FOURS A PAIN

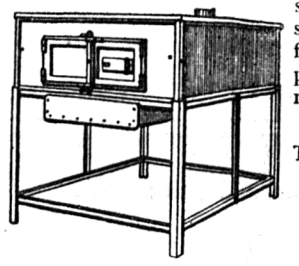

système nouveau supprimant les formes et produisant le meilleur pain.

Très économique

Facilités de payement

H. Schnetzler
constructeur spécialiste
Impasse des Rosiers 19, tél. 11.66, Fribourg

A vendre

le chalet neuf « Hohenfeld », à Chevrilles, à 5 minutes de la route cantonale Fribourg Lac Noir. Très belle situation, tranquille, pas de poussière, vue sur les Alpes et le Jura. Prix, y compris env une pose de terre avec beau parc renfermant quelques centaines de conifères arbres d'agrément et arbres fruitiers nains, **Fr. 19.000.—.**

Pour tous renseignements, s'adresser à *E. Corpataux, Bureau de poste, Chevrilles.* 13706

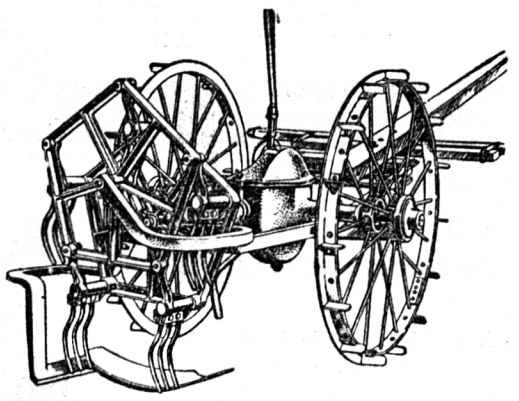

L'arracheur ABC
nouveau modèle 1934

si apprécié depuis des dizaines d'années grâce au mouvement parallèle des fourches, est livré cette année avec roulements à billes, bain d'huile et graissage à pression. Ceci le rend beaucoup plus solide et diminue la force de traction considérablement. La nouvelle disposition du soc élimine tout bourrage.

Demandez le prospectus détaillé à

AEBI & CO. S.A. ATELIERS DE CONSTRUCTION
BERTHOUD

EPICERIE
A REMETTRE

avec débit et appartement, dans bon quartier.
S'adr. sous *P 14363 F, à Publicitas, Fribourg.*

Dans importante localité vaudoise, **à vendre immeuble** avec
Café-restaurant
Revenu locatif. Recettes importantes. Facilités de payement. *Gérances Mérinat et Dutoit,* Ale 21, 426-52 *Lausanne.*

Régie d'immeubles, Guillaume de Weck
Agence Immobilière Perrin et Weck
18, rue de Romont

APPARTEMENTS A LOUER

Av. de Pérolles, 73 : 3 ch., cuisine, ch. de bains, cave, galetas, chauffage central à l'étage.
Av. de Pérolles, 22 : 4 ch., mansarde, cuisine, ch. de bains, chauffage et eau chaude par concierge
Av. de Pérolles, 15 : 5 ch., mansarde, ch. de bains, chauffage et eau chaude par concierge
Rue Fries, 3 : 3 ch., cuisine, ch. de bains, chauffage et eau chaude par concierge.
Rue du Tir, 15 : 5 ch., cuisine, ch de bains, chauffage central général et eau chaude courante, ascenseur.
Rue Grimoux, 12 : 4 ch., cuisine, ch de bains, chauffage central à l'étage. 13297
Rue de Lausanne, 51 : 2 chambres pour bureaux (ancienne étude not. Quartenoud).

Ecole professionnelle de la Maison de la Providence FRIBOURG

Ateliers de confections, de lingerie et de repassage. Ecole ménagère et cours de cuisine. Diplômes officiels de fin d'apprentissage. — **On reçoit des élèves internes et externes.** — Conditions avantageuses. — La rentrée a lieu le 1er octobre. 13649
S'adresser à la **SUPÉRIEURE DE LA MAISON.**

Vient de paraître

Au Secours de l'Agriculture Suisse

Commentaires des mesures prises en Suisse pour la protection des agriculteurs dans la gêne
par
Emile Gaudard
Juge cantonal, Fribourg

Prix de vente : **Fr. 1.50** l'ex.

LIBRAIRIES ST-PAUL, Fribourg

Docteur PAGE
Cottens
ABSENT
en septembre

Famille

prendrait en pension jeunes filles désirant fréquenter les écoles primaires ou secondaires de la ville.
Adresser demandes à *Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 41109 F.*

Crédits, Prêts
pour l'achat de mobilier ou machines, pour libération de dettes, pour l'acquisition de trousseaux, etc., vous obtiendrez à conditions avantageuses par la **Kregelda-Genossenschaft,** caisse de crédit à terme différé sans garantie immobilière, **Zurich, Gerechtigkeitsgasse, 25.** — Demandes joindre 40 ct. en timbres-postes.

A VENDRE

au quartier des Places, **IMMEUBLE** de forte construction et en parfait état, de quatre appartements de trois chambres et en plein soleil, ainsi qu'une **PARCELLE DE TERRAIN** pour la construction d'un immeuble locatif.

S'adresser par écrit sous chiffres P 14433 F, à Publicitas, S. A., Fribourg.

Fiancés !

pour un **ameublement**

de bon goût et de qualité
à prix avantageux

adressez-vous de confiance à
L'ébénisterie de Villars

Route de Cormanon

Augsburger & Vonlanthen

Pérolles, 9 **Téléphone 11,87**

DU CHOIX
DE LA QUALITE
DU BON MARCHE

en complets fantaisie et noirs

Spécialité de complets sur mesures
bienfacture et bien allé garantis.
Plus de 500 dessins à votre disposition.

LA CUISSON AU

Gaz

vous procurera :

Lors de l'installation...

aucune dépense pour l'achat d'un matériel spécial de cuisson et la faveur d'acheter une cuisinière à gaz à un prix actuellement sans concurrence.

Chaque jour...

le plaisir de cuire très rapidement, et avec le maximum de confort : réglage de la flamme, facile, à volonté et illimité.

Chaque mois...

l'agréable surprise de ne payer qu'un très petit montant pour la consommation.
Aucun payement pour le compteur.

Hôtel du CHAMOIS
Fribourg

Dimanche 8, lundi 9 et mardi 10 septembre dès 15 heures

Bénichon

Orchestre de 1er ordre

Restauration de bénichon, chaude et froide.
Déjeuner et dîner complets, à prix modérés.
Vestiaires. Consommation de 1er choix
Prolongation

Se recommande *A. Kœser-Muller.*

ONNENS
les 8, 9, 10 septembre

Grande Bénichon

Orchestre Henrys-Boys de Lausanne et ses virtuoses — Orchestre de 1er ordre

Dîners et soupers de bénichon
Vins de 1er choix
PONT COUVERT PAS DE RUBAN

Se recommande *Le tenancier.*

Bénichon
HOTEL des TROIS TOURS
Bourguillon

Dimanche 8 et lundi 9 septembre
BONNE MUSIQUE
ENTRÉE LIBRE
Spécialité : **véritables jambon et salé de campagne**
INVITATION CORDIALE

R. Genoud.

Auberge de Posat
les 8, 9, 10 septembre

Bénichon
ORCHESTRE MUSETTE

Spécialités de bénichon
Vins de 1er choix

Se recommande *Le tenancier.*

Bénichon
à L'HOTEL BELLEVUE

Dimanche, lundi et mardi
les 8, 9 et 10 septembre
Orchestre « Alpenrœsli »
Grand pont couvert — Entrée libre
Repas de bénichon — Vins de 1er choix
AUTO-TAXI
Invitation cordiale

Famille Grossrieder-Gobet.

Embellissez votre propriété avec de belles, solides et durables **clôtures de bois, ciment, grillages** de tous genres, que vous offre la fabrique de clôtures

ED. GRAND
Tél. 3.88 **FRIBOURG**
Nombreux projets à disposition

Hôtel du Chamois et Buffet de la Gare

VAUDERENS
Dimanche, lundi, mardi, 8, 9 et 10 septembre

GRANDE BÉNICHON
BONNE MUSIQUE

Restauration de Bénichon et vins de 1er choix
INVITATION CORDIALE
2721 **F. Fahrni,** tenancier.

AVIS

Monsieur M. Huguet a repris la pension

Pérolles 14

desservie jusqu'ici par M. Dumartheray.
REPAS SOIGNÉS . **PRIX MODÉRÉS**
On prend encore des pensionnaires.
Se recommande : **M. Huguet.**

3,5 cts
c'est le prix d'un verre de 2 dl. de sirop préparé chez soi avec nos extraits pour sirops.
En vente partout. Mode d'emploi sur le flacon. Préparation simple.
Dr A. WANDER S.A. BERNE Prix 75 cts

A LOUER

pour le mois de février 1936, pour une durée de 3 ans, par voie de soumission, le « **Café du Soleil blanc** », situé dans le quartier de l'Auge, à Fribourg, comprenant café et appartement.

Les soumissions ainsi que toutes les demandes de renseignements sont à envoyer **par écrit** sous chiffres P 14422 F, à **Publicitas, Fribourg.**

Bénichon

Trains spéciaux

Le **FRIBOURG-MORAT-ANET** mettra en marche les trains spéciaux ci-après, le dimanche 8 et le lundi 9 septembre :

Fribourg	dép. 14 h. 59	Belfaux-V.	dép. 18 h. 00
Givisiez	» 15 h. 05	Givisiez	» 18 h. 05
Belfaux-V.	arr. 15 h. 09	Fribourg	arr. 18 h. 11

Les 8 et 9 septembre, billets du dimanche. Prix du parcours Fribourg-Belfaux-Village et retour,
Fr. 0.80.
Les billets de baigneurs pour Morat et Sugiez sont également délivrés ces deux jours, dès le premier train. 14426

LA DIRECTION.

Hôtel de l'Ange
Chavannes - sous - Orsonnens

Dimanche 8, le 9 et 10 septembre

Grande Bénichon
BONNE MUSIQUE
Dîners et soupers de bénichon
VINS DE 1er CHOIX
Invitation cordiale
14347 *M. Bifrare.*

Les bureaux de

PUBLICITAS S. A.
Fribourg, rue de Romont, 2

seront fermés
lundi après midi, 9 septembre

Café du Moléson
BÉNICHON

Dimanche, lundi, mardi, dès 3 heures
Orchestre Julot Musette
Toutes les spécialités de bénichon
VINS DE 1er CHOIX
Invitation cordiale.

Dimanche et lundi, les 8 et 9 septembre

BÉNICHON
à
l'Auberge de ST-OURS

BONNE MUSIQUE. **PROLONGATION.**
Invitation cordiale :
L'aubergiste.

Marché-concours de semences

Le Syndicat des sélectionneurs de la Sarine organise cette année son marché-concours de semences aux *Dépôts de la Fédération des Syndicats agricoles, à Fribourg.*

A vendre :

Seigles : **Mont-Calme, Pays, Witzwil et Châteauneuf.**

Froment : Mont-Calme 22, Mont-Calme 245, Plantahof, Tronchet et Grangeneuve.

Agriculteurs, n'achetez que des semences sélectionnées pour lesquelles vous pouvez obtenir la fiche de contrôle. — Refusez toute marchandise pour laquelle le vendeur ne délivre pas la fiche de contrôle.

Adressez vos commandes directement au *Syndicat des sélectionneurs à Fribourg. — Transports : réduction de 50 %.*

VILLE DE FRIBOURG
Poste au concours

Le Conseil communal de la ville de Fribourg met au concours le poste de chef de la section des bâtiments de l'Edilité.

Sont seuls admis au concours les ingénieurs-architectes, les techniciens-architectes et les dessinateurs-architectes de nationalité suisse et âgés de moins de 40 ans.

Prendre connaissance du cahier des charges dès le lundi 9 septembre 1935 au Secrétariat de Ville. Les offres avec *curriculum vitæ* et références devront être déposées au Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1er étage, No 7, jusqu'au samedi, 21 septembre, à 12 heures. **Le Conseil communal.**

ses lunchs et dîners
ses spécialités renommées
servis sur ses grandes terrasses

Buffet Fribourg

Ire classe Fr. 3.80
IIme » » 2.50
Place pour autos.
Ch. Mayer-Gex.

Curiosité

du progr. au Théâtre Dante : faire passer un tube en verre à travers une vitre ; faire passer une poule vivante à travers une glace ; faire passer une lame en acier d'un mètre de long × 60 de large à travers le cou d'une dame. Et nombreuses autres expériences. Mme Dante devine tout, même vos noms. Tous les soirs, pendant la durée de la Bénichon.

Théâtre Dante, aux Grand'Places, **Fribourg.**

ECOLE SAINT-CHARLES
Mme Jonin, Pérolles, 91
CLASSES PRIMAIRES

Rentrée : **mardi, 1er octobre, à 8 h. ½.**

LYSOFORM

Puissant **antiseptique, microbicide, désinfectant, désodorisant ;** non toxique, non caustique ; sans danger, odeur agréable. Adopté par les **hôpitaux, maternités, cliniques,** etc. ; il a aussi sa place dans la pharmacie de famille et le cabinet de toilette.

Eviter les contrefaçons dangereuses en exigeant l'emballage original et la marque déposée. Lysoform

Flacon 100 gr. 1 fr., 250 gr. 2 fr., 500 gr. 3 fr. 50, 1 kg. 5 fr. Savon toilette, 1 fr.
Toutes pharmacies
Société Suisse d'Antisepsie-Lysoform, Lausanne

Propriété à vendre

A vendre jolie propriété, comprenant maison d'habitation, grange, écurie, remise, fontaine, et 5 poses de terrain de 1re qualité, bien située dans le district de la Sarine.

Entrée à volonté.

S'adresser sous **chiffres P 14203 F, à Publicitas, Fribourg.**

Château d'Oberried
Belp près Berne

• INSTITUTION POUR 20 GARÇONS •

Ecole secondaire, lycée et école de commerce. Enseignement clair. Surveillance sérieuse des études. **Cours d'allemand.** Installation moderne, sports (tennis, football, etc.). — Pour renseignements, s'adresser à **M. Huber, Dir., tél. 73.138.**

L'accordéon est l'instrument le plus en vogue. **En 10 leçons** vous pourrez apprendre à le jouer convenablement. Prix du cours de 10 leçons 20 fr. **Succès garanti.** Un accordéon peut être loué pour la modique somme de 3 fr. par mois. **Toutes les leçons** sont données par le réputé accordéoniste virtuose et compositeur

Jacques ROSSI, prof.

Inscrivez-vous dès demain et demandez tous renseignements au bon magasin de cigares **Georges Dreyer, rue de Romont 5, Fribourg.**

Montagnes à louer

La commune de **CHARMEY** expose en location par voie de soumission, pour le terme de **3 ou 5 ans, les pâturages des Audèches,** comprenant les Planeys, Le Pâquier à chevaux, la Grande et la Petite Audèche, les Noires-Joux. Magnifique estivage de 130 têtes de bétail, chalets et abreuvoirs en parfait état, accès direct au chemin du Gros-Mont.

Pour conditions et visiter, s'adresser au **bureau** communal de **CHARMEY, téléph. 33.30.**

Les soumissions seront reçues jusqu'au **samedi 14 septembre, à 20 h.** 2680

Le Conseil communal de Charmey.

Pâturages à vendre

Les propriétaires exposeront aux enchères publiques les deux gîtes printanières dites : **Les Chéseaux d'Avaud** et **Les Chéseaux d'Amont, situées rière Morlon et La Tour.**

La mise aura lieu le **26 septembre** prochain, à **2 heures de l'après-midi,** dans une salle particulière du **Café gruyérien, à Bulle.**

Les conditions de vente seront lues avant la mise. P 2751 B

Pour visiter les pâturages, s'adresser aux **Copropriétaires.**

Rembla del Centro, 1 Y. 3

Hôtel Internacional
BARCELONA

Chauffage central. Eau chaude, eau courante et tél. dans les chambres. Cuisine soignée. Situation splendide. 13578
Pension à partir de **14 à 20 pesetas par jour.** On parle français
Se recommande : **Camilo-Sole-Muller.**

A VENDRE

par voie de soumission, une **MAISON** comprenant 2 logements, caves, grange, remise, environ 1000 m² de jardin attenant. Belle situation au centre du village de Semsales, Grand'rue No 18, à proximité de la gare. Conviendrait pour petit commerçant, tailleur, cordonnier, modiste, comme aussi pour petit agriculteur. Très joli aussi pour séjour de campagne.

Adresser les soumissions jusqu'au 20 septembre 1935, à l'Hoirie de feu Elisa Grand, née Bard, Semsales (Fribourg).

Pour visiter, s'adresser à **M. Arnold Grand, à Semsales.** 14325

2 Fr. seulement
le beau bas de soie, premier choix
en vente exclusive
« Au Joli Moment »
rue de Lausanne, 82

Bénichon

Soyez les bienvenus

aux endroits suivants :

AVIS!

Le Restaurant de l'Hôtel « **Terminus** » — **Fribourg** — informe sa fidèle et nombreuse clientèle qu'il a tout mis en œuvres pour que Gourmets et danseurs soient satisfaits à leur gré : à l'occasion de la Bénichon

Pour les amateurs de danse

Une salle spacieuse et de la bonne musique seront mises à leur disposition.

Tél. 211 **A. Morel, tenancier.**

Pour les Gourmets :
Le Menu traditionnel : Fr. 5.–

Bouillon « Chez-Soi »

Platte côte bouillie au gros sel
Jardinière de légumes

Jambon de nos campagnes
aux choux frisés — Pommes persillées
Langues de bœuf fumées
Saucissons — Haricots verts

Navarin d'agneau à la mode « de Chez-nous »
Poires à Botzi — Purée de pommes
Salade panachée

Beignets et pains d'anis
Cuchaules, moutarde de Bénichon

AU GRAND CAFÉ DES CHARMETTES

Grande Bénichon

Dimanche 8 septembre, dès 15 heures, et lundi 9 septembre, dès 15 heures

Orchestre de tout premier ordre
(Nev Baby Dancing orchestra)
ENTRÉE LIBRE

CUISINE SOIGNÉE VINS DE 1er CHOIX PRIX MODÉRÉS

(Nous recommandons aux sociétés notre grande salle, conditions très favorables pour toutes manifestations.)

„AU FRIBOURG"

PROGRAMME pour la Bénichon :

Samedi 7 septembre :

Le sympathique orchestre **GEO LANZ,** dans son genre nouveau.

A l'apéritif de 11 h. 1/4 — dès 17 heures et le soir, dès 20 h. 30

Dimanche 8 septembre :

AU CAFE-BRASSERIE

Apéritif-concert dès 11 h. 1/4
Grande Matinée, concert dès 16 heures
et Soirée spéciale dès 20 h. 30
dès 22 h., Tartelettes de Gruyère sortant du four.

AU RESTAURANT FRANÇAIS

Menus spéciaux très soignés affichés à l'entrée.

A LA BONBONNIÈRE

Soirée familière dès 21 heures

A 23 heures, reprise par l'orchestre GÉO LANZ
au complet, spécialiste du jazz moderne.

VILLARS-SUR-GLANE

CAFE DU CHAMOIS

les 8, 9, 10 septembre

Bénichon

BONNE MUSIQUE

Dîners et goûters de bénichon — Pont couvert — Pas de ruban
Grande salle parquetée

INVITATION CORDIALE : Se recommande : **Veuve Chavaillaz.**

BELFAUX

Grande Bénichon

les 8, 9, 10 septembre

Dîners et soupers traditionnels

Hôtel des XIII Cantons
« Orchestre de Genève »
INVITATION CORDIALE
F. Eggertswyler.

Hôtel du Mouton
Orchestre « Les Papillons de nuit »
INVITATION CORDIALE
J. Schenewey.

Rosé

BUFFET DE LA GARE

les 8, 9, 10 septembre

Bénichon

Orchestre Aviola Rossignière

GRAND PONT COUVERT

Dîners et soupers traditionnels

Invitation cordiale
Le tenancier : *E. Chatton.*

Auberge du Pont de la Glâne

les 8, 9, 10 septembre

Bénichon

BON ORCHESTRE
PAS DE RUBAN
Dîners et goûters de bénichon
Vins 1er choix
Jambon de campagne
INVITATION CORDIALE :
Le tenancier.

Auberge de Noréaz

Grande Bénichon

BONNE MUSIQUE

Match aux quilles

INVITATION CORDIALE
La Société de tir
La jeunesse et le
Tenancier

COTTENS

Hôtel de la Gare

DIMANCHE, LUNDI et MARDI, 8, 9, 10 septembre

Grande Bénichon

Orchestre Philipson, le roi des rigolades
Spécialités de bénichon
Un bon verre
Un excellent biscuit « Humbert »
Danse libre
SE RECOMMANDE
Le tenancier.

COURTEPIN

Hôtel de la Gare

les 8, 9 septembre

Bénichon

BONNE MUSIQUE

Beignets, cuquettes, cuchaules
Jambon de campagne
Vins de 1er choix
Dîners de bénichon
INVITATION CORDIALE
Le tenancier : *Hermann Hoffmann.*

Hôtel du Châtaigner

CORSEREY

Dimanche 8, lundi 9 et mardi 10 septembre
ORCHESTRE « L'ami Fritz »

PONT COUVERT PAS DE RUBAN
Invitation cordiale
E. Francey-Renevey.

Granges - Paccot

à l'auberge

les 8, 9, 10 septembre

Bénichon

BONNE MUSIQUE

Beignets, cuchaules, jambon de campagne
INVITATION CORDIALE
Le tenancier.

BRASSERIE DE L'ÉPÉE

les 8, 9 septembre

Grande Bénichon

GRANDE ET BELLE SALLE NEUVE
Prolongation
Jambons de campagne
Restauration chaude et froide

Le tenancier : *Aloys Kæser.*